## Football: on s'entraîne ferme avant la reprise

(Page 13)



Approuvant uniquement les chemins et sentiers

# Non du peuple suisse à l'initiative atomique

## Rejet du vote à 18 ans et de la publicité interdite

BERNE (ATS). - C'est avec un écart de 45.000 voix seulement que le souverain a rejeté dimanche l'initiative sur l'énergie atomique. Il a également dit non au droit de vote à 18 ans, adversaires et partisans n'étant séparés que par 30.000 voix. L'initiative contre la publicité pour les produits engendrant la dépendance a été rejeté par près de 60 % des électeurs. Enfin, le seul objet accepté, l'article constitutionnel sur les

chemins et sentiers pédestres, a recueilli les trois quarts des suffrages. La participation dans l'ensemble de la Suisse a été de 49,2 %.

INITIATIVE ATOMIQUE

919.923 citoyens (48,8 %) ont accepté l'initiative «pour la sauvegarde des droits populaires et de la

sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques », 965.271 (51,2) l'ont rejeté. La situation est plus claire si l'on considère la proportion entre cantons acceptants et rejetants (le projet devait en effet recueillir les deux majorités): 8 cantons et 2 demi-cantons sont pour, 12 cantons et 4 demi-cantons sont contre.

(Lire la suite en page 19)

	Droit de vote à 18 ans				emin entie		Initiative alcool - tabac			Initiative atomique		
	OUI	NON	PART.	OUI	NON	PART.	OUI	NON	PART.	OUI	NON	PART.
Zurich Berne Lucerne Uri Schwyz Obwald Nidwald Glaris Zoug Fribourg Soleure Bâle-Ville Bâle-Campagne Schaffhouse Appenzell Rh. ext. Appenzell Rh. int. Saint-Gall Grisons Argovie Thurgovie Tessin Vaud Valais Neuchâtel Genève	183.483 134.145 45.845 5.240 16.856 3.718 3.934 6.041 14.228 21.791 35.304 39.096 40.297 13.322 5.587 1.179 47.690 20.177 59.243 26.093 34.774 71.156 22.525 25.936 44.192	188.981 157.995 50.413 6.789 10.020 4.397 5.972 5.721 11.092 24.133 40.678 28.421 32.410 18.757 10.117 2.574 62.123 25.826 77.263 32.975 33.095 54.744 27.525 17.137 30.863	54,5 % 49,0 % 53,6 % 57,0 % 47,0 % 52,0 % 55,5 % 52,0 % 58,5 % 41,2 % 55,9 % 48,3 % 55,0 % 77,2 % 53,0 % 47,0 % 48,0 % 46,5 % 51,9 % 56,3 % 46,4 % 41,0 % 37,9 % 45,0 % 44,1 %	321.430 239.905 70.248 9.001 16.022 5.716 7.078 9.262 20.254 30.888 61.080 61.253 62.454 23.883 11.359 2.430 84.175 33.256 107.719 46.143 52.419 71.247 22.883 26.073 57.139	49.995 51.674 25.739 2.908 10.729 2.362 2.802 2.487 5.024 14.735 14.953 6.165 10.085 7.793 4.323 1.333 25.268 12.583 28.621 12.764 14.839 52.776 26.943 16.742 17.164	54,5 % 49,0 % 53,6 % 57,0 % 47,0 % 52,0 % 55,5 % 52,0 % 55,5 % 52,0 % 55,9 % 41,2 % 41,2 % 48,3 % 55,9 % 48,0 % 46,5 % 51,9 % 56,3 % 46,4 % 41,0 % 37,9 % 45,0 %	160.520 125.725 36.912 5.329 8.766 3.643 3.620 3.933 9.892 17.880 29.329 33.877 31.648 12.435 6.624 1.367 48.938 21.390 54.824 21.966 27.174 40.861 12.848 15.361 32.007	210.260 165.199 58.899 6.565 18.019 4.452 6.257 7.783 15.363 27.704 46.517 33.233 40.789 19.387 8.987 2.378 60.443 24.151 81.212 36.836 39.808 84.033 36.969 27.323 42.243	54,5 % 49,0 % 53,6 % 57,0 % 47,0 % 52,0 % 55,5 % 52,0 % 58,5 % 41,2 % 55,9 % 48,3 % 55,0 % 47,0 % 48,0 % 46,5 % 51,9 % 56,3 % 41,0 % 37,9 % 45,0 % 44,1 %	167.574 126.812 44.873 6.101 12.377 4.014 4.535 5.318 11.831 24.244 32.736 46.397 44.661 14.368 6.372 1.515 50.809 24.975 48.131 23.069 36.011 73.025 21.644 27.622 50.504	202.819 163.174 50.690 5.824 14.401 40.042 5.287 6.395 13.340 21.269 42.945 20.806 27.489 17.293 9.092 2.203 58.166 20.832 87.727 35.241 31.058 52.080 28.109 15.172 24.416	54,5 % 49,0 % 53,6 % 57,0 % 47,0 % 52,0 % 55,5 % 52,0 % 58,5 % 41,2 % 55,9 % 48,3 % 55,0 % 77,2 % 53,0 % 47,0 % 48,0 % 46,5 % 51,9 % 56,3 % 46,4 % 41,0 % 37,9 % 44,1 %
Jura	11.824	4.084	39,4%	12.827	2.967	44,1 % 39,4 %	5.973	9.675	39,4%	10.405	5.401	39,4 %
Totaux	933.676	964.105	49,2 %	1.466.144	423.774	49,2%	772.842	1.114.485	49,2%	919.923	965.271	49,2%

C'est évidemnient du rejet de l'initiative atomique, à la faible majorité de 51,2% des voix, qu'il s'agit de parler tout d'abord, tant il est vrai que c'était là le plus important des objets soumis au vote populaire ce week-end, et que ce résultat est lourd de signification et de

conséquences.

Quelques constatations s'imposent. Reconnaissons en premier lieu que la faible différence des voix entre les partisans et les adversaires de l'initiative (45.321 exactement) n'était en définitive pas inattendue, si l'on pense au climat passionnel dans lequel s'est deroulée la campagne. Ceci dit, l'échec enregistré représente à nos yeux une issue positive: il fallait que l'initiative, avec tout ce qu'elle contenait d'inacceptable, soit rejetée. Elle nous aurait conduit, à de nombreux égards, à une impasse. Il est bon que notre pays, en cette circonstance, ait donné l'exemple du bon sens et de la raison.

Pourtant, le résultat sorti des urnes peut inspirer l'inquiétude à un certain nombre de titres. Si l'on analyse les chiffres tout d'abord, on constate une fois de plus l'existence d'un fossé entre, d'une part une certaine Suisse, romande, et jurassienne, de Genève à Bâle, (le Valais non compris en la circonstance) et italienne, et d'autre part la grande majorité de la Suisse allemande, les cas particuliers d'Uri et des Grisons s'expliquant par la crainte, semble-t-il, des habitants de ces cantons de voir s'installer des dépôts de déchets sur leur territoire. Certes, le fossé en question existe depuis longtemps, et la Suisse continue

Enfin, dernière et grande constatation après les sujets d'inquiétude, il faut parler de tous les honnêtes gens qui ont accepté l'initiative, à tort crovons-nous, mais de bonne foi. Il faut tenir compte de leurs sentiments, comme l'a fort justement dit M. Willi Ritschard, syndicaliste et conseiller fédéral, lors de la conférence de presse organisée dimanche soir à l'intention des journalistes parlementaires. Ce passage de l'exposé du chef du département des transports et communications et de l'énergie mérite d'être cité. « Ils sont une minorité, a-til dit, mais ils ont le droit d'exiger que

## LES IDÉES ET LES FAITS Après les votations

dans tout ce que nous allons entreprendre dans le domaine des centrales nucléaires, nous tenions compte de leur anxiété. C'est seulement ainsi qu'il faut comprendre les principes de la démocratie. Il n'est pas possible de laisser des minorités décider de tâches nationales. Mais, ces minorités méritent notre estime et des égards. Cela est valable aussi dans le domaine des langues et confessions. Le d'aujourd'hui ne signifie pas un « oui » à une utilisation illimitée de la technique nucléaire. Les problèmes demeurent. Le principe «aussi peu de centrales nucléaires que possible » doit continuer à diriger nos décisions.»

Il est bon croyons-nous que ces choses aient été dites hier par un membre du gouvernement. Cela facilitera sans doute la décision à prendre par le peuple, le 20 mai prochain, à propos de la loi atomique révisée, qui fait comme l'on sait l'objet d'un référendum, et en faveur de laquelle M. Ritschard a lancé un appel, en conclusion de ses déclara-

L'échec de l'initiative en faveur de l'abaissement à 18 ans de l'âge du droit de vote et d'éligibilité fait par ailleurs dans ce journal l'objet d'un commentaire particulier. Rappelons pourtant ce qu'a de significatif le résultat serré enregistré à ce sujet également, et le fait que le clivage cantonal est pratiquement le même que pour l'initiative atomique. Le rejet de l'initiative visant à interdire la publicité en faveur de l'alcool et du tabac est heureux, et témoigne du bon sens du peuple suisse. L'adoption du contre-projet pour les chemins et sentiers ne changera pas grand-chose à la situation actuelle, tant le texte constitutionnel a été édulcoré lors de son passage devant les Chambres. Il n'en demeure pas moins qu'une fois de plus, la Confédération acquiert le droit d'intervenir dans des domaines qui devraient rester de la souveraineté cantonale. On ne peut s'empêcher de regretter que le peuple et les cantons aient apporté avec tant d'enthousiasme leur contribution à ce nouveau démantèlement du fédéralisme.

Etienne JEANNERET

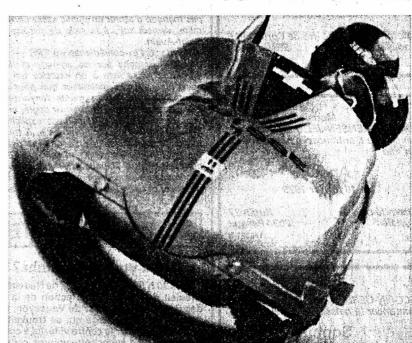
# Canton de Neuchâtel: 3 oui, 1 non

# L'initiative atomique cantonale acceptée (page 3)

## sixième consécration nationale pour l'équipe de la capitale après celles de 1959, 1965, 1974, 1975, 1977. (Lire en page 11)

Sixième titre pour Berne

En battant samedi soir La Chaux-de-Fonds dans la Métropole horlogère, Berne s'est assuré la conquête du titre de la saison 1978-1979. C'est la



## Schaerer champion du monde

Les Zuricois Eric Schaerer et Sepp Benz ont-conservé sur la piste artificielle du Koenigsee près de Berchtesgaden, leur titre de champion du monde en bob à deux, après avoir réussi le meilleur temps dans les quatre manches. Lire en page 13.



## Encore Bernadette Zurbriggen

Entourée d'Erika Hess, troisième (à gauche) et d'Annemarie Bischofberger, deuxième (à droite), Bernadette Zurbriggen a remporté une nouvelle fois le championnat suisse de descente. Lire en page 12.

## L'Iran vit à l'heure de Khomeiny

TÉHÉRAN (AFP/REUTER). - Après cinq mois de grèves, les Iraniens ont peu à peu repris normalement le travail sur tout le territoire, répondant à l'appel de l'ayatollah Khomeiny qui a en outre pris toute une série de mesures destinées à rétablir l'ordre en Iran et à purger l'armée et la police des fidèles de l'ancien régime. Le chef religieux a également reçu la visite de M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine.



La situation est redevenue à peu près normale dans les rues de Téhéran. (Téléphoto AP)

L'Iran tout entier s'est donc remis au travail dès samedi, après la plus longue grève générale de l'histoire contemporaine. De nombreux magasins, des bureaux et des officines diverses ont rouvert leurs portes samedi matin, et les fonctionnaires de certains ministères sont venus reprendre leur travail. Les chemins de fer vendaient des billets pour un «premier train de la révolution», qui devait partir dimanche après-midi de Téhéran à destination de Machad. C'est également dimanche que devaient reprendre les vols commerciaux d'Iranair et des compagnies aériennes étrangères, après la réouverture samedi de l'aéroport de Téhéran.

Répondant à l'appel de l'ayatollah qui

avait déclaré que la poursuite des grèves serait incompatible avec la révolution, la plupart des 30.000 ouvriers de l'industrie pétrolière ont eux aussi repris le travail. Cependant, il n'est toujours pas question de produire du pétrole à l'exportation et pendant quelque temps encore le rendement ne sera pas supérieur, aux 700.000 barils quotidiens nécessaires à la consommation intérieure. On disait d'ailleurs samedi de source proche de la nouvelle administration que le premier ministre, M. Bazargan, n'avait pas encore élaboré de véritable politique en ce qui concerne les exportations de pétrole, principale source de devises étrangères de

L'ayatollah Khomeiny a reçu samedi soir M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui a apporté un important soutien à l'insurrection iranienne. Il s'agit de la première visite d'une personnalité politique au chef religieux depuis son retour d'exil il y a deux semaines. Premier résultat de cette visite: l'OLP ouvrira un bureau à Téhéran, dans les locaux de l'ancien consulat israélien.

Tandis que Radio-Téhéran (rebaptisé «La voix de la révolution») annonçait la destitution de 26 généraux de l'armée de l'air, deux grands quotidiens du soir faisaient état de la prochaine exécution de 22 autres « traîtres à la nation ».
L'ancien premier ministre iranien,

M. Bakhtiar, serait en fuite, selon Radio-Téhéran. Selon la même source, l'ancien gouverneur de la province du Khorassam. Abdul Azziz Valian, aurait également échappé à ses gardes. Les observateurs politiques de la capitale iranienne tiennent pour probable que c'est avec l'accord du premier ministre actuel, M. Bazargan, que M. Bakhtiar a pu quitter la « prison du peuple » située au centre de Téhéran. Les deux hommes ont été liés d'amitié par le passé et il est vraisemblable que M. Bazargan a voulu éviter à son ami un procès et une condamnation.

Enfin un groupe de 115 résidents en Iran, pour la plupart de nationalité suisse, est arrivé dimanche soir à Zurich. Les arrivants sont en majorité des hommes qui ont quitté le pays à la suite de l'évacuation de leurs familles, deux semaines plus tôt.

#### **Election à Bienne...** ou farce?

Le corps électoral du canton de Berne avait à élire le successeur de M. Ernst Jaberg au Conseil d'Etat. A Bienne, cette élection a tourné à la

**CHRONIQUES RÉGIONALES:** pages 2, 3, 6, 7 et 9.

**INFORMATIONS SUISSES:** page 10.

**TOUS LES SPORTS:** pages 11, 12, 13 et 14.

**CARNET DU JOUR -PROGRAMMES RADIO-TV:** 

**DERNIÈRE HEURE -VAUD ET FRIBOURG:** page 19.

page 17.

#### OFFRES D'EMPLOIS

26 places à pourvoir. pages 5 et 8.

LE TRICOT

Marc 4: 35.

**AVIS MORTUAIRES** 

sur l'autre rive.

Schmid et leurs filles;

Calame:

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons

Repose en paix, chère maman,

grand-maman et arrière-grand-maman.

Madame et Monsieur Alfred Schmid-

Madame et Monsieur Eric Martin-

Monsieur et Madame Pierre

Monsieur et Madame Jean-Michel

Schmid-Candaux et leurs enfants, à Cor-

Schmid-Voisin et leurs fils, à Cornaux;

Madame Suzi Blanc-Stettler, à Cor-

Monsieur Francis Blanc, à Genève:

Les descendants de feu Kossuth

Les descendants de feu Adolphe Stet-

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Alice STETTLER

née CALAME

leur chère et regrettée maman, grand-

maman, arrière - grand-maman, tante,

cousine, parente et amie que Dieu a rap-pelée à Lui, dans sa 93<sup>me</sup> année, après

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 17 février

L'incinération aura lieu à La Chaux-

Le corps repose au pavillon du cime-

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane,

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame C. Deslile, sa fidèle gouver-

Monsieur C. Bitz, son infirmier dévoué,

Le pasteur J.-L. Roulet, à Peseux et

Glion, et les siens des familles Petitpierre,

Monsieur

Jämes-D. LEE

décédé dans sa 87me année, à Pully, (VD),

12 chemin Somaïs, le 15 février 1979.

est confié à l'Institut universitaire de

médecine, il n'y aura ni obsèques, nI

L'Eternel est mon secours et ma déli-

Psaumes 46:2; 68:21.

Selon le désir du défunt dont le corps

ont l'honneur de faire part du décès de

Culte au crématoire à 14 heures.

quelques jours de maladie.

de-Fonds, mardi 20 février.

tière de La Chaux-de-Fonds.

Les amis et connaissances,

Domicile de la famille:

Premier-Mars 16.

leur ami et «oncle»

fleurs, ni visites.

fille Violaine,

## DANS LE CANTON

né récemment une conférence sur les prospectives de l'AVS devant la Société d'étude pour la gestion du personnel (voir la « FAN » du 31 janvier). Qu'avons-nous retenu de cette rencontre ?

#### **CE QU'IL FAUT SAVOIR**

Le conférencier présente le sujet au moyen de tableaux dont il convient de retenir les éléments suivants : lors de la création de l'AVS en 1948, les premières propositions du Conseil fédéral ont été corrigées, une déduction de 600 fr. étant intervenue. Entre 1948 et 1977, les rentes ont passé de 480 à 6300 fr. pour les minima et de 1500 à 12.600 fr. pour les maxima. Durant la même période, les cotisations ont passé de 4 à 10 %. Le salaire déterminant pour la fixation des rentes AVS est calculé sur la base du salaire moyen de toutes les années d'activité multiplié par un facteur de revalorisation fixé actuellement à 2,3. Le salaire minimum assuré est de 6300 fr.



Adrien est heureux d'annoncer la naissance de

Nathalie

17 février 1979

Jean-Bernard et Sylvia AUBERT-DROUX

Maternité Landeyeux rte de Cortaillod 6 2015 Areuse

Monsieur et Madame Niels SÖRENSEN-JEQUIER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anouk le 16 février 1979

Maternité de **Pourtalès** 

Rugin 27 2034 Peseux 126321-N

Luc et Corinne JACOPIN-GERBER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

> Sophie 18 février 1979

Maternité **Pourtalès** 

Concert 4 2000 Neuchâtel 126322-N

Silvio et Juliette NICOLI ont la joie d'annoncer la naissance de

Nadia 17 février 1979

Maternité Pourtalès

Trois-Portes 63 2006 Neuchâtel 126323-N

Coucou, me voilà!

Je m'appelle Valérie

Je suis née le 18 février 1979 et fais l'immense bonheur de mes parents:

> Josette et Noël MURISET-GRANDJEAN

Maternité **Pourtalès** 

Les Grands Marais 2525 Le Landeron et le maximum est de 37.800 fr., ce dernier correspond à une rente simple maximum de 12,600 francs.

La huitième révision prévoyait pour les années 1975 à 1977 une participation de la confédération aux dépenses de 15 % et dès 1978 de 18,75 %. Les cantons, quant à eux, voyaient leurs parts portées à 5 % pour la période de 1975 à 1977 et de 6,25 % dès 1978. Cependant, au vu des difficultés financières, un arrêté d'urgence a été pris qui ramenait la part de la Confédération de 15 à 9 %, alors que la part des cantons restait à cinq pour cent. Dès 1978, il a été prévu que la part fédérale passe à 11 % et ultérieurement à 15 (?) alors que celle des cantons reste fixée à 5 %; le manque de recettes de l'AVS dû au manque d'activité par rapport au vieillissement de la population pourrait être compensé par l'activité des femmes au travail (exemple 90 % au lieu de 45 %).

L'excédent des dépenses pour l'assurance invalidité (AI) en 1977 a été de 85 millions sur un total de dépenses de 1919 millions. Le financement de la Confédération est beaucoup plus important au niveau de l'AVS que de l'Al. La 9me révision de l'AVS a pour but un assainissement des finances en introduisant une indexation mixte au lieu d'une dynamisation. Cela constitue un moyen terme entre l'évolution des salaires et l'évolution des deviendra de plus en plus sensible, pour l'AVS surtout si l'inflation reprend.

La 9<sup>me</sup> révision influence aussi les rentes de couples en fonction de l'âge de la femme. En 1977, les fonds divers accusaient un déficit de 643 millions de francs qui atteindront vers 1990 un déficit de 1.249 millions, ce qui laisserait au fonds de compensation une fortune de 683 millions de francs.

A longue échéance, il faudra compter avec une importante prolongation de la durée de vie qui influencera les tabelles de mortalité De même, la courbe des naissances reculera après le baby-boom. En l'an 2000, on prévoit 60.000 naissances pour stabiliser la population suisse à 6 millions. L'évolution du nombre des pensionnés AVS par rapport aunombre des cotisants était de 10 % en 1948. Il passera à 28 % en 1978, 30 % en 1995, 50 % vers 2030, pour revenir et se stabiliser probablement à 43 pour cent.

Dans le cadre de l'étude de la dixième révision de l'AVS de nouvelles demandes sont examinées, par exemple : - retraite à la carte; - avancement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 58 ans pour les femmes; - abolition de la rente de couples au bénéfice de la rente individuelle; - rente de veuf.

#### A la salle de paroisse de Saint-Aubin Les «Chansons-femme» d'Yvette Théraulaz

Donné à la fin de l'année passée au Centre culturel neuchâtelois — il en a d'ailleurs été rendu compte dans ces colonnes - le récital « Chansons-femme » d'Yvette Théraulaz n'a pas manqué d'attirer un public assez considérable, samedi soir, à la salle de paroisse de Saint-Aubin.

Pourtant, l'ex-comédienne au TPR - invitée à la Béroche par les animateurs de la Tarentule - se livre à un exercice qui n'a, aussi bien pour le spectateur que pour ellemême, rien de facile : même féministe, la chanson « engagée » au premier degré, en faveur de causes trop clairement explicitées, réclame, pour « passer la rampe », à tout le moins de solides qualités d'écriture et des interprètes qui connaissent leur travail. En l'occurrence, Yvette Théraulaz, remarquablement accompagnée par Jean-François Mages (contrebasse) et Jean-Pascal Laedermann (piano),

VILLE DE NEUCHATEL

Qui a vu cet accident?

Vers 20 h 55, hier, M. M. P., de Neuchâtel,

circulait de Peseux en direction de la rue

des Parcs; au carrefour de Vauseyon, une

Alfa ou une Fiat rouge qui se trouvait en présélection pour le centre ville, lui a coupé

la route. Afin d'éviter cette voiture, celle de

M. M. P. s'est jetée contre un candélabre au

nord de la rue des Parcs, devant le Nº 114.

témoins de cet accident sont priés de pren-

dre contact avec la gendarmerie de Neu-

Les dégâts matériels sont importants.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permis saisi Samedi vers 16 h 50, Mme M.H. G., du

Noirmont, descendait la rue de Pouillerel ; à

la hauteur de la rue Numa-Droz, sa voiture

est entrée en collission avec celle conduite

Le permis de conduire de M<sup>me</sup> M.H. G. a été

Etat civil

(14 février)

Naissances: Huguenin-Virchaux, Vanessa,

fille de Bernard François et de Dora, née Frick;

Boss, Sidonie, fille de Raymond Edgar et de

Promesses de mariage: Combier, Jean-

Mariage civil: Cattin, Claude Alin et Crevoi-

Marie Léon et Lauber, Chantal Marguerite.

Berthilde Nadège, née Greppin.

châtel, tél. 24 24 24.

Le conducteur de la voiture rouge et les

s'en tire avec un succès inègal, mais qui, heureusement, va plutôt crescendo. Par la radicalité même de son propos, non seulement elle bouscule, parfois avec humour, les bases les mieux ancrées de la « supériorité » masculine, mais elle montre que la libération de la femme, c'est, au fond, bien autre chose que la guerre des sexes.

Une heure d'interpellations, souvent dérangeantes - donc salutaires - mais agencées avec intelligence par une authentique professionnelle du spectacle.

## Prospectives de l'AVS: nouvelles demandes Le législatif de Cortaillod ne chôme pas

De notre correspondant : Le législatif de Cortaillod s'est réuni récemment sous la présidence de Mme Pierrette Guenot en présence de 37 conseillers.

Afin d'éviter de coûteuses réparations, le remplacement du câble électrique desservant la rue des Chavannes-ouest, posé en 1941, s'avère nécessaire. Pour réaliser cette opération, un crédit de 65.000 fr. a été accepté, à l'unanimité. Les lampes sur poteaux, de l'éclairage public, seront remplacées par des candélabres. On profitera de l'ouverture de la fouille pour poser aussi un tube destiné à recevoir ultérieurement un câble TV, une mesure sage. De mai à septembre, il n'y aura pas moins de 40.000 m<sup>2</sup> de gazon à tondre sur le territoire communal, plage et terrains de sport inclus. Pour permettre une meilleure planification de ce travail l'acquisition d'un véhicule devant remplacer l'ancien en mauvais état, l'assemblée à accordé un crédit de 25.000 fr. par 31 voix contre quatre. Le nouvel engin de fauchage sera également éguipé pour l'hiver d'une lame-chasse-neige et d'une cabine.

#### **DES OBJECTIONS**

Un troisième crédit de 51.200 fr. destiné à l'achat d'un tracteur à chenilles pour travaux de vignes, a d'abord fait l'objet d'un amendement puis l'arrêté, amendé, a été refusé par 19 voix contre 11 après une longue discussion. Le directeur des domaines a démontré que l'acquisition d'un tel engin ne pouvait qu'être rentable mais l'assemblée prétendit que cette dépense était prématurée, tout en avançant d'autres objections. Un nouveau droit de suprficie de 268 m² a été accordé pour une durée de 30 ans, à la Société de développement pour permettre la construction d'un complexe : « buvette-vestiaires-sanitalres » à la plage. Cette demande n'a rencontré aucune opposition. Munie d'un amendement de la commission des rapports, une demande de convention entre la commune et M. Georges Ducommun, relative à l'inscription au registre foncier, d'une limite fictive de gabarit, a été accordée par 22 voix contre 3. Les frais de transactions seront à la charge du bénéficiai-

re. Après une courte interruption, le législatif a approuvé par 31 voix contre une, une demande d'adoption d'un nouveau plan de quartier au lieu dit : « Mont-de-Pitié » ainsi que son règlement. Il pourra être construit, sur cette étendue de 7400 m<sup>2</sup> : au maximum 17 maisons familiales et un garage central. De plus, un abri PA a été prévu. La commission d'urbanisme a demandé, par amendement qu'aucune construction de baraques et ré duits ne soit autorisée. Cet amendement a été accepté par l'assemblée, avant le vote de l'ar-

#### **UNE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE**

Un groupe de cinq libéraux a déposé une motion relative à l'utilisation de la nouvelle zone pour petites industries nouvellement créée sur le plateau au nord du village. M. Henri Louis Vouga a développé cette motion qui a suscité une discussion nourrie. M. Robert Comtesse, président de l'exécutif a déclaré qu'il était impossible, pour le moment d'articuler des chiffres au sujet des frais d'infrastructures. Mise au vote, cette motion a été repoussée par 17 voix contre 12. Ensuite on a lu la lettre de démission de M. Charles-André Donzé (soc).

Dans les divers, M. Debrot (rad) a demandé où en est « l'affaire des citernes à gaz ». M. Jean-Louis Moulin, a expliqué que des opposants ont déposé recours auprès de l'Etat, ce qui a retardé la suite des opérations. Rappelons que le législatif s'était prononcé, en juin 1978, pour l'implantation de ces réservoirs au lieu-dit « Pièces-Chaperons », que cette affaire traîne depuis 1975, au détriment des usagés et de la commune et que des frais considérables et combien inutiles s'accumulent sans compter maints désagréments !

M. Daniel Perriard (lib) a interpellé le Conseil communal à propos de vignes en friches aux Rondenières. M. Pierre Vouga, directeur des domaines, en a justifié les raisons. Mais, M. Perriard n'est pas satisfait de cette réponse. Enfin, de nombreuses autres questions ont été posées dans les divers sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici.

## La vocation agricole du village de Travers

De notre correspondant régional:

Le Val-de-Travers a encore une forte armature agricole mais celle-ci est répartie très différemment suivant les communes qui peuvent être classées en trois catégories. Dans la première, on trouve trois localités. Travers vient en tête avec 59 exploitations, suivi des Verrières (37) et de La Côte-aux-Fées (31). Dans la deuxième catégorie, il y a Couvet avec 28 exploitations, Les Bayards (26), Buttes (22), Saint-Sulpice (21) et Boveresse (20). En troisième rang viennent Môtiers (19), Noiraigue (6) et Fleurier qui n'en a plus que cinq.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

La surface agricole du Val-de-Travers est de 6.666 hectares. La surface par Mont-des-Verrières (342.000), des Bourdomaine est nettement supérieure à la moyenne suisse, mais la concentration qui de Boveresse (278.000), de Buttes

s'est produite ces dernières années a aussi son revers car elle conduit à l'hémorragie démographique dans les campagnes.

Comme nous l'avons écrit récemment, l'addition du lait livré au Val-de-Travers non compris celui de la Nouvelle-Censière, rattachée à la fédération vaudoise, a été l'an passé de 11.700.000 kilos en nombre rond. La Côte-aux-Fées vient en tête avec 1.413.000 kilos, puis Travers avec 1.242.000 kilos suivi des Bayards (985.000), Les Verrières (906.000), des Parcs (851.000), des Jordans (849.000), des Sagnettes (716.000), de Couvet (672.000), du Mont-de-Travers (574.000), de Fleurier (556.000), du Sapelet (492.000) de Môtiers (444.000), de la Montagne-de-Buttes (409.000), du quins (306.000), de Noiraigue (279.000),

(246.000) et enfin de Saint-Sulpice (158.000).

#### LE SALAIRE PARITAIRE

Le salaire paritaire des paysans n'est toujours pas atteint. Même si les conditions atmosphériques de l'année dernière ont amélioré les revenus, il manque encore et toujours quelque 40 fr. par journée de travail en zone de montagne. On a annoncé une augmentation de un centime sur le lait pour le 1er mars prochain. Ce sera en réalité une augmentation de la retenue, c'est-à-dire une diminution de salaire. Quant aux payements compensatoires (ou paiements à la surface) que la division fédérale de l'agriculture promet depuis bientôt huit ans, si, selon le président Schlub, des paysans attendent ces prestations pour payer leurs factures, il souhaite aux créanciers une patience à toute épreuve!

## «Echo de Riaux»: l'accordéon se porte bien à Môtiers

De notre correspondant :

dence de M. Gérard Mugnier. Le procès verbal accepté, il appartenait au président de présenter son rapport annuel. Nous avons relevé que le club a obtenu une frange « or » au dernier concours romand de Boudry, 53 répétitions et services durant le dernier exercice ont été suivi régulièrement par les membres (dont 14 à l'extérieur). Tout en relevant la bonne te-

Prévisions pour

toute la Suisse

L'anticyclone qui s'étend de la Russie à la

Scandinavie alimente toujours une grande

partie de l'Europe en air froid. En revan-che, la dépression d'Italie qui entraînait passablement de nuages de la Méditerranée

vers les Alpes perd peu à peu de son activi-

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais: une nappe de stratus

persistera sur le Plateau avec une limite

supérieure située vers 1500 mètres. Au-

dessus de cette altitude ainsi que dans les

Alpes, la couverture de nuages se déchirera

peu à peu et le temps deviendra en partie

ensoleillé. Sur le plateau, la température restera comprise entre -1 et + 3 degrés.

En Valais, elle atteindra - 2 à - 6 degrés au

petit matin et 2 à 6 degrés l'après-midi.

Vents généralement faibles et de directions

Suisse alémanique: stratus sur le

plateau, nébulosité changeante en altitude.

Sud des Alpes et Engadine: temps assez

Evolution probable pour mardi et mer-

credi: sur le plateau, stratus ne se déchirant

que par endroits. Ailleurs, temps généra-

Observations

à Neuchâtel

1 février 1979. Température : Moyenne 0,9, min.: -0,4, max.: 1,7. Baromètre:

Moyenne: 714,4. Eau tombée: 0,7 mm.

Vent dominant: DIrection: est, force: fai-

ble. Etat du ciel: couvert, brumeux, neige

météorologiques

Neuchâtel,

avec quelques intervalles

très variables.

lement ensoleillé

de 3 à 4 h 15.

Observatoire

nue en général de la société, le président diophonique a eu lieu et il espère que son La société d'accordéonistes « Echo de Mugnier a tenu à rappeler que les répéti- club puisse figurer parmi les lauréats des Riaux » a siégé à Môtiers sous la prési- tions à domicile sont toujours valables. cinq clubs du canton qui ont eu la possi-La caissière a donné connaissance du bilan de fin d'année qui semble enfin prendre une tournure favorable, et permet d'entrevoir un avenir plus serein. Le directeur en charge, M. Michel Grossen, a remercié les membres actifs de leur dévouement. Les répétitions ont été bien suivies, néanmoins il y manque encore un peu de discipline. Un enregistrement ra-

17 février 1979. Température: Moyenne

0,8, min.: 0,1, max.: 1,7. Baromètre: Moyenne: 717,7. Eau tombée: - Vent

dominant: Direction: est, force: faible.

et températures

et Méditerranée

A 13 heures sous abri: Zurich: couvert,

1 degré; Bâle-Mulhouse: couvert, -1;

Berne: couvert, 0; Genève-Cointrin:

couvert, 1: Sion: couvert, 2; Locarno-

Monti: nuageux, 8; Saentis: nuageux, -6;

mer de brouillard; Paris: couvert, 0; Lon-

dres: couvert, -1; Amsterdam: couvert,

-6; Francfort: couvert, -3; Berlin:

couvert, -2; Copenhague: couvert, bruine,

-3; Stockholm: peu nuageux, -4; Munich:

couvert, bruine, 0; Innsbruck: couvert,

bruine, 3; Vienne: couvert, 2; Prague:

couvert, 2; Varsovie: couvert, -3;

Moscou: nuageux, - 6; Budapest: nuageux, 5; Rome: nuageux, 14; Milan: nuageux,

9; Nice: peu nuageux, 14; Barcelone: serein, 11; Madrid: nuageux, 6 degrés.

PRESSION BAROMÉTRIQUE

À NEUCHÂTEL

**FÉVRIER** 

Niveau du lac

le 18 février 1979

14 | 15 | 16 | 17 | 18

Etat du ciel: couvert, brumeux.

Temps

Europe

Neuchâtel.

bilité d'effectuer ce service.

#### **AU CARNET ROSE**

Au carnet rose de la section, mention-

nons que M<sup>1le</sup> Christine Bobillier a reçu pour la douzième fois une cuillière pour un exercice annuel sans absence. Mme Georgette Chevré, unique membre fondatrice du club s'est vu décerner un service à thé pour 20 ans de sociétariat. Nous ne citerons que quelques membres, tant la liste de méritants fut longue. Il est à relever que ce club, dirigé par un président dynamique, commence sérieusement à faire parler de lui et ceci est heureux. M. Grossen, directeur, voue également tous ses efforts pour la promotion de l'« Echo de Riaux ». Dans la formation du comité il est à relever que Mile Anne-Lise Bourquin, secrétaire, a demandé à être relevée de ses fonctions, pour des raisons professionnelles. Elle sera remplacée partiellement par Mme Furrer de Fleurier, membre du club. Mile Françoise Etienne de Môtiers complètera le comité. Dès lors le comité se présente comme suit : président : M. Gérard Mugnier ; vice-président : M. Gabriel Vallet ; caissière : Mme Georgette Chevré; MM. Banneret, Daniel Chevré et Jean Rota gardent le poste de chef matériel. M. Michel Grossen garde la baguette de directeur. 1979 est l'année du 20<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de la société. Elle désire marquer ce fait d'une manière originale et organisera une course aux œufs le 20 mai. Rappelons que dans la région ce genre de manifestation a totalement disparu et il est heureux de voir ce retour

aux traditions. Dans les divers, la date de la soirée andames et demoiselles.

L'ambiance qui suivi l'assemblée fut des plus amicales. Il est cependant heureux de constater qu'enfin une société n'a pas de problème de succession. En effet, les postes vacants sont remplacés immédiatement, en pleine assemblée, ce qui n'est pas courant. Espérons que la verve reste dans ce club et qu'il puisse animer encore longtemps la vie musicale

Madame Abel Cattin-Borgognon et sa

nuelle a été retenue. Elle se déroulera le 24 novembre. En outre, la longueur des jupes des membres féminines a animé la fin de l'assemblée. En effet, leur peu de longueur a suscité différentes interventions. Il a donc été décidé de recourir à une personne professionnelle afin de rallonger cet habillement qui, selon certains, découvre par trop les jambes de ces ainsi que les familles parentes, alliées et

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

#### Abel CATTIN

leur cher époux, père, parent et ami, enlevé à leur affection après quelques jours de grandes souffrances, dans sa 72<sup>me</sup> année.

2034 Peseux, le 17 février 1979. (Clos 11a.)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 20 février.

Cérémonie religieuse en la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

A notre cher et regretté époux et papa

Lucien DUBACH

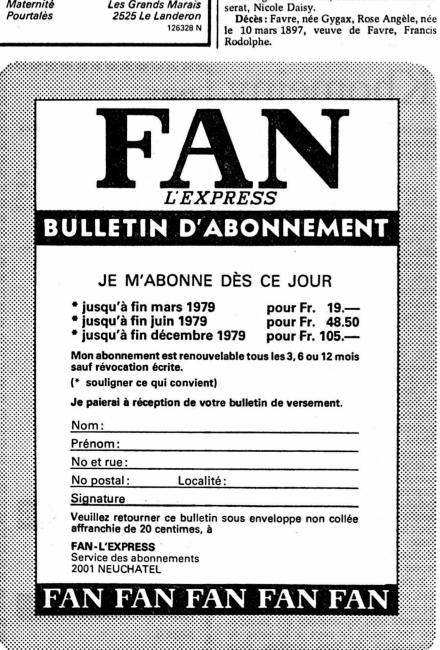
19 février 1977 - 19 février 1979

Déjà deux ans que tu nous as quittés,

mais ton souvenir ne s'effacera jamais, tu es toujours parmi nous.

Ton épouse et tes enfants 128253 M





## A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



#### Brillante soirée des écoles catholiques

 PRÈS de 400 personnes ont assisté samedi soir, à la Cité Universitaire, joliment décorée à la vénitienne, au dîner d'amitié des écoles catholiques de Neuchâtel. L'ambiance était fraternelle, le cadre enchanteur. Tout n'était que sérénades, douceurs et couleurs. Des teintes gaies et claires, des grappes de pigeons suspendues aux lustres évoquaient la place Saint-Marc et une fresque représentant le pont des soupirs invitait au voyage. M. François Grandjean, maître ès-courtoisie et sa brigade, aidés par une quarantaine d'élèves bénévoles se sont surpassés. Une riche loterie, fruit de la générosité des parents et des commerçants a fait des heureux. L'orchestre «The Gil-Bert» a suscité des vocations à la danse dans un climat de fête, jusqu'à l'aube.

#### **DES ÉCOLES OUVERTES À TOUS**

M. Jean-Pierre Roulet, nouveau président de l'Amicale, entouré de son comité actif, n'a pas dissimulé son émotion face à un tel élan de solidarité qui réchauffe le cœur. Les écoles catholiques du chef-lieu, qui accueillent 120 élèves de toutes les confessions et une vingtaine de bambins sont-elles privées? Vues de l'extérieur tout tend à le faire croire. La réalité est différente. Quoique non reconnues officiellement, le programme, les manuels scolaires et les examens sont rigoureusement les mêmes que dans une école de la Ville. Le terme de privé n'est donc qu'une étiquette qui pourra être décrochée de la porte le jour où l'enseignement chrétien bénéficiera de la gratuité du matériel et des manuels scolaires grâce à la compréhension des autorités.

Les écoles catholiques sont bien vivantes grâce à ses enseignants, des frères vivant en communauté qui suivent la ligne tracée par le fondateur de leur ordre, saint Jean-Baptiste de Lasalle en faisant de l'enseignement une vocation. Un enseignement officiel, de valeur, qui contribue à la promotion des valeurs spirituelles dans un esprit de tolérance, d'ouverture, de peut-être des surprises.

dialogue et de dévouement ianorant les préjugés. Le but de la manifestation est de réunir les anciens élèves, parents et amis des écoles catholiques. Le bénéfice intégral de cette belle soirée sera utilisé, comme les années précédentes, à subvenir aux frais d'entretien et de réfection des salles de classes de Vieux-Châtel dont les locaux appartiennent à la paroisse de Notre-

Ce dîner annuel (le 13<sup>me</sup>) est un témoignage d'attachement et de foi en l'avenir de l'enseignement chrétien, une grande fête qui appelle l'amitié du cœur, un témoignage de l'unité régnant au sein d'une grande famille. Samedi, chacun a confirmé par sa présence l'aspiration de développer une formation visant à préparer des hommes et des femmes aux grandes tâches du 21<sup>me</sup> siècle par le biais d'une solide action pédagogique qui a fait ses preuves. A l'an prochain, c'est-àdire, à tout de suite!

#### Auto volée retrouvée

· SAMEDI, vers 18 h 30, on a retrouvé 12, rue des Sablons, l'Opel 1900 S, vert métallisé, immatriculée NE 76 509, volée dans la nuit du 7 au 8 février rue Isabelle de Charrières, malgré le fait que les portières étaient fermées. Le véhicule, sans esa parcouru environ 1800 kilomètres. Les malfaiteurs ont commis des dégâts et le propriétaire, M. J. Gadomski, a trouvé des albums de photos familiales en couleur et des objets personnels (couteaux, ciseaux, une cassette) abandonnés par le ou les voleurs ce qui permettra, sans doute, une identification rapide. Les freins qui avaient été remis à neuf ont subi une rude épreuve et les phares étaient allumés. Qui a commis ce délit ? De jeunes voyous en quête d'« évasion » ou des bandits à la recherche d'un mauvais coup? Il ne semble pas, pour l'heure que ce vol soit associé à l'attaque récente d'un pompiste à Boudry. La police cantonale dispose maintenant d'éléments nouveaux pour poursuivre son enquête qui réservera

## Canton de Neuchâtel: 3 oui et 1 non L'initiative atomique cantonale acceptée

L'initiative sur les installations atomiques a certainement joué un grand rôle dans la participation (45 %) pour une fois assez satisfaisante du corps électoral neuchâtelois. Nous l'avons dit, ce scrutin revêtait une importance capitale puisque l'avenir même du pays était en jeu. D'ailleurs, les résultats de l'ensemble de la Suisse montrent que les événements d'Iran, notamment, avec leurs conséquences sur le ravitaillement en pétrole et sur la hausse des prix, ont fait réfléchir plus d'un citoyen.

Le peuple neuchâtelois a cependant été plus sensible aux arguments des initiateurs qu'à ceux du Conseil fédéral et du parlement qui en recommandaient le rejet. C'est assez massivement (64,6 %) qu'il a approuvé le contenu de cette initiative, seules cinq communes la repoussant de justesse.

Sur la même lancée, l'électorat neu-

#### Jeune homme grièvement blessé aux Sabions

Hier vers 19 h 35, M. L. E., de Neuchâtel, circulait rue des Sablons en direction est; à la hauteur du Nº 40, sa voiture a renversé M. Gilles Fullerton, âgé de 19 ans, de Neuchâtel, qui s'était élancé sur la chaussée sans prendre les précautions d'usage.

Souffrant d'une fracture du crâne et de blessures sur tout le corps, le jeune homme a été conduit à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police

#### LA VIE DES SOCIÉTÉS

#### A «L'Echo du sapin»

Dernièrement s'est tenue l'assemblée statutaire de la société de chant « L'Echo du sapin ». Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée le président. M. Jean-paul Reuge fit un tour d'horizon sur l'activité de l'année écoulée qui vit la société participer à la soirée du Jodler-club, et visites des hôpitaux. Puis, le trésorier donna une situation du comp-

Le directeur, M. Roger Sommer est reconduit dans sa fonction avec acclama-

Le comité réélu en bloc se présente ainsi : président, M. Jean-Paul Reuge : vice-président, M. Jean Burkhardt Caisab sier, M. Jean-Claude Hofer; secrétaire. Gérald Odoni ; secrétaire-adjoint. M. Fredo Moser; archiviste, M. Guy Lapaire: assesseur, Mme Rose Pilber.

M. Bistolfi. C'est une soif de savoir qui se

manifeste à tous les niveaux, aussi bien à

l'université que chez les ouvriers et les

châtelois a dit également oui (67,40 %) à La Chaux-de-Fonds étant celui où les oui l'initiative atomique cantonale qui avait abouti en 1976 avec 11.000 signatures. Ainsi, le peuple neuchâtelois, après les Bâlois et les Saint-Gallois, pourra se prononcer lorsque les autorités cantonales donneront leur avis à la Confédération à propos de l'implantation d'une installation nucléaire sur notre territoire. Mais. rappelons-le, la Confédération est souveraine dans ce domaine et elle n'est pas forcée de suivre le préavis de notre canton. Seules deux communes (Enges et Vaumarcus) ont dit non à cette initiative.

#### **TROIS ANS APRÈS**

Il y a trois ans, le corps électoral neuchâtelois avait refusé le vote à 18 ans sur le plan cantonal. Il s'était, en effet, trou-23.016 citoyens et citoyennes (63,70 %) à s'opposer au projet contre seulement 13.118 (36,30 %) à l'approuver. A cette époque, le Conseil d'Etat avait exprimé sa crainte d'un échec devant le peuple mais le Grand conseil avait approuvé à 80 % le projet de décret. Quant aux partis, si socialistes et popistes avaient milité en faveur du oui, les bourgeois avaient laissé la liberté de vote. Tous les districts avaient dit non,

avaient été les plus nombreux (41,46 %).

Ce week-end, la situation était un peu différente : pratiquement tous les partis recommandaient le oui. Ils ont été largement suivis puisque 60,21 % de l'électorat ont approuvé le projet. Seul le district du Val-de-Travers a été négatif à la faible majorité de 50,77 %. Par contre, 23 communes - surtout dans les deux vallons et dans le district du Locle - ont refusé le projet tandis que Savagnier, La chaux-du-Milieu et Les Planchettes obtenaient des scores égaux.

On peut donc parler d'un renversement complet de la situation bien que le projet ait été placé dans un contexte dif-

#### **UN OUI ET UN NON**

Peu de choses à dire concernant l'arrêté fédéral sur les chemins et sentiers qui a été largement accepté (60,9 %) sauf par le Val-de-Travers (51,16 % de non); 21 communes ont refusé cet objet alors que Bémont, Dombresson et Fresens ne sont pas arrivés à se départager.

Quant à l'absurde initiative lancée par les jeunes Bons Templiers ayant pour

objectif d'interdire toute publicité en faveur du tabac et de l'alcool, elle a été balayée par 64 % des votants après une campagne particulièrement chaude. Cette sage décision était d'ailleurs attendue dans notre canton où les communes unanimes ont dit non.

#### CINQ FOIS NON

Une commune s'est illustrée en votant cinq fois non : Enges. De leur côté, Les Bayards, Le Cerneux-Péquignot et Brot-Plamboz n'ont accepté que l'initiative cantonale.

Si l'initiative atomique a polarisé l'attention et a certainement conduit les gens aux urnes, finalement c'est l'arrêté abaissant l'âge du droit de vote qui a fait le meilleur score puisque 43.073 votes ont été déposés alors que « chemins et sentiers » recueillaient 42.815 votes et les installations atomiques « seulement »

En conclusion, on remarquera que le canton de Neuchâtel a pratiquement voté dans le même sens que les autres cantons romands et le Tessin, seuls Fribourg et le Valais disant non au vote à 18 ans, ce même Valais ayant dit d'ailleurs quatre fois non. Jean MORY

New Charles	- T	Droit de vote à 18 ans		Chemins et sentiers			iative - tabac	aton	ative nique érale	Initiative atomique cantonale	
Neurophical		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Housene	Neuchâtel					v.					
Saint-Balles		5.450	3.807	6.138	3.009	3.504	5.655	6.048	3.103	6.122	
Marin Engaprier   377   238   391   277   223   388   409   198   413   179   177   177   189   270	Hauterive										
Comman	Marin-Epagnier									413	179
Cressies											
LeL Enderson										100000000000000000000000000000000000000	
	Enges	1575		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			0.000	30,000,00			
Bounday		200.00000000		10 (00) 00				100000		100000000000000000000000000000000000000	
Boundary		7.717	5.591	8.409	4.743	4.763	8.410	8.452	4.705	8.589	4.097
Cortalisid   590   388   450   520   260   711   552   421   551   399   Colombier   635   511   574   555   288   843   649   478   645   448   Average   747   748   755   748	Boudry									١.	*
Colombrie		474	403	518		267	606		309	557	297
Averenier		10.00 (0.000)		100,417,400		Control Control		1000 10 10		Secret Response	
Correlles-Cormond.   573   518   611   486   359   735   666   425   670   366   806   475   770   366   806   475   770   366   806   475   770   366   806   475   470   4	Auvernier			The second second		War and the same of		0.000 10.000			
Bole								200000000000000000000000000000000000000			
Broke     24-23	Bôle		206	and the second second				325			
Bevalux	Rochefort	149	104	140	112			100			( - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( -
Saint-Aubin-Sauges   313	Bevaix					1.5					
Freenes	Gorgier-Chez-le-Bart	100.0000 20				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
Montalchez		190 000						1		0.500	
Val-de-Travers	Montalchez	20.020	25	15	23	10	28	24	16	22	15
No.   Convert											
Couver						,					
Travers 151 179 149 178 97 231 217 111 196 111 Noriarigue 52 69 51 69 33 86 74 46 71 47 80	Môtiers	129	97	105	118	37	186	131	92	135	81
Noiraigue		100000000000000000000000000000000000000				100		12 12 12			
Boveresse		200 000									
Buttes	Boveresse										
La Côte-aux-Fées. 67 118 70 108 77 107 119 64 116 61 Saint-Sulpice. 49 38 44 45 30 59 56 32 65 31 Les Verrières. 91 137 102 124 70 157 129 95 124 93 Les Verrières. 91 137 102 124 70 157 129 95 124 93 Les Bayards. 34 50 38 46 25 59 41 44 66 35 Total 1,433 1,478 1,409 1,476 955 1,946 1,827 1,073 1,799 998    Val-de-Ruz  Cernièr. 291 223 319 190 190 321 361 156 370 135 Chéard-Saint-Martin 176 165 172 165 120 217 215 124 221 108 Dombresson. 176 158 165 165 103 228 206 126 202 121 Villières. 36 41 33 44 23 53 55 2 55 47 26 Le Pâquièr. 28 42 43 27 27 43 45 25 49 20 Savagnièr 116 116 116 112 117 72 156 165 65 65 65 59 enin-Villare-Saules 80 83 81 80 47 112 109 52 102 56 Fenita-Villare-Saules 80 83 81 80 47 112 109 52 102 56 Fenitalines 94 83 103 72 64 114 126 52 117 57 Engollon. 12 19 14 18 5 24 23 8 21 11 Fontainemolon. 224 157 242 134 152 228 224 127 57 74 Les Hauts-Geneveys. 109 114 115 106 73 150 153 71 155 59 Boudevillers: 76 84 68 84 52 100 109 48 Boudevillers: 76 84 68 84 52 100 109 48 North-Market 19 109 130 130 130 130 130 130 130 130 130 130				The state of the s				A LA PARTIE		The same of the sa	
Les Verrières   91   137   102   124   70   157   129   95   124   93   Total   1.433   1.478   1.409   1.476   955   1.946   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.827   1.073   1.799   998   1.476   1.47	La Côte-aux-Fées			70	108	77	107	119	64	116	61
Les Bayards					4000 1777 1884			2007 2000 2000		100 500 500	
Val-de-Rux	Les Bayards	34	50	38	46	25	59	41	44	46	35
Cernier		1.433	1.478	1.409	1.476	955	1.946	1.827	1.073	1.799	998
Chézard-Saint-Martin   176		201	200	240	100	100	204		450	270	405
Villiers		5,5,900 15	100000000000000000000000000000000000000		0.000	(1 - (1 -		144,040	1000=0=0	3000000 0000	
Le Păquier         28         42         43         27         27         43         45         25         48         20           Savagnier         116         116         112         117         72         156         165         65         164         59           Fenin-Vilars-Saules         80         83         81         80         47         112         109         52         102         56           Fontaines         94         83         103         72         64         114         126         52         117         57           Engollon         12         19         14         18         5         24         23         8         21         111         Fontaines         6         80         66         80         66         84         68         84         52         100         109         48         107         49           Valangin         89         60         80         66         80         65         53         92         113         36         107         38           Les Genes-S-Coffrane         140         170         180         128         73         237         79			100.00	52 12 500	77.555.0957	10 140,000		1,000,000,000		000,0000,0000	
Savagnier		558.5	24 800	100000	15 105						
Fontaines	Savagnier		200	16 575500	8.00	20.000		12 (2004)			
Engollon			0.8	350.50		5.00		0.000		10.000	
Les Hauts-Geneveys   109	Engollon	Toward at	600,000,000	14	18	5	24	23	8		11
Boudevilliers			1000 00 1000					40000			
Coffrane	Boudevilliers	76	84	68	84	52	100	109	48	107	49
Les GensCoffrane					20,000	790775		100000	17 74945		
Total	Les GensCoffrane	140	170	180	128	73	237	172	136	190	113
Le Locle         1.978         1.292         2.443         803         1.297         1.917         2.146         1.069         2.227         946           Les Brenets         193         141         212         118         136         196         175         155         190         133           Cerneux-Péquignot         46         66         40         72         30         80         54         58         61         50           La Brévine         60         109         58         110         45         122         110         57         104         61           Bémont         20         22         20         20         8         34         17         23         22         19           Le Chaux-du-Milieu         64         64         56         73         27         96         84         44         84         39           Les Ponts-de-Martel         186         197         218         158         151         223         249         127         238         121           Brot-Plamboz         15         57         21         49         22         48         34         35         36         32 <td></td> <td></td> <td></td> <td>TOTAL DESIGNATION OF THE PARTY OF THE PARTY</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				TOTAL DESIGNATION OF THE PARTY							
Le Locle   1.978   1.292   2.443   803   1.297   1.917   2.146   1.069   2.227   946		1.776	1.032	1.864	1.001	1.153	2.216	2.202	1.136	2.280	1.026
Les Brenets		1 070	1 202	2 442	903	1 207	1 017	2 146	1.000	2 227	046
La Brévine         60         109         58         110         45         122         110         57         104         61           Bémont         20         22         20         20         8         34         17         23         22         19           La Chaux-du-Milleu         64         64         56         73         27         96         84         44         84         39           Les Ponts-de-Martel         186         197         218         158         151         223         249         127         238         121           Brot-Plamboz         15         57         21         49         22         48         34         35         36         32           Total         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         Centre         7.267         2.323         6.129         3.544         3.961         5.570         6.518         3.092         6.654         2.615           Les Planchettes         33         33         38         29         24         43         40	Les Brenets				100000000000000000000000000000000000000			SCHOOL OF STREET		Section Charles Control of the	A-20
Bémont			(2.2		21 7751			579.5		100 100	
Les Ponts-de-Martel         186         197         218         158         151         223         249         127         238         121           Brot-Plamboz         15         57         21         49         22         48         34         35         36         32           Total         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         7.267         2.323         6.129         3.544         3.961         5.570         6.518         3.092         6.654         2.615           Les Planchettes         33         33         38         29         24         43         40         27         42         26           La Sagne         157         143         158         131         99         195         182         113         181         104           Total         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           RÉSULTATS PAR DISTRICTS         8.409         4.743         4.763         8.410         8.452         4.705<			7527534					10 0 00		50.00	
Brot-Plamboz	La Chaux-du-Milieu									100 7 10	
La Chaux-de-Fonds           Centre         7.267         2.323         6.129         3.544         3.961         5.570         6.518         3.092         6.654         2.615           Les Planchettes         33         33         38         29         24         43         40         27         42         26           La Sagne         157         143         158         131         99         195         182         113         181         104           Total         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           RÉSULTATS PAR DISTRICTS           Neuchâtel         7.717         5.591         8.409         4.743         4.763         8.410         8.452         4.705         8.589         4.097           Boudry         4.991         3.989         4.998         3.915         2.690         6.227         5.472         3.458         5.493         3.154           Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-R					17 mm						
Centre         7.267         2.323         6.129         3.544         3.961         5.570         6.518         3.092         6.654         2.615           Les Planchettes         33         33         38         29         24         43         40         27         42         26           La Sagne         157         143         158         131         99         195         182         113         181         104           Total         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           RÉSULTATS PAR DISTRICTS           Neuchâtel         7.717         5.591         8.409         4.743         4.763         8.410         8.452         4.705         8.589         4.097           Boudry         4.991         3.989         4.998         3.915         2.690         6.227         5.472         3.458         5.493         3.154           Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-Ruz         1.776         1.632	Total	2.562	1.948	3.068	1.403	1.716	2.716	2.869	1.568	2.962	1.401
Les Planchettes         33         33         38         29         24         43         40         27         42         26           La Sagne         157         143         158         131         99         195         182         113         181         104           Total         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           RÉSULTATS PAR DISTRICTS           Neuchâtel         7.717         5.591         8.409         4.743         4.763         8.410         8.452         4.705         8.589         4.097           Boudry         4.991         3.989         4.998         3.915         2.690         6.227         5.472         3.458         5.493         3.154           Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-Ruz         1.776         1.632         1.864         1.501         1.153         2.216         2.262         1.136         2.280         1.026           Le Locle         2.562         1.948 <t< td=""><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>s</td><td></td></t<>	1									s	
La Sagne         157         143         158         131         99         195         182         113         181         104           Total         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           RÉSULTATS PAR DISTRICTS           Neuchâtel         7.717         5.591         8.409         4.743         4.763         8.410         8.452         4.705         8.589         4.097           Boudry         4.991         3.989         4.998         3.915         2.690         6.227         5.472         3.458         5.493         3.154           Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-Ruz         1.776         1.632         1.864         1.501         1.153         2.216         2.262         1.136         2.280         1.026           Le Locle         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         7.457											2.700
Total       7.457       2.499       6.325       3.704       4.084       5.808       6.740       3.232       6.877       2.745         RÉSULTATS PAR DISTRICTS         Neuchâtel       7.717       5.591       8.409       4.743       4.763       8.410       8.452       4.705       8.589       4.097         Boudry       4.991       3.989       4.998       3.915       2.690       6.227       5.472       3.458       5.493       3.154         Val-de-Travers       1.433       1.478       1.409       1.476       955       1.946       1.827       1.073       1.799       998         Val-de-Ruz       1.776       1.632       1.864       1.501       1.153       2.216       2.262       1.136       2.280       1.026         Le Locle       2.562       1.948       3.068       1.403       1.716       2.716       2.869       1.568       2.962       1.401         La Chaux-de-Fonds       7.457       2.499       6.325       3.704       4.084       5.808       6.740       3.232       6.877       2.745         Total       25.936       17.137       26.073       16.742       15.361       27.323       27.622											
PAR DISTRICTS         Neuchâtel       7.717       5.591       8.409       4.743       4.763       8.410       8.452       4.705       8.589       4.097         Boudry       4.991       3.989       4.998       3.915       2.690       6.227       5.472       3.458       5.493       3.154         Val-de-Travers       1.433       1.478       1.409       1.476       955       1.946       1.827       1.073       1.799       998         Val-de-Ruz       1.776       1.632       1.864       1.501       1.153       2.216       2.262       1.136       2.280       1.026         Le Locle       2.562       1.948       3.068       1.403       1.716       2.716       2.869       1.568       2.962       1.401         La Chaux-de-Fonds       7.457       2.499       6.325       3.704       4.084       5.808       6.740       3.232       6.877       2.745         Total       25.936       17.137       26.073       16.742       15.361       27.323       27.622       15.172       28.000       13.421		7.457	2.499	6.325		4.084		6.740	3.232	6.877	
Boudry         4.991         3.989         4.998         3.915         2.690         6.227         5.472         3.458         5.493         3.154           Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-Ruz         1.776         1.632         1.864         1.501         1.153         2.216         2.262         1.136         2.280         1.026           Le Locle         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           Total         25.936         17.137         26.073         16.742         15.361         27.323         27.622         15.172         28.000         13.421	PARTICIPATION OF THE PROPERTY									>	
Val-de-Travers         1.433         1.478         1.409         1.476         955         1.946         1.827         1.073         1.799         998           Val-de-Ruz         1.776         1.632         1.864         1.501         1.153         2.216         2.262         1.136         2.280         1.026           Le Locle         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           Total         25.936         17.137         26.073         16.742         15.361         27.323         27.622         15.172         28.000         13.421   Participation au scrutin: 45 %	and the same of th				A. C.		200.00 10 40 200			200.000.000.000	
Val-de-Ruz         1.776         1.632         1.864         1.501         1.153         2.216         2.262         1.136         2.280         1.026           Le Locle         2.562         1.948         3.068         1.403         1.716         2.716         2.869         1.568         2.962         1.401           La Chaux-de-Fonds         7.457         2.499         6.325         3.704         4.084         5.808         6.740         3.232         6.877         2.745           Total         25.936         17.137         26.073         16.742         15.361         27.323         27.622         15.172         28.000         13.421    Participation au scrutin: 45 %  Electeurs inscrits: 96.828  Electeurs inscrits: 97.281	and the same of the same		THE CALL SELECTION				500000000000000000000000000000000000000				
La Chaux-de-Fonds       7.457       2.499       6.325       3.704       4.084       5.808       6.740       3.232       6.877       2.745         Total       25.936       17.137       26.073       16.742       15.361       27.323       27.622       15.172       28.000       13.421    Participation au scrutin: 45 % Electeurs inscrits: 96.828	Val-de-Ruz	1.776	1.632	1.864	1.501	1.153	2.216	2.262	1.136	2.280	1.026
Total											
Participation au scrutin : 45 % Electeurs inscrits: 96.828 Electeurs inscrits: 97.281		Assessed American State of the		1000			The Control of the Control				
·	Participation au scrutin : 45 %				· ·	× .		Electeurs insc	crits: 96.828	Electeurs ins	crits: 97.281

## Sous le patronage du consulat d'Italie au chef-lieu

## Vernissage de l'exposition Alan Piacenti

Samedi en fin d'après-midi, dans une salle de l'Eurotel, a eu lieu le vernissage de l'exposition du peintre italien Alan Piacenti. On notait la présence à cette importante cérémonie du consul d'Italie à Neuchâtel, M. Eugenio Campo, de M. Fortunato Mirabile, conseiller à l'ambassade d'Italie à Berne, de M. Guido Bistolfi, directeur du Centre d'études italiennes en Suisse à Zurich, de M. Vincent Tamburini, président du Centre culturel italien à Neuchâtel, ainsi que de M. Ettore Brero, chef d'orchestre. La ville était représentée par M. Philippe

Mayor, ancien conseiller communal et directeur des affaires culturelles, aujourd'hui président de la commission mixte italo-suisse pour les activités cultu-

QUE SIGNIFIE LE MOT CULTURE ?

M. Vincent Tamburini souhaita la bienvenue aux personnalités officielles, puis à l'artiste lui-même, un émigré italien qui nous apporte ici, dans le canton de Neuchâtel, un peu du cœur de sa patrie. Que signifie le mot culture? dit ensuite

autodidactes. Chacun s'exprime avec les matériaux de son choix, des mots, des notes, des couleurs. L'important est de s'exprimer. « J'ai questionné, dit M. Bistolfi, une fillette, la petite Patrizia, et je lui ai demandé quel était parmi ces tableaux celui qui lui plaisait le plus. C'est, m'a-t-elle dit, le Nº 3, « Rêve merveilleux ». Car

cette nuit, j'ai rêvé d'une chaise qui se transformait en une femme, puis en une cravate. Et je lui ai demandé encore, continue M. Bistolfi, lequel lui plaisait le moins. C'est, dit-elle, le Nº 15, « Lorsque l'énergie nucléaire détruit l'homme et la matière ». Je n'aime pas ces tas de déchets. Voilà bien la preuve, conclut M. Bistolfi, qu'une exposition peut contribuer au dialogue culturel à tous les niveaux, aussi bien à celui des intelligences les plus exigeantes et les plus raffinées qu'à celui des personnes que l'on dit sans culture ».

Enfin, M. Eugenio Campo souhaita le plus vif succès à l'artiste, en signalant que cette exposition serait suivie par une série d'autres, dans le cadre des relations culturelles étroites que la ville de Neuchâtel et le canton entretiennent avec l'Italie.

#### UNE PEINTURE DIRECTE

La peinture d'Alan Piacenti est en efcomme l'a laissé entendre M. Bistolfi, une peinture directe, naïve, très expressive et très colorée. C'est une peinture à sujet, et ces sujets, l'artiste les traite avec vigueur et avec énergie. Il y a là un accent sarcastique et caricatural, très sensible dans des œuvres comme « Dolce vita », « Rêve ecclésiastique », « Ministre, ministère et fauteuil... jaune ». L'accent se fait solennel et prophétique dans les « Dangers de la radioactivité ». Il v a une émotion intense dans « La triste nuit de la marine italienne », qui représente le bombardement d'une série de croiseurs dans un port italien.

A l'occasion, cet art un peu lourd et chargé s'aère et s'allège. Il y a beaucoup de finesse et de poésie dans la grande paix qui enveloppe la gare de Milan en grève, comme dans la baie de Saint-Blaise gelée, si gaie dans cette buée lumineuse. Enfin, comme la petite Patrizia, on se laisse volontiers captiver par ce « Rêve merveilleux » dont les personnages sont ceux d'un conte de fées. P. L. B.

Vue du vernissage à l'Eurotel. De gauche à droite (debout) on reconnaît MM. Fortunato Mirabile, Eugenio Campo, Alan Piacenti, Guido Bistolfi et Vincent (Avipress - P. Treuthard)

Qui veut voir loin et longtemps ménage sa vue...

... et s'adresse à



**OPTICIENS** 

**MAÎTRES** 

113052-R

## SI VOUS AVEZ BESOIN

Renseignements sans engagement Tél. (038) 24 17 20.

On cherche à acheter

#### **IMMEUBLE** CENTRE VILLE

Faire offres à CP 865 2001 NEUCHÂTEL 122928-1

#### A vendre à MARIN-ÉPAGNIER **MAISON FAMILIALE**

comprenant
2 APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES avec cheminées de salon, cuisines agencées, salles de bains, balcons,

caves et galetas. Magnifique situation, région tranquille, vue sur le lac et les Alpes. Aménagements extérieurs très soi-

Nécessaire pour traiter Fr. 75,000. Seiler et Mayor S.A.

Tél. 24 59 59. 127378-1

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

#### **IMMEUBLE LOCATIF** de 10 appartements

entièrement loués. Construction récente, aménagements extérieurs soignés, parc d'agrément et place de jeux pour les

Rendement 6,5 %.

Faire offres sous chiffres AK 439 au bureau du journal. 128229-



#### Lorsque **Bautec construit** votre foyer. prix et qualité, vœux et délais sont respectés!

L'expérience de la General Bautec est la meilleure garantie de votre totale satisfaction: Bautec a construit près de 1500 villas en Suisse! Demandez le «Dossier Bautec» gratuit.

#### GENERAL BAUTEC 3292 Busswil/Lyss - 032 / 84 42 55 2

Bussigny/Aarau/Winterthour pour «Dossier Bautec» 

NP, lieu

rén., nom

## Enchères publiques d'une maison à Corcelles

Madame Désirée-Léa Troyon née Ravier, à Corcelles, assistée par son curateur, Monsieur Claude-André Bindith, mettra en vente, par voie d'enchères publiques

#### JEUDI 22 FÉVRIER 1979, à 16 h, À L'HÔTEL DE LA GARE, À CORCELLES

une maison sise Grand-Rue 62, à Corcelles, formant les articles 73, 75 et 805 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche. Datant probablement du XVIIIe siècle, cette maison comprend un magasin avec arrière-magasin, une belle cave voûtée et sur deux étages, 6 pièces, cuisine. salle de bains et 2 W.-C. Petit jardin tranquille au nord du

Estimation cadastrale: Fr. 66.000.— Assurance-incendie (2 polices): Fr. 142.625.— y compris le supplément.

Travaux de rénovation nécessaires.

Pas de mise à prix. Echute réservée

Pour tous renseignements et pour obtenir une notice et une copie des conditions d'enchères, s'adresser à l'Etude Michel Merlotti, notaire, place de la Fontaine 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 66 55.

La maison pourra être visitée librement :

 lundi 12 février, de 10 h à 12 h; - mercredi 14 février, de 14 h à 16 h;

- et le jour de la vente, jeudi 22 février 1979, de 13 h 30 à

Le notaire commis aux enchères: Michel Merlotti 126226-1 علاو والا المنظم المنظم

#### **A LOUER**

**Exceptionnellement avantageux:** 

#### **A CRESSIER** LOGEMENTS

libres tout de suite ou à convenir, dans petit locatif, avec bains, cave, place de parc.

3 pièces + cuisine Fr. 320.-- + 70.--4 pièces + cuisine Fr. 380.-- + 80.--

Tél. (038) 47 18 33.

11977B-G

Neuchâtel, rue Fontaine-André 50

### **APPARTEMENTS NEUFS** de 3 pièces

à louer tout de suite ou pour date à convenir. Situation tranquille à proximité immédiate des services publics et du centre. Accès facile. Raccordés à Video 2000.

Grandes cuisines équipées et habitables, balcons, ascenseur, service de conciergerie. Places dans garage collectif à disposition.

PRIX DE LOCATION

Appartement des Fr. 470,-- + charges Fr. 20. Place dans garage collectif Fr. 60 .--.

Renseignements, visites: tél. (038) 25 63 41. 127428-0



Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

A vendre

au Crêt-Taconnet, Neuchâtel

C/24

## **ENTREPÔT**

comprenant habitation, bureaux et entrepôts avec rampe de déchargement et cour couverte.

Les intéressés sont priés de prendre contact, par écrit, avec la Brasserie du Cardinal S. A. représentée par SIBRA MANAGEMENT S. A., département Immeubles, 2, rte de Beaumont, 1700 Fribourg.



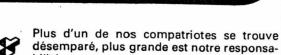
2074 Marin Rue Bachelin 8 Tél. 038 33 20 65

## Régie Michel Turin SA

Diplôme féd. de régisseur et courtier SAINT-BLAISE et MARIN

## A vendre TERRAINS EN

aménagées. Dès Fr. 80.- le m².



Secours suisse d'hiver

#### HAUTERIVE

A louer pour date à convenir (quartier de La Coudre), situation tranquille

## **GRAND APPARTEMENT**

cuisine agencée, deux salles d'eau et chambre de secours. Loyer Fr. 640.- + charges. Possibilité éventuelle de louer un

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 127005-G

A louer, à Boudry, tout de suite ou pour date à convenir,

studio avec garage

Location, charges comprises,

128210-G

Tél.42 37 55 - 24 59 59.

#### Gouttes-d'Or 17, 2000 Neuchâtel

1 studio libre tout de suite: 305 fr.

studio

libre tout de suite: 323 fr.

charges comprises.

Téléphoner au 25 07 14.

Etude RIBAUX & von KESSEL Avocats et notaires 2000 NEUCHÂTEL,

Tél. (038) 24 67 41 À LOUER À Neuchâtel, pour fin mars ou date à convenir:

**CASSARDE 34 GRAND 4½ PIÈCES** 

**AVEC BALCON** 

PARCS 87 **3 PIECES** 

Loyer Fr. 350.--. **VAUSEYON 15** 

**3 PIECES** Loyer Fr. 360 .-- .

**CARRELS 16** 3 PIÈCES Loyer Fr. 300 .--- .

**Etude RIBAUX & von KESSEL** Avocats et notaires 2000 NEUCHÂTEL

#### À LOUER

Tél. (038) 24 67 41

À Neuchâtel, pour fin mars ou date à

**A LA COUDRE** 

#### GRAND STUDIO NON MEUBLÉ

dès Fr. 225.- + charges.

#### **CENTRE VILLE**

#### STUDIO MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

dès Fr. 275 .--, tout compris.

**RUE DES BRÉVARDS** 

#### STUDIO MEUBLÉ

Fr. 190 .- , tout compris.

A louer dès le 1er avril 1979

127001-0

#### STATION-SERVICE (self-service)

« aux Verrières » sur route principale

avec café, kiosque et atelier. Appartement à disposition. Pour couple dynamique et commerçant. Veuillez svp. demander le bulletin d'inscription.



Aral (Suisse) S.A., 4002 Bâle. Tél. (061) 22 77 00//interne 57.

## **Appartements** de 3 et 4 pièces

à louer à Chez-le-Bart dans quartier tranquille, cuisines équipées, vaste séjour, balcon plein sud, caves et galetas.

Fr. 470.- plus charges.

Prix dès

Tél. (038) 24 70 52. 127434-G

Fr. 385.- plus charges.

A louer, pour date à convenir, appartements modernes de

**PIECE Fr. 170.—** 

BOUDRY

2 PIÈCES Fr. 250.---3 PIÈCES Fr. 295.—

Tél. 42 13 67.

2074 Marin Rue Bachelin 8 Tél. 038 33 20 65 127004-G

#### Régie Michel Turin SA Diplôme'féd. de régisseur et courtier

**DOMBRESSON** 

#### **APPARTEMENT** de 2 pièces

cuisine entièrement équipée Fr. 345.— charges comprises.

#### **APPARTEMENT** de 1 pièce

Libre tout de suite ou à convenir.

STUDIO complètement rénové, Fr. 260.-

charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.

**À LOUER** 

#### appartement de 3 pièces dans immeuble HLM à Serrières

Lover Fr. 329 .-- , charges et conciergerie comprises. Conditions: revenu maximum Fr. 22.800.- + Fr. 2000.- par enfant.

Prière de s'adresser à:

FIDIMMOBIL S.A., rue Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, NEUCHÂTEL

#### beaux studios avec cuisinette agencée, tout confort.

S'adresser à :

Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 22 34 16.

A louer ou à vendre MAUJOBIA, Neuchâtel,

#### MAGNIFIQUE VILLA dans zone tranquille et verdoyante,

comprenant: vaste séjour avec cheminée, cuisine aménagée avec cuisinière, lave-vaisselle, frigo, congélateur, grandes chambres à coucher, salle de jeux, piscine. Libre dès le 15 mai 1979 ou date à

tout confort, quartier tranquille.

tél. (038) 22 34 16.

#### beaux appartements de 2 pièces avec tout le confort.

A louer, tout de suite ou date à

TRAVERS, rue Sandoz-Travers

#### magnifiques studios et appartements de 4 pièces

tout confort, cuisine agencée, quartier tranquille. S'adresser à:

A louer, avenue de la Gare,

Seyon 10, 2001 Neuchâtel,

tél. (038) 22 34 16.

Tél. 25 30 23.

Tél. 25 30 23.

#### **GRAND STUDIO MEUBLÉ**

Entrée en jouissance: 30 avril 1979.

128244-0

129035-G

VW Golf 17

CX Prestige

**Lada 1200 BK** 

MIEUX QU'EN VILLE

parce qu'on y vient plus facilement.

Renault 16 TS

Renault 12 TL

**Austin Princess** 

Austin Allegro break Peugeot 304 S

**Toyota Corona 1800** 

Triumph Spitfire

Simca 1308 GT

Alfa 2000 L

Alfetta GTV

ALFA ROMEO

Alfasud TI

modèle 1977.

Garantie.

Expertisée.

Alfasud

Renault 6 TL

Renault 5 L

GS X2

**GSpecial 1220** 

(sous La Coudre) appartement de 2½ pièces

cuisine agencée, cave, balcon, buanderie. Entrée en jouissance immédiate ou à convenir.

CHAMBRES

## **CHAMBRE**

Th. Minder, ch. Château 2, 2068 Hauterive.

L'ÉCOLE BÉNÉDICT Neuchâtel cherche pour avril 1979, pour ses élèves, jeunes gens et jeunes filles de

DE VACANCES **OBERLAND** 

**BERNOIS** avec confort. Location par

bier-Neuchâtel. Tél. 31 26 26. 127965-H Tél. (021) 22 23 43. Maculature en vente

Dem. à louer

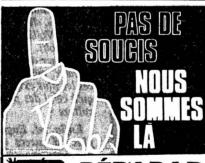
Cherche à louer

LOCAL

automobiles.

Région Colom-

CITY S.A. 128197-W





Réparation d'émail en tout genre: **a** balgnoires.

Claude Jaguemet **2** (038) 25 25 95 - 47 21 47

25 22 77 Remplacements rapides g

Tous verres en stock

VITRERIE



SANITAIRE Dépannage et entretien Agencements de cuisine Expositions Seyon 17

HILDENBRAND

A louer, pour le 31 mars ou date à CORNAUX, rue du Vignoble

beaux studios et appartements de 4½ pièces

Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 250.— et Fr. 460.—.

Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel,

A louer, pour le 31 mars ou date à

CORTAILLOD, chemin des Draizes 13

S'adresser à : Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

convenir,

Gérance des immeubles de l'Etat

à Neuchâtel,

cuisinette équipée.

A louer rue de la Dîme, à Neuchâtel

Etudiant Ecole commerce cherche

## ET PENSION

128168-F

# langue étrangère

Tél. (038) 25 29 81. APPARTEMENTS

Chalet de 4 pièces

LOGEMENT au bureau du Journal **AVIS DIVERS** 



REPABAD bacs à douche, etc.

> **GARAGE DU** VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A. 🖣 Boudevilliers (038) 36 15 15 127518-V

immédiat «cash»

Achat

ques et exclusivités Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures AUTO-KLÖTI Chexbres-Puidou

5.000 km 15.000 km

9.000 km

75 38,000 km

73 85,000 km

127699-V

Rédacteur en chef: J. Hostettler

## Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178 Télex 3 51 81

sauf le samedi

**Une** six-cylindres passe discrètement en tête. La Ford Taunus. Nulle rivale de

V6 de 2,0 et 2,3 litres. La moins chère des Taunus (1300 cm³) ne coûte que 11700 francs.

Sécurité comprise.

ROIS SA J.-P. et M. Nussbaumer

(038) 25 83 01 (039) 26 81 81 (039) 31 24 31



**TOUTES MARQUES -TOUS TYPES ★ CONFIANCE ★** 

Kadett 1000 S Audi 80 L CX 2400 SE GS Palias SM Citroen 74 77 **DSpecial** Lada 1200 76 Alfetta 2,0

Audi 100 CD 75 73 78 Renault 12 TL 76 74 Renault 16 TL VW Golf L 77 Land Rover Mini 1275 GT **Land Cruiser POUR LA VILLE** 

Fr. 3200.-

Fr 2800 -

28.000 km

moteur neuf 27.000 km

41,000 km

52.000 km

63.000 km

Fr. 6900.-

Champ Bougin 34-36 - NEUCHATEL Tél. (038) 25 31 08

**Une Alfa Romeo** 

s'achète à l'agence principale

GARAGES M. BARDO S.A.

Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42

Garantie 12 mois, expertisées, en parfait état, livrables tout de suite.

Echange - Crédit

Autobianchi Fr. 5900.-1973 1972 A 112

> 33.000 km, 1977 expertisée, bleu, Fr. 5400.—

> > LANCIA **BETA 1,6** 47.000 km, expertisée

à 12 h 30. 126066-V SCIROCCO GTI

Fr. 8800.— Tél. (038) 24 10 24, à 12 h 30. 126068-V

gris métallisé, 87.000 km.

Tél. (038) 33 52 27,

**AUTO UNION** 1000 S.

Expertisée, prix à discuter.

Prix à discuter. Tél. (038) 47 17 53, dès 17 h 30. 127983-V

## R. Aeschelmann

Nos guichets son ouverts au public

Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4

**GARAGE** 

NEUCHÂTEL

LE LOCLE

DES

LA CHAUX-DE-FONDS

cette catégorie de prix n'offre autant de puissance féline, avec des

Le signe du bon ser

## VÉHICULES A MOTEUR



Peugeot 504 GL aut. 76 73 77 77 76 Passat Variant LS

**AK 400** 76 Capri 2300 GT 76 75 78 Lancia Beta HPE Datsun 120 Y Mini 1000 Simca 1100 GLS Simca 1308 GT

1977 1975 Tél. (038) 24 10 24, à 12 h 30. 126063-V

> Fr. 6200.— Tél. (038) 24 10 24,

1978, 70.000 km, expertisée,

Porsche 911 E, 1971,

(soir). 127984-V À VENDRE

2 motos 250

de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10

#### **DRAIZES 44** S'adresser à : Fiduciaire Offidus, 2017 Boudry. 2 PIÈCES MEUBLÉES Saint-Nicolas 10. Tél. 42 42 92. 129033-0 Tél. 25 66 86. Charges non comprises.

#### **OFFRES D'EMPLOIS**

## MIKRON HAESLER

CHAUFFEUR - EXPÉDITION

Expédition, réception, livraisons, transports. Permis catégorie B.

**MIKRON HAESLER SA,** Fabrique de machines, rte du Vignoble 17, 2017 Boudry. Tél. (038) 44 21 41.

127713-0

Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler

AIDE-JARDINIER



Les intérimaires Adia ont bonne réputation. Profitez-en Nous cherchons:

Maçons



Travaillez chez Adia en attendant de trouver un po définitif. Nous cherchons:

**Menuisiers** 



Nous cherchons pour entrée immédiate

## **VENDEUSE QUALIFIÉE DE PREMIÈRE FORCE**

#### **CONFECTION POUR DAMES**

Travail intéressant et varié pour personne sérieuse et dynamique, ayant une bonne formation. Place stable et bien rémunérée.

Nombreux avantages dont: assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats, primes de ventes et de fidélité.

Nous attendons avec plaisir votre prise de contact par écrit ou par téléphone (038) 25 64 64 avec notre service du personnel qui garantit toute discrétion.

**GRANDS MAGASINS** 



Führendes Fabrikationsunternehmen für Wärme- und

Kälteisoliermaterialien sucht einsatzfreudigen

## Aussendienstmitarbeiter

für die Region: Westschweiz, Wallis, Bern und Solothurn.

Unsere Kunden sind Grosshändler, Eisenwarenhändler, Isolierunternehmen, Sanitär- und Heizungsinstallateure.

#### Wir erwarten:

- Selbständigkeit und Initiative
- Branchenkenntnisse und wenn möglich Reiseerfahrung
- französische und deutsche Sprachkenntnisse.

#### Wir bieten:

- sorgfältige Einführung in Ihr Arbeitsgebiet - interessante Arbeit in kleinem Team
- Verantwortung und den Anforderungen entsprechen-

Eintritt: per sofort oder nach Vereinbarung.

Über Einzelheiten informieren wir Sie gerne persönlich

Adhesive AG, Altstetterstrasse 332, 8047 Zurich. Tel. (01) 54 05 34.

Entreprise de parcs et jardins cherche, pour date à iardiniers

## aides-jardiniers

#### paysagiste - chef d'équipe

capable de s'occuper d'une équipe et de prendre des responsabilités. Bons salaires et prestations sociales, éventuellement possibilité d'association.

Ecrire sous chiffres 93-44745 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2800 Delémont.

MONTAGE INDUSTRIEL **Georges Joliat** 

**SERRURIERS** avec CFC FERBLANTIERS avec CFC **MONTEURS** 

EN CHAUFFAGE avec CFC **INSTALLATEURS SANITAIRE** avec CFC

**MENUISIERS** avec CFC MÉCANICIENS avec CFC **ÉLECTRICIENS** avec CFC **PEINTRES** 

EN BÂTIMENT avec CFC

Emplois fixes.

Prendre contact par téléphone.

Agence de Neuchâtel: (038) 24 10 08. Agence du Jura: (066) 22 79 15.



Fabrique de Fours Industriels

#### MECANICIEN

ou éventuellement

#### AIDE-MÉCANICIEN

Horaire mobile. Place stable.

Faire offres ou demander rendez-vous à BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 27 83. 128116-0

Pensionnat de jeunes filles des environs de Neuchâtel cherche pour remplacement 26 février au 24 mars

## d'internat

conviendrait à étudiante.

Tél. (038) 33 22 41, entre 10 h 30 et 12 h



1 CUISINIER **TOURNANT** 

Nous cherchons

pour remplacements dans nos différents établissements de Suisse romande.

grande entreprise.

Faire offres avec 'curriculum vitae et prétentions de salaire à DSR - 1110 Morges. 127509-O



Nous engageons

#### **UN TRAVAILLEUR**

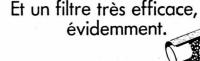
pour travaux de reprises en petites et moyennes séries, ayant des connaissances en mécanique.

AX Décolletages CH-2034 Peseux (NE) Tél. 038/311120

# Le goût d'aujourd'hui...

Un nouveau plaisir de fumer se révèle dans <u>l'agréable douceur</u> de Gallant Trend.





6 mg condensat 0,5 mg nicotine

# innovation

#### des jeunes hommes qualifiés

pour être formés comme cadres dans les SUPERMARCHÉS de nos maisons affi-

#### Nous demandons:

- si possible un certificat de capacité (vente ou
- des contacts humains faciles
- de l'initiative et du dynamisme - âge: 23-33 ans.

#### Nous offrons:

- une rémunération intéressante - des possibilités d'avenir d'un groupe en
- pleine expansion
- des avantages sociaux d'avant-garde.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la

direction du personnel des Grands Magasins INNOVATION S.A. case postale, 1002 Lausanne.

2057 Villiers emgage

Gimmel Rouages S.A.

## **MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 53 24 35, après les heures de bureau au (038) 53 10 68.

127783-0

Entreprise de construction de Neuchâtel

#### TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

pouvant être également occupée à divers travaux de bureau, à la demi-journée (après-midi).

127214-A

Ambiance de travail agréable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Salaire en fonction des capacités Faire offres sous chiffres 87-011 à Annonces Suisses S. A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



La parole est d'argent - le secours est d'or.

Secours suisse d'hiver

SUBITO



## Nouveau lieu de rencontre pour la jeunesse

De notre correspondant:

Depuis vendredi sor, les jeunes du Locle et des environs disposent d'un nouveau lieu de rencontre. Ce local, situé dans l'immeuble Chapelle 5 (ancienne Métalem) a officiellement été inauguré en présence notamment de M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, M<sup>me</sup> Nicole Gabus, présidente du Conseil général, MM. René Felber, président de la ville, Pierre Mindel, président du Conseil de la paroisse catholique, Jean-François Meigniez, curé de la paroisse, et l'abbé Pascal Bovet.

#### L'IMPORTANCE DE LA PRÉSENCE

Pourquoi l'ouverture d'un tel centre? M. Daniel Miserez, éducateur au service de l'Eglise et âme de ce nouveau lieu de rencontre, l'a brièvement expliqué: «La plupart des jeunes digèrent mal l'ensemble de l'enseignement reçu par l'école, la famille, l'Eglise. Par ailleurs, ils refusent un certain type de christianisme, mais pas le Christianisme. Il faut donc être présent avec eux, surtout avec ceux que l'on ne rencontre plus, qui sont en rupture, mais qui existent et qui ont besoin de vivre une expérience. Ce lieu de rencontre peut essayer, par son champ d'activités, par sa façon d'accueillir et de faire vivre des expériences aux jeunes, de rejoindre la vibration à laquelle ces jeunes aspirent, afin qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités en tant qu'homme.»

Que sera-t-il possible de faire dans ce local? A peu près tout : vivre quelque chose entre jeunes, se rencontrer, réfléchir avec l'aide de personnes compétentes, partager ses expériences, occuper son temps libre, se détendre, rire, boire quelque chose avec d'autres jeunes, suivre des films, écouter des conférences, participer à des débats, préparer des week-ends d'étude et de formation. Bref, un programme attrayant qui devrait plaire à tous les jeunes entre 15 et 20 ans, quels que soient leurs convictions personnelles ou leur engagement chrétien.

Ce lieu de rencontre sera ouvert tous les vendredis soir et le samedi toutes les deux semaines. Il se compose de deux grandes pièces, simples mais confortables, meublées et décorées avec goût. La rénovation des locaux, ainsi que la confection d'une grande partie du mobilier, est l'œuvre d'une équipe de jeunes.

#### SOLUTION EFFICACE

En quelques mots, M.Pierre Mindel a relevé l'utilité de ce local, qui est le seul

#### Etat civil (13 février)

Naissance: Perrin, Yves Alexandre, fils de Perrin, Jean-Jacques et de Ghislaine Christia-

#### (16 février)

Mariage: Salodini, Guido et Adam, Elisabeth Camille Charlotte.

ouvert à tous les jeunes de la ville. A son tour, M. René Felber a reconnu la nécessité cette nouvelle expérience: « Aujourd'hui, la solution la plus efficace pour résoudre le problème des jeunes est celle que vous avez trouvée. Un local vide et sans animateur, c'est de l'argent mal placé. J'espère que ce centre d'accueil rayonnera sur l'ensemble de la ville, pour le plus grand

bien de sa jeunesse». Cette inauguration s'est terminée par une visite des lieux et par un vin d'honneur. La soirée s'est ensuite poursuivie dans une excellente ambiance, aux sons notamment de l'orchestre folk « Monseigneur ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce centre de rencontre a pris un départ foudroyant!



Vue de l'inauguration du centre pour les jeunes. On reconnaît MM. Felber et Haldimann.

### CARNET DU JOUR

#### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30 Le gendarme et les extra-terrestres (enfants admis).

Eden: 18 h 30 Sylvia (20 ans); 20 h 30 La cage aux folles (16 ans).

Plaza: 20 h 30 Le grand défi. Scala: 20 h 45 La folle cavale (16 ans).

TOURISME. - Bureau officiel de renseigne-

ments, 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21. DANSE ET ATTRACTIONS

#### Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures

Le Scotch: relâche La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures Cabaret 55: relâche

#### **EXPOSITIONS**

Galerie du Club 44: René Laude, reliefs. Autres musées et galeries: relâche le lundi. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Club 44: 20 h 30 « Comment se fait un film » avec Patricia Moraz, cinéaste.

Bureau consommateurs-informations: de 14 à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

#### Le Locle

EXPOSITIONS: relâche le lundi.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements, 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039)

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou service d'urgence de l'hôpital,

Pharmacie d'office: Philippin, 27, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

## Découvrir Tao... à la galerie du Manoir

Nelly L'Eplattenier nous présente, avec un aimable sourire, dans la galerie du Manoir de La Chaux-de-Fonds, une femme très accueillante, au visage doux, dans la quarantaine : Tao. Née en Tchécoslovaquie, Française d'adoption, fille de peintre et de mère chanteuse à l'opéra de Vienne, très bonne alpiniste dressée dans les massifs du Tyrol dès sa plus tendre enfance, Tao a son atelier à Paris.

Grande disciple du quartier pittoresque de Montmartre, elle revient à peine du Canada, des Etats-Unis, du Portugal, avant de repartir pour Stuttgart. Son escale ici lui permet de présenter une exposition de peinture à l'huile que l'on pourrait surnommer «Tao et la non-violence».

Ouvrant son livre d'or aux mille et un témoignages, nous avons l'impression de la connaître un peu mieux, sur un choix entre l'amour et la charité. L'amour, nous dit-elle, naît du cœur naturel et la charité est une étincelle de la vie quotidienne.

Dans sa peinture, surtout excellée dans les paysages, les minéraux sont représentés symboliquement. Son genre de peinture sur toile et papier est souvent critiqué par quelques-uns à cause de sa trop grande originalité, qui souhaiteraient le respect de certains acquis.

C'est par une peinture à l'huile sur toile que l'on essaie de comprendre son œuvre, l'exploration de ses couleurs pleinement satisfaisantes. Car peindre d'imagination, représente de grands avantages dans la construction de formes solides, graduelles et aussi minutieuses. Les possibilités sont infinies et chacune offre son caractère particulier.

#### A l'Ancien-Stand Soirée-concert de l'Union chorale

Les 45 membres de la vaillante Société locale cultivent le chant. Ils apprécient aussi l'amitié et la camaraderie. Samedi, ils ont donné une soirée privée avec la collaboration de la compagnie de Scaramouche de Neuchâtel, que dirigent Denise et Max Kubler. Les deux pièces de Karl Valentin (jouées dans les cabarets de Zurich) eurent l'heur de plaire au nombreux public: «Le projecteur en panne» et « La sortie au théâtre » sont des œuvres satiriques et très gaies.

Sous la direction de J.-R. Grossenbacher, les choraliens eurent de bons et de moins bons moments. Relevons les points positifs: l'homogénéité des basses ne laisse pas à désirer. Dans l'Hymne neuchâtelois, la diction soignée permit de suivre toutes les paroles de Warnery. Les « Montagnes valdotaines » d'heureux passages malgré l'intonation assez basse. «La leçon de solfège» de Lecocq réalisa un bel ensemble tandis que «L'aubade» de Pileur démontra qu'il s'agit de respirer au bon moment. Les deux dernières productions furent applaudies. Ls modulations hardies offrent cependant de sérieuses difficultés aux chanteurs qui préfèrent les rythmes

Dans l'état actuel de la vie de nos sociétés chorlaes, il est réconfortant d'évoquer le passé. En 1935, à Bâle (fête fédérale)

**Etes-vous intéressé** 

128 choraliens exécutèrent un chœur d'Hermann Suter; « exécution vivante et très nerveuse» qui démontre que la société connaissait une période de prospérité. Le « matériel vocal était très bon » et indique que l'Union chorale était la meilleure société de la Métropole horlogère.

Ce passé ne doit pas rendre mélancolique. Il doit permettre d'envisager l'avenir avec courage et lucidité.

#### Collision: témoins recherchés

Vendredi vers 18 h 20, Mme H. H., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue des Crêtets en direction ouest; à la hauteur de la rue de la Ruche, sa voiture est entrée en collission avec celle conduite par M. F. K., des Pontsde-Martel. Dégâts.

Dans l'intérêt de l'enquête, les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 23 71 01

#### Perte de maîtrise: deux blessés

Samedi, vers 14 h 20, M<sup>1le</sup> E.M., de Neuchâtel, circulait sur la route principale de La Vue-des-Alpes, en direction de La Chaux-de-Fonds; dans une légère courbe à gauche, un peu avant le virage de la Motte, elle perdit la maîtrise de savoiture sur la chaussée recouverte de neige fondante.

Après avoir traversé la route de droite à gauche, le véhicule heurta de plein fouet les rochers situés à gauche de la route. Blessés, les passagers Mme Marguerite Weiss, 50 ans, et son mari Hans Weiss, 50 ans, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont été conduits à l'hôpital du Locle par l'ambulance de la police locale. Dégâts importants.

#### Pas de chance: il n'avait pas de permis!

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi, le jeune C. B., du Locle, circulait sur la route principale de La Vuedes-Alpes à La Chaux-de-Fonds. Arrivé au lieu-dit «Le Reymond», il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a traversé la route d'est en ouest et a terminé sa course dans un

Ce jeune homme n'était pas au bénéfice d'un permis de conduire.

### DANS LE CANTON

## Egalité de traitements dans l'enseignement Satisfaction des syndicats

Le Syndicat autonome d'enseignants Société pédagogique neuchâteloise (SAE-SPN) se déclare satisfait de la prochaine entrée en vigueur des mesures instituant l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices. Le SAE-SPN fait remarquer que la date du 1er mai, retenue par le Conseil d'Etat pour le versement des nouveaux traitements des institutrices a été annoncée par le département de l'instruction publique dès le 4 janvier et n'a pas été fixée sous des pressions que certains s'imaginent avoir exercées par des menaces d'inutiles recours. Le SAE-SPN considère que les dispositions établies quant à l'organisation des nouveaux horaires d'ensei-

MAITRE OPTICIEN
Malson londée en 1852

Exécute seigneusement et

rapidement l'ordonnance d

Téléphone 25 13 67

2001 NEUCHATEL

gnement respectent parfaitement la notion de fonction qui, selon le Tribunal fédéral, est incontestablement définie par l'imposition d'un nombre d'heures déterminé de travail de valeur égale. La situation créée désormais dans les classes des premeirs degrés primaires va permettre à leurs élèves de recevoir leur formation dans des conditions sensiblement améliorées : loin d'être chargés, comme on l'a prétendu, d'heures supplémentaires d'enseignement, ces écoliers bénéficieront de leçons de soutien et d'appui pédagogique dont profiteront en particulier ceux qui rencontrent de plus ou moins grandes difficultés

Vito Piccinni

Plâtrerie-Peinture

Papiers peints

NEUCHÂTEL

LAVAGES DE FAÇADES PAR SYSTÈME SPÉCIAL ET TOUTES

RÉFECTIONS DE PEINTURE EXTÉRIEURE

Avons-nous fait tout ce que nous pouvons

Tél. (038) 241195



## Audi 100 5 cylindres pour Fr. 17 100. – déjà

Technique souveraine sous la forme la plus élégante. Un programme varié pour un grand choix: Audi 100 5/S, 5 E, la nouvelle CD, la Diesel et l'AVANT.

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN 2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

LE TRICOT/Faire deux pièces identiques

COMMENT FAIRE CES DEUX MANCHES IDENTIQUES SANS COMPTER LES RANGS TOUT LE EMPS POUR VERIFIER SI LES IGMENTATIONS SONT BIEN À LA MEME HAUTEUR?

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler 31 22 07. Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. La Côte-aux-Fées: Garage Brügger 65 12 52. Fleurier: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37. Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat 61 11 86. Le Landeron: Garage P. Maillat 51 44 74. Montmollin: Garage de la Croix, F. Stübi 31 40 66. Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler 24 26 24. Saint-Aubin: Garage Alfter 55 11 87.

127376-A

94

CHAQUE PIÈCE

TROMPER.

SEPAREMENT MAIS
SUR LA MEME
AIGUILLE EN
UTILISANT UNE
PELOTE DIFFERENTE
POUR CHACUNE.



par un concours de disc-jokey?

> métier, et si vous disposez d'une bonne cassette de musique disco, n'hésitez pas à nous contacter, sans engagement, jusqu'au 23 février

> Réponses sous chiffres OS 381 au bureau du journal.

SOMMER - FRITZ-COURVOISIER 62

pour secourir notre prochain dans la gêne? caves, galetas, appar Secours suisse d'hiver Tél. 25 97 87. 120411-A

## **Prêts aux particuliers**

Nos clients nous disent:

(Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...>

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

Procrédit, la banque No1 pour les prêts personnels, vous garantit un service

> rapide confidentiel et sérieux.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.

Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit** 

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5 Tél. 038 - 246363

## 125° année OURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## **Buttes: attention à l'eau potable!**

De notre correspondant régional: Les habitants de Buttes ont reçu, à la fin de la semaine dernière, un avis de l'autorité communale selon lequel il est recommandé de faire boullir l'eau du robinet avant de la consommer. Cette mise en garde est consécutive à des prélèvements faits par le laboratoire cantonal. Il a décelé que l'eau provenant du réservoir contenait certaines impuretés. Sans doute, il n'y a aucun péril dans les cuisines présentement, mais dans des cas de ce genre, la meilleure des choses est la prévention.

#### **QUE FAIRE?**

Renseignements pris à bonne... source, à Buttes même, ce n'est pas la première fois que de telles mises en garde interviennent. Cependant, blement soumise à un traitement par le chlore avant d'être distribuée aux usagers. Jusqu'à présent, cette méthode, employée largement ailleurs, n'a pas été appliquée à Buttes, mais certains milieux ne se font plus guère d'illusions en estimant qu'il faudra bien y passer. Le réservoir est alimenté par des sources de montagne. Il est donc possible que des infiltrations se produisent.

l'eau est déclarée non potable, elles sont alimentées par des sources se trouvant aux alentours du village mais l'eau qu'elles distribuent largement ne passe pas par le réservoir communal.

pas l'eau qui manque à Buttes. Il v en a même trop, nous a déclaré un fonctionnaire! G. D.

#### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Pair et impair, avec Terence Hill et Bud Spencer. Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert

jusqu'à 2 heures. Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Taxi du Vallon: 61 32 32.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

De notre correspondant:

C'est chose faite! Le comité de la Société

d'histoire du canton de Neuchâtel a désigné

récemment le nouveau conservateur du

heureuse en faisant appel à cet enfant de

Chézard qui connaît sa commune par cœur

ayant mis a jour ses archives il y a quelques

Nous nous sommes entretenus récem-

ment avec le nouveau conservateur du

l'histoire à l'Ecole normale cantonale

qu'était Fernand Loew décida de faire du

Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.

SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou 33 18 90. banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280. Service du feu pour le Vallon: 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleu-

rier, tél. 61 10 21.

## Fleurier: une année bien remplie pour la société « Areusia »

De notre correspondant régional: Le club des accordéonistes « Areusia » a

tenu, l'autre soir sous la présidence de M. André Gertsch, son assemblée générale annuelle au restaurant de la Place-d'Armes, à Fleurier. Le président a tout d'abord dressé, le bilan de l'année écoulée. La société a organisé, dans la grande salle de Couvet la fête de district des accordéonistes, ce qui a été un succès. Au mois de mai, en lieu et place d'un bal, elle a mis sur pied une course à laquelle près de cinquante personnes ont participé. Au mois de juillet ce fut le cortège de l'Abbaye où la présence des accordéonistes a été appréciée, comme à la manifestation patriotique du 1er Août.

Inutile de dire que le club a participé au dernier Comptoir du Val-de-Travers. Son concert d'automne, en novembre, fut très beau. Le public n'a pas été plus nombreux en raison de plusieurs manifestations simultanées dans la région.

Le comité s'est réuni onze fois au cours de l'année. Il a enregistré cinq démissions pour causes de départ de la localité, principalement. Sagement, il a renoncé à organiser un grand jeu de loto en raison de la situation économique. Quant aux répétitions, elles furent au nombre de 46 durant les douze derniers mois. Le caissier a présenté un résumé de la situation financière satisfaisante. Les comptes ont

#### RÉCOMPENSÉS

une récompense chez les juniors, Roberto

Magnani, Sandra Bordignon (O absence), Sonia Timeus, Stefan Kneissler, Manuela Concina, Dany Goetz, Barbara Brasch, Chantal Blatti, Christine Blatti (une absence), Nathalie Renfer, Monique Frankhauser (deux absences), Catherine Cottier (trois absences), chez les seniors Olga Motta (0 absence), Ginette Bilat (une absence), Gilbert Cottier, Graziano Galati, Céleste Gonzalves (deux absences) et Jean-Louis Franel (trois absences).

La première étoile pour trois ans d'activité a été remise à Nathalie Renfer, Roberto Magnani, Céleste Gonzalves, Stéfane Kneissler, Sonia Timeus. La deuxième étoile pour six ans d'activité à Enzo Di Meo, Mirko Di Meo, Sandrine Ruffieux et «La Lyre» pour 10 ans d'activité à Willy Burri, Marlène Divernois et Christiane Perrinjaquet.

#### LE COMITÉ

Quant au comité, par suite de la démission de M. Roland Perusset, il a été formé de la façon suivante: MM. André Gertsch: président; Ernest de Pourtalès:

#### COUVET

#### Recrutement

(sp) Ce ne sont que cinq Covassons qui se sont inscrits dans les délais impartis pour être enrôlés dans le corps des sapeursvice-président; MM. Michel; Jean-Louis Franel secrétaires; Mme Denise Burri, MM. Bruno Bordignon, Gildo Magnani et André Hoetschfeld, assesseurs. Ont été désignés comme vérificateurs des comptes MM. Jacques Benoist et Walther Renfer la suppléante a été confirmé comme directeur et série d'intéressantes diapositives.

Mme Ariane Franchesci-Bilat en qualité de sous-directrice.

M. Bilat s'est déclaré, en général, satisfait des musiciens en souhaitant cependant une plus grande assiduité aux répétitions surtout de la part des seniors. Après la partie administrative s'est déroulée une étant M<sup>me</sup> Gina Magnani. M. Marcel Bilat soirée récréative, M. Bilat a présenté une

#### Assemblée de la Société de tir de Travers

De notre correspondant:

La Société de tir de Travers a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Roger Barras. Quelque 25 personnes y assistaient, parmi lesquelles des forces jeunes, fait réjouissant pour l'avenir. Pendant l'année dernière, les tireurs de Travers ont obtenu d'excellents résultats, notamment au tir du 1er Mars à Pierre-à-Bot, où ils ont obtenu la troisième place au classement général et la première du canton de Neuchâtel. Du point de vue financier, la situation est bonne bien que les recettes soient toutefois assez maigres.

Quelques changements sont intervenus dans la constitution du comité

qui a été formé de la manière suivante: MM. André Krugel, président, Christian Perrinjaquet vice-président, André Wenger secrétaire de tir, Jacques-André Wenger secrétaire aux verbaux et Jean-Louis Franel père caissier. Le moniteur de tir est M. Pierre Fluck: M. Jacques Otz reste le responsable des jeunes tireurs et M. Frédy Maire le responsable du tir à cinquante mètres.

Cette année, la société participera au tir du 1er Mars, au tir de la Fédération qui aura lieu à Couvet en septembre et au tir fédéral de Lucerne où une quinzaine de sociétaires se proposent d'aller pour prendre part aux tirs à cinquante et à trois cents mètres.

## Bonnes conditions d'enneigement pour la 10<sup>me</sup> Blanche randonnée

De notre correspondant:

Par un temps brumeux et froid, la dixième édition de la Blanche randonnée s'est disputée dans des conditions de neige excellentes et sur un parcours fort bien préparé par les membres du Ski-club Couvet. De l'avis général des concurrents, ce fut une belle réussite, le parcours de remplacement sis à proximité immédiate du Creux-du-Van ayant été appré-

L'empoignade entre les ténors fut intéressante à suivre; jusqu'à 500 m avant l'arrivée, Pierre-Eric Rey faisait figure de vainqueur, mais à la faveur d'un retour spectaculaire, Roland Mercier, du Locle, l'emportait de 2,5 secondes devant Pierre-Eric Rey, des Cernets, et de 6 secondes sur André Rey.

Les non-licenciés se sont également livrés une belle bataille, Claude Pellaton, de La Brévine, l'emportant de 41 secondes devant le « Poulidor » de cette catégorie, Gino Filippi, de Couvet, en 1 h 3'49".

Chez les juniors, l'arrivée fut très spectaculaire, puisque 2 centièmes de seconde séparent le vainqueur Daniel Sandoz, du Locle, du deuxième, Jean-Philippe Marchon, de Saignelégier.

#### LES RÉSULTATS

Voici d'ailleurs les résultats: Catégorie seniors licenciés, 25 km: 1. Roland Mercier, Le Locle, 57 min 16'31" gagne le challenge Ski-club Couvet; 2. Pierre-Eric Rey, Les Cernets-Verrières 57 min. 18'81"; 3. André Rey, Les Cernets-Verrières, 57 min. 22'49; 4. Charles Benoît, La Brévine, 58 min. 08'80" et 5. Claudy Rosat, La Brévine, 59 min. 37'89"

Catégorie seniors non-licenciés 25 km: 1. Claude Pellaton, La Brévine, 1 h 3'80", gagnant le challenge Recordon; 2. Gino Filippi, Couvet, 1 h

Catégorie juniors licenciés, 10 km: 1 Daniel Sandoz, Le Locle, 29 min. 28'60" 2. Jean-Philippe Marchon, Saignelégier, 29 min. 28'62": 3. Steve Maillardet, Les Cernets, 30 min. 6'86".

Catégorie dames licenciées, 10 km: 1. Brigitte Speich, Chaumont, 41 min. 36'91" gagne le challenge Brasey. Catégorie dames non-licenciées, 25 km: 1. Isabelle Girard, La Chaux-du-Milieu, 1 h Catégorie OJI filles, 4 km: 1. Monique

Rey, Les Cernets, 15 minutes 13'31". Catégorie OJII filles, 4 km: 1. Christine Jeanmaire, La Brévine, 13 minutes

12'59". Catégorie OJIII filles, 4 km: 1. Marianne Huguenin, La Brévine, 12 minutes 20'95.

Catégorie OJI garçons, 4 km: 1. Patrick Isler, Mont-Soleil, 13 min. 17'92. Catégorie OJII garçons, 4 km: 1. Michel Matthey, Les Cernets, 11 min. 29'36". Catégorie OJIII garçons, 6 km: 1. Jean-Marc Dreyer, Le Locle, 12 min. 47'27".

#### **AVIS MORTUAIRE**

Monsieur et Madame Marcel Blaser-Schneiter, à Yverdon;

Monsieur et Madame Dominique Blaser-Reymond, et leur fils, à Yverdon, ainsi que les familles parentes, alliées et

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

#### **Marcel BLASER-LUTHY**

leur cher papa, grand-papa, arrièregrand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami enlevé à leur tendre affection, le dimanche 18 février 1979, dans sa 82me année.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu à Lausanne le mardi 20 février (sans cérémonie). Culte à la chapelle des Quatre-Marron-

niers d'Yverdon à 10 h 30, honneurs à 11 heures.

Domicile de la famille: Philosophes 33b, 1400 Yverdon.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la maison de retraite CCP 10754

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



# SOCIETE D'EMULATION

LE SERVICE CULTUREL MIGROS présentent en collaboration avec

**CONNAISSANCE DU MONDE** 

Démons et Merveilles des îles de la Sonde récit et film de

**JÉROME DELCOURT** 

5<sup>me</sup> conférence de l'abonnement COUVET - salle Grise - vendredi 23 février à 20 h 15 Prix des places: Fr. 7.-, location à l'entrée

127742 F

#### Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 65 centimes le mot vous avez la possi-

bilité de passer à

notre bureau de

réception, 4, rue

Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

# l'Etat voudrait que l'eau soit préala-

Quant aux fontaines publiques, où

En tout cas, pour le moment, ce n'est

Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. Les Verrières, bureau de renseignements:

Pour assiduité aux répétitions ont reçu

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

pompiers de Couvet!

## M. Maurice Evard, nouveau conservateur du château de Valangin, a des projets plein la tête...

s'intéressent à «l'autrefois». Signalons enfin que le château sera ouvert au public dès le 1er mars prochain et qu'à l'occasion de cette ouverture il pourra assister au travail de dentellière.

Pour M. Evard, il convient de chercher le

contact quel qu'il soit avec tous ceux qui

#### FRANCE VOISINE

#### **Banquier attaqué** à Bart

Le responsable d'une agence bancaire de Bart (Doubs) a été assommé samedi à l'ouverture de sa banque par deux bandits qui attendaient son arrivée dans une voiture.

Devant les témoins assez nombreux à ce moment-là dans cette rue passante, les malfaiteurs ont arraché la sacoche à M. Frank Ricateau. Elle contenait 51.000 fr., puis ils se sont sauvés.

#### château de Valangin. Il s'agit de M. Maurice Evard, de Chézard-Saint-Martin, professeur **SALLES ET MOBILIER** de méthodologie de l'histoire et de la géographie à l'Ecole normale de Neuchâtel. M. Evard est bien connu non seulement de restauration entrepris par l'Etat au cours dans le district où sa «passion» pour de ces dernières années, a pu « mettre de l'histoire locale est bien connue mais dans l'ordre dans la maison» en aménageant tous les milieux ayant l'une ou l'autre attaintelligemment sept pièces qui sont actuelche avec le passé. En bref la Société lement équipées avec bon goût d'un certain d'histoire ne pouvait pas avoir la main plus nombre de meubles de valeur allant du

nom et un instrument de travail en mettant

à jour le catalogue des obiets - plusieurs

milliers - que ce monument historique

par les styles Louis XIII et Louis V. L'aménagement du bâtiment a été tellement bien conçu par l'ancien conservateur que l'on vient de fort loin à la ronde pour visiter le château de Valangin qui a accueilli l'année dernière près de 10.000 visiteurs de

style Henri II au style Louis XVI, en passant

M. Maurice Evard, avec la collaboration de M. et Mme Gerber, a la sagesse d'envisager la poursuite de l'œuvre entreprise par

M. Loew afin de faire du château de Valangin un témoin vivant du passé.

Il s'agira, au cours des années à venir, de mettre à l'abri toutes les collections logées dans les combles du bâtiment et qui souffrent des différences de température. Des infiltrations d'eau ont été constatées dans le cellier qu'il faudra colmater.

Il s'agira également de pouvoir créer de petites surfaces pour exposer temorairement certaines archives, celles de La Bonneville par exemple. Des échanges entre musées pourront être envisagés. Des contacts étroits devraient pouvoir être établis, dans le cadre du Val-de-Ruz, entre les communes qui pourraient inviter leurs administrés à visiter le château et, à cette occasion, apprendre à connaître l'une ou

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon, dès 18 h 30.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

DANSE: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

#### château de Valangin qui a bien voulu nous faire part de son enthousiasme et de ses tous les continents, accueillis les uns et les projets. Il a tout d'abord évoqué la mémoire autres par les concierges, M. et Mme Gerber de son prédécesseur qui fut pendant 13 ans qui considèrent « leur château » comme le le conservateur attentif, scrupuleux et dernier de leurs enfants. enthousiaste du château de Valangin. **DES PROJETS** l'Ecole supérieure de commerce de Neutuel. châtel puis ce maître de méthodologie de

Ambulance: tél. 53 21 33

## CARNET DU JOUR

l'autre tranche d'histoire régionale.



## Chaque semaine au-delà des faits, l'analyse de l'Express

Chaque semaine, les journalistes de l'Express vous font vivre une actualité qu'ils analysent, commentent, expliquent. En partant souvent de sources d'information exclusives. Et parce qu'ils prennent le temps de distinguer l'événement. ils ont aussi la possibilité d'en définir la signification, d'en évaluer la portée et d'en prévoir les conséquences.

Chaque semaine, l'Express vous permet de dominer l'actualité. Premier magazine d'information de langue française, l'Express a les moyens d'envoyer ses journalistes sur tous les fronts de l'actualité. De vous faire rencontrer ceux qui font cette actualité et ceux qui sont les premiers à la vivre.

Chaque semaine, l'Express vous permet d'enrichir vos connaissances. En vous faisant participer aux grands courants d'idées qui influencent et modèlent notre société. En vous tenant informé de tout ce qui se passe d'important dans le monde de la littérature, des arts, du théâtre, du cinéma. Chaque semaine.

L'Express: dès lundi chez votre marchand de journaux.

## Dans l'Express cette semaine

Iran: Khomeiny, triomphateur ou prophète débordé? Les répercussions de la révolution sur les régimes des pays voisins. L'Europe des sommets: à Grindelwald, les experts du Conseil de l'Europe cherchent le difficile équilibre entre les pressions économiques et le besoin de protéger la montagne. L'assassinat d'un passe-muraille: jusque dans sa mort mystérieuse, l'aventurier zurichois Hans-Ulrich Lenzlinger aura poli son image de marque. Les secrets de la banque soviétique en France et ses liens avec le parti communiste: 400 kg de documents ont permis à Jean Montaldo d'écrire un livre dont l'Express publie un extrait exclusif, introduit par Jean-François Revel dans son éditorial. Et comme chaque semaine, toutes les rubriques Vie Moderne, Monde, Economie, Spectacles, Livres, pour que vous soyez complétement informé sur l'actualité politique, sociale et culturelle, analysée et commentée en exclusivité par les journalistes de l'Express.

#### OFFRES D'EMPLOIS



LES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

cherchent

# Horaire mobile. Semaine de 5 jours.

## **UN COLLABORATEUR ADMINISTRATIF**

pour le bureau de la 3me section de la voie, Neuchâtel.

Conditions requises: diplôme d'une école de commerce ou certificat fédéral de capacité d'employé de commerce, de banque ou d'administration.

Langue maternelle française ou allemande, bonnes connaissances de l'autre langue. Age maximum: 30 ans

S'adresser par lettre autographe à la 3<sup>me</sup> section de la voie, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

Délai d'inscription: 28 février 1979.

127529-C

#### **SUCHARD-TOBLER S.A.**

Dans le cadre de l'extension de notre département informatique, équipé d'un système IBM 370-135 et exploité sous DOS/VS et CICS/VS, nous cherchons, dès que possible, un

## **ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

Pour remplir cette fonction avec succès, il est nécessaire de posséder plus de 2 ans de pratique dans les langages ASSEMBLER - PL/1. Les candidats auront de préférence une formation de base dans le domaine commercial. Si des connaissances de la langue allemande ne sont pas indispensables, elles représentent néanmoins un atout supplémentaire

Le système intégré de gestion avec lequel nous travaillons depuis plus de dix ans nous permet d'axer nos développements essentiellement sur le télétrai-

Nous disposons pour l'équipe d'étude informatique d'un logiciel pour effectuer on-line la réalisation des programmes. Les conditions dont bénéficieront nos futurs collaborateurs sont à la mesure de nos exigences. Les avantages sociaux sont ceux d'une grande entreprise.

Si cette tâche vous intéresse et si vous pensez posséder les qualifications nécessaires, n'hésitez pas à soumettre vos offres à

**SUCHARD-TOBLER S.A.** 

Service du personnel

2003 Neuchâtel

ou en appelant simplement le (038) 21 21 91, interne 555 ou 550

(MM. R. Zaug ou J.-R. Berthod).

128128-0



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Suite au départ des titulaires nous désirons engager

## **UN MÉCANICIEN ou** AIDE-MÉCANICIEN

auquel nous confierons, après formation, la conduite de notre tour GF à commandes numériques.

## **UN DÉCOLLETEUR**

pour l'exécution de pièces d'horlogerie dans notre succursale de Fontaines.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de définir la date d'une entrevue.

#### **PHENIX**

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

cherche

pour le canton de Neuchâtel

## **CONSEILLER EN ASSURANCE**

Sa mission comprendra l'acquisition d'affaires nouvelles et le service à la clientèle existante

Le candidat doit faire preuve d'enthousiasme et de dynamisme; une grande persévérance alliée à la volonté de se créer une situation intéressante est le gage de son succès.

Le postulant sera formé par la Compagnie. Conditions de travail avantageuses.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à:

M. Raymond BASTARDOZ, agent général PHENIX 10, rue Pourtalès case postale 903, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 50 70.



## **VOLVO 244. AVANT ETARRIÈRE NOUVEAUX.** PUISSANCE SUPÉRIEURE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.



Qu'est-ce que la sécurité dynamique? Des décennies de travaux et d'expérience ont déjà permis aux ingénieurs Volvo.de construire une voiture des plus résistantes au choc. Logiquement, la démarche suivante sur le plan des améliorations techniques devait la doter d'un comportement routier optimum, exploitant au mieux les aptitudes du véhicule en fonction des temps de réaction du conducteur moyen. Ici encore, l'homme était au centre des préoccupations majeures des pionniers de la sécurité Volvo. Autres facteurs décisifs: système de freinage puissant et sûr, qualités routières exceptionnelles, répartition idéale du poids, tenue de route supérieure, bonne visibilité circulaire, disposition fonctionnelle des commandes. Résultat: Volvo, une voiture des plus fiables au monde, réagit de façon prévisible et contrôlée dans les situations critiques et offre simultanément le maximum de confort routier et de plaisir de conduire. Volvo - l'harmonieuse synthèse

de l'homme et de la mécanique. Sécurité dynamique, deux mots qui résument déjà la nouvelle Volvo 244. Avec toutes ses qualités nouvelles ou reconnues qui en font une voiture des plus populaires et certainement la plus sûre de sa classe:

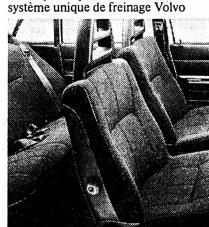
Les qualités routières sont, entre autres, largement améliorées par des modifications du châssis (stabilisateurs et amortisseurs nouveaux, par exemple) qui contribuent notablement à la sécurité dynamique de la nouvelle Volvo 244.

Styling nouveau pour l'avant et l'arrière. Détail à relever: les phares rectangulaires qui vous permettent de mieux voir et d'être plus sûrement aussi vu la nuit. La nouvelle forme du couvercle du coffre, avec accès surbaissé plus pratique, vous facilite encore le chargement! Les feux arrière débordant les angles de la carrosserie (verre et douille d'une seule pièce) sont également visibles latéralement (lorsque vous obliquez, par exemple).

Nouveaux encore, les moteurs plus puissants, plus fougueux (à injection CI sur les 244 GLI, GLE et 242 GT) développent davantage de chevaux sans charge superflue pour votre budget ou l'environnement.

Autre nouveauté, l'overdrive (seules les DL et GL ne l'ont pas) vous dote d'une cinquième vitesse, pour consommer moins d'essence, ménager votre moteur, rouler plus économiquement en Volvo. La servodirection, souple et précise, est également nouvelle (sauf DL).

A quoi s'ajoute naturellement le



«2x3» qui yous assure encore 80% d'efficacité en cas de défaillance de l'un des deux circuits. Et de surcroît: ceintures de sécurité à l'arrière, sièges au confort célèbre, zones déformables avant et arrière, protection anticorrosion durable et un équipement complet.

Et votre Volvo reste une Volvo. Avec 16,7 ans d'espérance movenne de vie, preuves à l'appui. Pour votre profit: longévité prolongée et valeur supérieure de reprise.

Quand viendrez-vous faire un essai pour en juger vous-même?

Volvo 244 DL, 1986 cm<sup>3</sup>, 97 ch DIN, respect. 71 kW, 4 portes, fr. 17 900.-\* Volvo 244 GL, 2127 cm<sup>3</sup>, 107 ch DIN, respect. 79 kW, servodirection, fr. 18 900.-\*
Volvo 244 GLI, 2127 cm<sup>3</sup>, 123 ch DIN, respect. 90 kW, injection CI, servodirection, overdrive, compte-tours, fr. 20 500.-\* Volvo 244 GLE, 2127 cm<sup>3</sup>, 123 ch DIN, respect. 90 kW, idem 244 GLI, équipement supplémentaire: siège du conducteur chaussable, revêtement cuir, toit ouvrant, vitres teintées, fr. 23 300,-

#### **500 FRANCS** DE CADEAU DE JUBILÉ

\* Egalement disponible en version break

en argent liquide ou en marchandises, dès le 1er février 1979, à l'achat d'une Volvo neuve.

Volvo en Suisse fête, ce printemps, son 25e anniversaire. 25 ans de qualité, de progrès et de sécurité pour les conducteurs de Volvo.

Heja! Aux 25 prochaines années de Volvo!



SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR **VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.** 

Importateurs: F. Häusermann SA, 8064 Zurich, tel. 01/62 44 33, 8307 Effretikon, tel. 052/32 32 21; Automobiles Volvo SA, 3250 Lyss, tel. 032/84 71 11.

128189-A

127634-0

Bar centre ville

à plein temps

et temps partiel.

SERVEUSES

Tél. 24 06 54.122929-0

cherche



**VIVEZ LA MODE** 

Nous cherchons, pour notre nouvelle maison de mode un (e)

## **DÉCORATEUR DECORATRICE**

pour la mode masculine et féminine.

Nous vous offrons une place stable et bien rémunérée, des conditions d'engagement et des prestations sociales d'avant-garde.

Les intéressés sont priés de téléphoner à notre gérant, M. Aregger ou de lui envoyer une brève candidature écrite.

SCHILD maison de mode, av. Léopold-Robert 21, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 93 91.

129038-0

COMMERCE DE LA PLACE cherche pour son département vente

dactylographe, capable de travailler de manière indépendante.

Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres CK 417 au bureau du journal.

## Coiffeuse

Entrée immédiate à Neuchâtel.

Tél. (038) 24 64 50.

mécanicien sur autos

Agence Lada

présenter ou au 25 97 77 ou 33 57 19.

127755-0

**FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE** FOYER «LES ORMEAUX» - GENÈVE

INSTITUTION POUR ADOLESCENTS FIN DE SCOLARITÉ, APPRENTIS ET JEUNES TRAVAILLEURS

**ÉDUCATEURS** 

Faires offres à la direction.

Case postale 129 - 1213 ONEX

téléphoner

Baux à loyer au bureau du Journal



DE MARCHER SUR L'HERBE

## Le nouveau règlement non controversé de la Mura a été largement accepté

De notre rédaction biennoise :

Avec une participation au scrutin de 44,9 % - sur 34.785 électeurs les biennois ont largement approuvé le nouveau règlement non controversé sur la Mura (station d'incinération des ordures) par 12.878 « oui » contre 1402 « non » seulement. Sur le plan cantonal, ils ont également l'initiative concernant l'augmentation des allocations pour enfants par 8915 « oui » contre 5560 « non ». Le même sort a été réservé à l'initiative pour l'introduction d'un médiateur cantonal, recueillant 8524 « oui » contre 7416 « non ». En revanche, le contre-projet du Grand conseil a été rejeté par 7472 « non » contre 4015 « oui ».

Les Biennois ont aussi plébiscité M. Peter Schmid (UDC), qui a reçu 8700 voix, au Conseil d'Etat.

Sur le plan fédéral, ils ont dit un « oui » du bout des lèvres à l'initiative pour la démocratisation de l'atome par 7938 voix contre 7560. Un « oui » légèrement plus marqué au droit de vote à 18 ans, par 8187 voix contre 7362, et un « oui » massif au déve-

loppement des chemins et sentiers par 13.809 voix contre 1724. En revanche, les Biennois n'ont pas voulu de l'initiative des jeunes Bons Templiers prônant l'interdiction de la publicité pour les produits engendrant la dépendance par 8583 « non »

s'est prononcée en faveur de l'abais-« oui » contre 373 « non » et du dépar 690 « oui » contre 127 « non ». médiateur, elle rejette aussi bien l'initiative, par 409 « non » contre 251 « oui », que le contre-projet du 254 « oui ». Elle a en revanche dit « oui » à l'augmentation des allocations pour enfants par 385 voix contre 369. La participation au scrutin s'est élevée à 40 %

bénéficié du monopole de la presse

biennoise ont été élus par le souve-

rain, comme vous, M. Berthoud, Dès

nous respectons le vôtre.

cialo-libérale.

lors, respectez notre électorat comme

Et M. Meyer de conclure en déplo-

rant: la politique d'obstruction trop

souvent pratiquée par le bloc bour-

geois, qui combat jusqu'aux plus pe-

tits projets élaborés par la majorité so-

C'est ici que M. Meyer a touché au

fond du problème. Car cette escar-

mouche est révélatrice de l'état

d'esprit avec lequel le bloc bourgeois joue son rôle d'opposition au parle-

**DES CONSEILS...** 

Cette opposition est d'ailleurs beau-

biennoise qu'à l'égard des socialistes,

au point que M. Berthoud a voulu

prodiguer quelques conseils à ces der-

niers jeudi soir. Cela malgré que

l'Entente biennoise se situe entre les

socialistes et la droite. Alors, para-

doxe, ou concurrence idéologique

encore plus directe du bloc bourgeois

avec l'Entente biennoise qu'avec les

socialistes? En d'autres termes, de

Quoi qu'il en soit, on ne peut que

déplorer cet état d'esprit. D'autant

plus de la part d'un parlementaire de

l'expérience, de la verve et de l'acabit

de M. Berthoud. Celui-ci pourrait

apporter beaucoup plus au travail du

législatif. Ce n'est en tout cas pas

ainsi qu'il défend le mieux la minorité

romande, pourtant l'un des objectifs

majeurs de son parti.

M. Gme

qui a peur le bloc bourgeois?

- Les journalistes de l'Entente

locale, sans s'en plaindre toutefois :

### Election au Conseil d'Etat: une farce!

De notre rédaction biennoise :

· Ce n'est plus une élection, c'est une farce, disait hier un citoyen convo-

d'Etat Peter Schmid, de l'Union démocratique du centre (UDC). A Bienne, ce candidat n'a recueilli que 8700 voix sur les 17.087 votants. Si l'on déduit près de 200 voix qui sont allées à des politiciens épars, on constate que 8137 Biennois ont déposé des bulletins blancs dans l'urne. Donc, presque autant de citoyens qui ont clairement démontré leur volonté de ne pas vouloir voter, que ceux qui ont voté pour M. Schmid I Et pourtant, aucun mot d'ordre de ce genre n'avait été lancé par les partis biennois. Alors que se passe-t-il ?

nois montre sa grogne envers la politique faite sur le plan cantonal. A Berne, on s'arrange bien gentiment entre personnes de la grande famille. Pas un mot prononcé plus haut qu'un autre, pas de critique et surtout pas de surprise : c'est l'arrangement avec un grand « A ». Et en cela, Berne est passé maître. M. Peter Schmid était le seul candidat pour le Conseil d'Etat ; c'était à prendre ou à laisser. Les Biennois ont bien failli laisser... à 500 voix près et des poussières !

Une telle tièdeur, pour ne pas dire plus, pour l'un des plus importants postes du canton. émanant des citovens de la deuxième ville du canton, n'est-elle pas de nature à faire réfléchir les partis cantonaux ?

De notre rédaction biennoise :

Lors de la séance de janvier,

tré par M. Meyer, qui releva en pas-

#### Soutien aux activités culturelles

En outre, l'exécutif a également souscrit plusieurs exemplaires du livre de Daniel Andres « Biel Veraenderungen». A relever que ces exemplaires ne sont pas définitivement rangés dans les archives, mais au contraire offerts bibliothèques par exemple.

#### transporté à l'hôpital régional. **CARNET DU JOUR**

Apollo: 15 h et 20 h 15 James Bond 007 -On ne vit que deux fois; 17 h 45 Harold and Maude.

Rex: 15 h et 20 h 15 Superman; 17 h 45 Akahige - Barberousse. Lido: 15 h et 20 h 15 Sergent Peppers Lonly, Hearts club band. Palace: 15 h et 20 h 15 Clockwork Orange.

Studio: permanent dès 14 h 30 Soft places. Métro: 19 h 50 Hitchhickers; Die Folterkammer des F. M. Chu.

Elite: permanent dès 14 h 30 Heures brûlantes du plaisir. Capitole: 15 h et 20 h 15 L'Empire des

Médecin de service: tél. 22 33 33. Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88. Main tendue: tél. 143. Pharmacie de service: tél. 22'41 40.

«FAN-L'Express», rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

contre 6906 « oui ». **A ÉVILARD** 

Pour sa part, la commune d'Evilard sement du droit de vote par 446 veloppement des chemins et sentiers En revanche, elle a dit « non » aux jeunes Bons Templiers par 447 voix contre 364. Sur le plan cantonal, en ce qui concerne l'introduction d'un Grand conseil, par 370 « non » contre

qué au local de dépouillement en parlant des votations. Ce commentaire peu flatteur concernait l'élection du nouveau conseiller

Il se passe que de plus en plus fréquemment, ces dernières années, le Bien-

## Conseil de ville: le temps des passions...

C'est le temps des passions au Conseil de ville. La dernière séance du parlement biennois n'a pas failli à la règle. D'entrée de cause, un vif échange de propos se produisit entre M. Jean-Pierre Berthoud (PRR) et celui qu'il nomme le cicéron de l'Entente biennoise, M. Frank Meyer.

M. Berthoud n'avait guère apprécié, lors d'une discussion sur un essai quant à une limitation de vitesse à 50 km/h à Bienne, la remarque de M. Meyer l'accusant de rouler trop vite rue du Stand. Cela d'autant plus que toute la presse s'était fait l'écho des propos de M. Meyer.

Jeudi dernier, le journaliste Stefan ment. Plutôt que de faire un pas con-Thomi faisait son entrée au sein de la ciliant vers la coalition Entente bienfraction de l'Entente biennoise, ce qui noise — socialistes et mener une opposition constructive, il met consporte à cinq le nombre de journalistes dans cette fraction, M. Berthoud saitamment les bâtons dans les roues, se battant sur des obiets où l'idéologie sit donc cette occasion pour dénoncer les dangers du pouvoir d'une équipe n'entre pas en ligne de compte. de journalistes dirigeant à la fois une entreprise d'information et un groupe politique. Puis, s'adressant aux conseillers municipaux permanents: coup plus marquée envers l'Entente

- Messieurs, vous pouvez céder votre place en bloc. Cela permettrait de supprimer la Feuille officielle et les conférences de presse hebdomadaires du Conseil municipal par exemple.

M. Berthoud fut promptement consant que les radicaux ont longtemps

(c) Désireux de soutenir les activités culturelles biennoises, le Conseil municipal a fait l'acquisition de 20 exemplaires du quatrième cahier de dessins du peintre Heinz-Peter Kohler. Celui-ci y retrace certains détails des bâtiments qui font le charme de la Vieille-Ville.

Il tombe d'un arbre : Biennois blessé (c) Samedi matin, à Hermrigen, un Biennois âgé de 59 ans est tombé d'un par la ville à ses hôtes ou à des arbre qu'il était occupé à tailler. Souffrant de blessures au dos, il a été

#### Perte de maîtrise

(c) Samedi, vers 7 h 20, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule, route de Soleure ; celui-ci a percuté un candélabre. Les dégâts matériels s'élèvent à

#### Collision

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche. vers 0 h 30, deux voitures sont entrées en collision rue de Morat. Les dégâts matériels se chiffrent à 7000 francs.

#### Nouveau président à l'ACS

(c) Ce week-end, lors de son assemblée générale, la section Seeland-Jura de l'Automobile-club de Suisse s'est donné un nouveau président en la personne de M. Hansjuerg Schaffner, qui remplace M. Hansjoerg Wyssbrod, démissionnaire.

## CANTON DE BERNE Les votations dans le Jura-Sud

# Fédérales : deux «oui» et deux «non»

Cantonales: un «oui» et deux «non»

Les électrices et électeurs des trois districts du Jura-Sud ont été appelés aux urnes pour les votations fédérales, bien sûr, mais aussi pour deux objets cantonaux, deux initiatives. L'une concernait l'introduction d'un médiateur cantonal qui était assortie d'un contre-projet du Grand conseil, l'autre une augmentation des allocations pour enfants visant à ce qu'elles soient portées à 90 fr. et à 120 fr. pour les jeunes de plus de 16 ans. En outre le corps électoral avait à se prononcer sur l'élection complémentaire d'un membre du gouvernement en remplacement de M. Ernest Jaberg,

Une fois de plus on remarque, dans le cadre des obiets en votations fédérales, une unité de vue entre le canton du Jura et le Jura méridional. En effet, la seule différence entre ces résultats est celle de la votation sur le droit de vote à 18 ans. Le canton du Jura l'accepte, bien sûr, à une forte majorité (75%), tandis que le Jura-Sud la rejette de très peu (51%). Ce refus, on peut sans risquer de se tromper, l'attribuer au camp antiséparatiste, pour qui le droit de vote à 18 ans n'est certainement pas une affaire.

Sur l'ensemble du Jura-Sud donc, deux fois « oui » et deux fois « non » aux objets en votation fédérale: «non» à l'abaissement de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans, par 7999 « non » (51 %) contre 7462 « oui ». « Oui » à une forte majorité à l'arrêté fédéral sur les chemins et sentiers pédestres par 11.761 «oui» contre 3563 « non » ; « non » à l'initiative contre la publicité pour des produits engendrant la dépendance par 9201 « non» contre 6054 « oui »; enfin, « oui » à l'initiative pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques, par 8363 oui contre 6980 non. Relevons que les trois districts ont voté de même, c'est-à-dire deux fois oui et deux fois non.

#### LA NEUVEVILLE «Oui» à un réseau de télédiffusion

Le corps électoral de La Neuveville a accepté, par 699 «oui» contre 529 « non », un crédit de 1.170.000 fr. (avec autorisation d'emprunt) pour l'établissement d'un réseau de télédistribution par câble. Cette réalisation et son exploitation ont été confiés aux services industriels de la Municipalité. Participation au scrutin: 66%.

#### **TAVANNES**

#### Pour un collecteur des eaux usées

Appelé aux urnes pour se prononcer sur un projet de construction d'un collecteur sud des eaux usées (troncon abattoirs-rue de la Gare), le corps électoral de Tavannes a approuvé ce projet et l'ouverture d'un emprunt de 1.060.000 fr. par 697 «oui» contre 136 «non». La participation au scrutin a été de 39,71%.

Sur le plan cantonal, deux objets étaient soumis au scrutin populaire; deux initiatives, l'une concernant l'introduction d'un médiateur cantonal, assortie d'un contre-projet du Grand conseil, l'autre visant à augmenter les allocations pour enfants. Ici le résultat est net: «non» à l'initiative pour un médiateur, par 8507 non contre 3344 oui, et «non» au contre-projet du Grand conseil par 6932 non contre 4768 oui. Enfin, l'initiative pour l'augmentation des allocations pour enfants a été acceptée par 8405 oui contre 5672 non.

Le corps électoral devait également se prononcer sur l'élection complémentaire d'un membre du gouvernement en remplacement de M. Ernest Jaberg, démissionnaire. Cette élection n'a pas soulevé l'enthousiasme des Jurassiens du Sud. M. Peter Schmid, unique candidat (UDC), n'a recueilli que 9143 voix.

#### **DISTRICT DE MOUTIER**

Les résultats du district de Moutier sont conformes à ceux de l'ensemble du

3604 non contre 3340 oui; «oui» aux chemins et sentiers pédestres par 5406 oui contre 1462 non; « non » à l'initiative des Bons-Templiers par 3975 non contre 2869 oui et «oui» à l'initiative atomique par 3881 qui contre 3009 non. Sur le plan cantonal, pour un médiateur cantonal, «non» à l'initiative par 3639 non contre 1557 oui et «non» au contre-projet par 3167 non contre 2073 oui. L'initiative pour l'augmentation des allocations pour enfants a été acceptée par 3438 oui contre 2943 non. Enfin, M. Peter Schmid, candidat au gouvernement, a recueilli 5127 voix. La participation aux urnes a été de 45% pour le

Jura-Sud: «non» au vote à 18 ans, par

#### DISTRICT DE COURTELARY

Dans le district de Courtelary également, les résultats sont conformes à ceux de l'ensemble du Jura-Sud. Les électeurs ont dit « non » au vote à 18 ans par 3379 non contre 3148 oui: «oui» aux chemins et sentiers pédestres par 4913 oui contre 1577 non; refus de l'initiative des Bons-Templiers par 3944 non contre 2503 oui et enfin l'initiative atomique a été acceptée par 3475 oui contre 2997 non.

Sur le plan cantonal, les électeurs ont dit «non» à l'initiative pour un médiateur cantonal par 3790 non contre 1357 oui. «Non» également au contre-projet par 2818 non contre 2181 oui; enfin, l'initiative pour l'augmentation des allocations a été acceptée par 3822 oui contre 2089 non. M. Peter Schmid a recueilli, quant à lui, 3135 voix dans ce district. La participation du district a été d'environ 41%.

#### DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Les résultats du district de La Neuveville, la participation surtout, ont été influencés par les élections, deuxième formule, à la FJB. En effet, c'est ce week-end que se déroulaient les élections des quatre délégués du district à l'assemblée de la FJB. Nous en donnons les résultats ci-dessous. Toutefois, il convient de remarquer que la participation est plus élevée que dans les autres districts, elle a été de 63,75%.

En matière fédérale, les électeurs du district de La Neuveville ont dit «non» au vote à 18 ans par 1016 non contre 974 oui. Ils ont par contre accepté l'initiative des sentiers et chemins pédestres par 1442 oui contre 528 non ; l'initiative des Bons-Templiers a été refusée par 1282 non contre 682 oui. Enfin, l'initiative atomique a ici aussi été acceptée par 1007 oui contre 974 non.

Sur le plan cantonal, les résultats sont: «non» à l'initiative pour un médiateur par 1078 non contre 428 oui et également «non» au contre-projet par 947 non contre 514 oui; l'initiative pour l'augmentation des allocations pour enfants a été acceptée par 1135 oui contre 640 non. M. Peter Schmid a recueilli 881 voix et on a dénombré 62 voix éparses et 514 bulletins blancs.

#### Elections à la FJB dans le district de La Neuveville

## Alors que les Jurassiens gardent leur siège, les maires sont détrônés par Force démocratique

De notre correspondant:

Les élections de quatre délégués du district de La Neuveville à la FJB se sont répétées le week-end dernier. En effet, celles du 17 décembre 1978, à la suite d'une plainte d'Unité jurassienne, avaient été annulées par le préfet Houlmann. A la suite de quoi, UJ avait déposé un recours auprès du Conseil exécutif demandant que l'on annule les bulletins en cause et que l'on ne répète pas ces élections. A la suite du rejet de ce recours par le Conseil exécutif, Unité jurassienne avait alors adressé, la semaine dernière, un nouveau recours, au Tribunal fédéral cette fois. Celui-ci avait alors, vendredi, sans toutefois trancher sur le fond, rejeté la demande d'effet suspensif, de sorte que ces élections ont eu lieu.

Le 17 décembre, trois listes avaient été déposées: une par les Conseils communaux du district présentant quatre maires, les autres, apparentées, par UJ, l'une de la ville et l'autre du Plateau de Diesse. Trois maires avaient alors été élus: MM. Guillaume, Racine et Schertenleib; un autonomiste également, M. Jacques Hirt, de La Neuveville. Pour les élections de ce week-end, les cartes du jeu avaient été changées. Force démocratique entrait dans la bagarre en déposant une liste, de sorte que trois tendances allaient s'affronter: la liste des maires, une seule liste UJ et une liste intitulée «liste antiséparatiste du district». Il était dès lors clair que cela allait modifier les résultats du 17 décembre, mais on ne savait pas qui allait en faire les frais.

C'est finalement la liste des maires qui a mordu la poussière, et seul l'un d'entre eux reste élu. Il s'agit de M. Jean-Pierre Scherten-leib, maire de Nods, avec 608 suffrages. M. Schertenleib était le seul antiséparatiste notoire de la liste des maires. Unité jurassienne maintient son élu, M. Jacques Hirt, il fait d'ailleurs le meilleur résultat avec 774 suffrages.

Les antiséparatistes, quant à eux, placent deux des leurs: MM. Jacques Perrenoud, de Lamboing, 759 suffrages et Jean-Pierre Stauffer, de Prêles, 728 suffrages. Les autres maires non élus réalisent les résultats suivants : M. Marti, maire de La Neuveville, 513 suffrages; M. Racine, maire de Lamboing, 516 suffrages; et M. Guillaume, maire de Diesse, 489 suffrages.

Voilà! Un nouvel épisode du long feuilleton des élections à la FJB vient de prendre fin. On peut dès lors s'interroger sur les suivants. Tout d'abord, il sera intéressant de connaître le résultat du recours déposé par UJ auprès du Tribunal fédéral, de sorte que l'on saura à ce moment-là laquelle des élections – du 17 décembre ou du 18 février - est valable. Ensuite, on pourra enfin s'occuper de la séance constitutive de cette fédération. Le président actuel de cette dernière, M. Raymond Gsell, député, vient d'ailleurs de remettre sa démission. Les noms de deux «papables » sont avancés: M. Albert Giauque, député-maire de Diesse, et M. André Ory, député également, secrétaire à la FJB. Les deux semblent tenir à ce poste de président qui deviendra un poste à plein temps.

## CANTON DU JURA Trois «oui» et un «non» Belle unanimité dans le nouveau canton

Le canton du Jura, qui participait pour la première fois à une votation fédérale depuis son accession à l'indépendance, a répondu trois fois « oui » et une fois « non » aux questions posées. Il a accepté à de très fortes majorités les initiatives pour le droit de vote à 18 ans, pour les sentiers pédestres et celle concernant les installations atomiques. En revanche, moins nettement mais de manière indiscutable tout de même, il a refusé l'initiative sur l'interdiction de la publicité pour les produits qui engendrent une dépendance. La participation a été faible, très faible même si on la compare à celle enregistrée lors des nombreuses votations de ces derniers mois : 39,41 % en moyenne, soit 41 % dans le district de Delémont, 40 % aux Franches-Montagnes et 38,2 % dans le district de Porrentruy. Cette faible participation ne peut être expliquée, à notre avis, que par la lassitude de l'électeur jurassien qui a été appelé à prendre le chemin du bureau de vote de si nombreuses fois en 1978, surtout à la fin de l'année.

à 18 ans. l'issue du scrutin ne faisait aucun doute. Les Jurassiens avant accordé le droit de vote à 18 ans en matière communale et cantonale, il était bien clair qu'ils ne le refuseraient pas en matière fédérale. Les trois districts ont accepté cet objet à une très forte majorité: Delémont: 5980 « oui » et 1647 « non »; Franches-Montagnes: 1680 « oui » contre 617 « non »; Porrentruy: 4164 « oui » contre 1820 « non ». Résultat pour l'ensemble du Jura: 11.824 « oui » contre 4084 « non ». Une seule commune refuse le droit de vote aux jeunes: Grandfontaine, en Ajoie, par 19 « non » contre 16 « oui ». Pourquoi ? Allez savoir!

#### SENTIERS PÉDESTRES

Unanimité plus grande encore pour les sentiers pédestres. Delémont: 6456 « oui » et 1122 « non »; Franches-Montagnes: 1782 « oui » et 496 « non »; Porrentruy: 4589 « oui » et 1349 « non ». Cet objet a fait l'unanimité des 82 communes et cercles électoraux du Jura.

#### **PUBLICITÉ**

Même unanimité en matière de publicité pour les produits qui engendrent une dépendance, mais en sens contraire. Sept communes seulement acceptent l'initiative : Châtillon, Courchapoix, Rossemaison et Vermes dans le district de Delémont, Réclère et Roche d'Or dans celui de Porrentruy, et Lajoux aux Franches-Montagnes. Les chiffres sont les suivants :

En ce qui concerne le droit de vote Delémont : 3252 « oui » contre 4230 « non »: Les Franches-Montagnes: 877 « oui » contre 1358 « non » : Porrentruy: 1840 « oui » contre 4087 « non ». C'est ce dernier district qui donne le résultat le plus net. C'est lui aussi qui a sur son territoire la manufacture Burrus et Boncourt. Dans cette dernière localité, où quasiment tout le monde travaille chez Burrus, le résultat est particulièrement tranché: 45 « oui » seulement et 607 « non ». Il en va de même dans la commune voisine de Buix : 19 « oui » et 217

#### INSTALLATIONS ATOMIQUES

Malgré le poids mis dans la balance par les autorités fédérales et la campa-

gne menée dans le Jura notamment par le conseiller national PDC Jean Wilhelm, les Jurassiens ont démontré hier qu'ils sont partisans d'une sauvegarde des droits populaires en matière d'installations atomiques. Six localités seulement rejettent l'initiative, et à une très faible majorité. Ce sont Les Pommerats et Soubey aux Franches-Montagnes, Ederswiler, la seule commune germanophone du Jura et du district de Delémont, et Asuel, Boncourt et Bure en Ajoie.

Le district de Delémont a donné 5392 « oui » et 2186 « non » seulement, celui des Franches-Montagnes 1525 « oui » et 776 « non » et celui de Porrentruy 3488 « oui » et 2439

#### RÉCAPITULATION

Si nous récapitulons, nous remarquons que les résultats pour l'ensemble de la République et canton du Jura sont les suivants :

- Initiative pour le droit de vote à 18 ans: 11.824 « oui » — 4084

- Initiative pour les sentiers: 12.829 « oui » et 2967 « non ». - Initiative contre la publicité: 5973 « oui » et 9675 « non ».

## Une association cantonale de chasseurs

C'est à La Caquerelle, près des Rangiers, qu'a été constituée, samedi, l'Association cantonale des chasseurs jurassiens. Cette nouvelle société comptera près de 600 membres. Elle aura à sa tête un comité présidé par M. Willy Linder, de Delémont, dont feront partie également MM. Roland Hofer, de Courroux, vice-président, Bernard Montavon, de Delémont, secrétaire, Joseph Adatte, d'Asuel, trésorier, Michel Monnin, de Bure, M<sup>me</sup> Christine Demagistri, de Delémont, M. Jean-Pierre Boegli, de Delémont - qui s'occupera de l'instruction des candidats-chasseurs - MM. René Simon, de Porrentruy, et Fritz Schluchter, de Saint-Ursanne. Le représentant des Franches-Montagnes sera désigné ulté-

L'assemblée a discuté des propositions qui seront faites au gouvernement à propos de l'ordonnance sur la chasse. Il s'agit d'une adaptation de l'ordonnance bernoise, comportant toutefois une date de fin de chasse ramenée du 15 mars au 31 janvier. La chasse se fera les lundi, mercredi et samedi.

Une commission de la faune, présidée par M. François Mertenat, ministre de l'environnement, comprendra neuf membres; l'association cantonale désire en désigner cinq.

- Initiative dite « atomique » :

10.405 « oui » et 5401 « non ». Signalons enfin que trois localités se sont signalées en votant quatre fois « oui » : Lajoux aux Franches-Montagnes, Réclère et Roche-d'Or en Ajoie. Cette dernière commune s'était déjà singularisée plusieurs fois lors de votes en rapport avec l'autonomie jurassienne, en votant le contraire de la quasitotalité des autres localités.

Les partis jurassiens recommandaient tous l'acceptation des deux premières initiatives. PDC, PLR, PRR et UDC préconisaient le rejet des initiatives 3 et 4. Le parti socialiste était partisan de quatre « oui ». Quant au PCSI, ses recommandations coïncident exactement avec le verdict des urnes jurassiennes : trois « oui » et un « non » à l'initiative sur la publicité. BÉVI

**DEVELIER** 

#### **Votations** communales: trois fois «oui»

(c) Le corps électoral de Develier était appelé à se prononcer sur trois objets communaux. Il les a acceptés les trois: le crédit pour la station régionale d'épuration par 253 «oui» contre 69 «non», un crédit de 880.000 fr. pour un lotissement communal par 178 «oui» contre 135 «non» et un second crédit de lotissement, de 210.000 fr. celui-ci, par 148 « oui » contre 24 «non».

#### **PORRENTRUY**

#### Champion du monde!

(c) M. Pietro Corbelli, de Porrentruy, qui participait à l'exposition mondiale d'ornithologie à Breda, en Hollande, a obtenu un titre de champion du monde dans la catégorie «hybrides». Il présentait des oiseaux très rares, résultat d'un croisement entre un canari satiné et une femelle de chardonneret.

## INFORMATIONS SUISSES

## Les jeunes filles au pied du mur: il est toujours plus difficile de trouver une place d'apprentissage

BERNE (ATS). - Au terme de leur scolarité obligatoire, un nombre croissant de jeunes se trouvent face à un marché des places d'apprentissage saturé quoique encore capable d'absorption dans différents métiers.

Les moins avantagés, à cet égard, sont les jeunes filles, les élèves faibles, les enfants d'immigrés ainsi que les élèves venant de régions économiquement défavorisées.

Tel est l'avis exprimé par M. Fritz Heiniger, secrétaire central de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, dans un article paru dans le dernier numéro de l'organe de l'association et traitant de la situation des jeunes terminant leur

Il n'y a cependant pas lieu de s'affoler, estime M. Heiniger, car le marché des places d'apprentissage a jusqu'ici fait preuve d'une souplesse suffisante. Selon une étude effectuée au mois de novembre et par lui auprès des offices cantonaux et régionaux d'orientation et de formation professionnelle aux mois de décembre et novembre passés, ceci à la demande du groupe «Jeunesse et marché du travail» de l'OFIAMT, il semble que la situation soit sensiblement analogue à celle de l'année précédente.

La situation paraît cependant particulièrement problématique dans certaines villes (à Bâle notamment) et dans les régions décentrées et économiquement faibles, comme les cantons de Nidwald, Uri, Jura, Grisons et certaines régions du canton de Saint-Gall et de Fribourg.

Les deux tiers des offices interrogés lors de l'enquête et la quasi-totalité des offices d'orientation estiment difficile sinon alarmante la situation de choix professionnel des jeunes filles.

La situation de choix professionnel des élèves faibles et des enfants d'immigrés est également jugée difficile, voire mauvaise.

Pour M. Heiniger, il convient de prendre des mesures particulières pour aider tous ces adolescents défavorisés - et surtout ceux qui, à l'instar des jeunes filles à faible scolarité, cumulent les handicaps - à améliorer leur situation de choix professionnel et d'apprentissage.

#### recommander aux entreprises et aux écoles professionnelles d'éviter de poser des exigences d'entrée trop élevée (niveau scolaire) et de donner également leur chance aux jeunes filles et aux élèves faibles.

Le système mis en place pour améliorer la capacité de placement des élèves, années scolaires supplémentaires (9<sup>me</sup> et 10<sup>me</sup>), année de culture générale pour jeunes filles, années de préapprentissage et écoles-ateliers ont fait leurs preuves, estime M. Heiniger.

#### DÉSÉQUILIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Le déséquilibre déjà constaté l'année passée entre l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage se confirme cette année. L'enquête a montré que les places d'apprentissage commençaient à manquer dans certaines professions.

Une pénurie de places d'apprentissage a notamment été enregistrée dans le secteur commerce et bureau, (ce qui touche particulièrement les jeunes filles), dans les professions de l'électronique, chez les cuisiniers et les mécaniciens sur automobiles.

La situation est cependant légèrement pléthorique dans certains secteurs, dans les professions du bâtiment notamment.

de Lausanne soumet à la ratification du

Conseil communal une convention par

laquelle la commune s'engage à racheter

les lignes de chemin de fer Lausanne-

Ouchy et Lausanne-Gare (officiellement

le « métro », populairement la « ficelle »).

**Conducteur vaudois** 

tué sur le coup

AUBONNE (ATS). - Un accident

mortel de la circulation est survenu same-

quitté la route, heurté un caniveau et

deux arbres. Le conducteur a été éjecté et

Lutte contre la drogue:

il y a juste 70 ans...

LAUSANNE (ATS). - La commission

des stupéfiants des Nations unies, qui

siège actuellement à Genève, a rendu

hommage hier, au cimetière de Lausan-

ne, à l'évêque Charles Henry Brent, de

l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis,

pionnier de la lutte contre les abus de

drogues, mort il y a cinquante ans et

se réunit en février 1909, il y a juste

septante ans, la commission de l'opium de

Changhai, première réunion internatio-

nale consacrée au problème de la drogue.

C'est lui aussi qui présida la conférence

de La Haye qui, en 1912, déboucha sur la

première convention internationale sur le

Concours d'hiver de la

division de frontière 2

SAINTE-CROIX (ATS). - Plus de

quatre cents concurrents ont pris part au

concours d'hiver de la division frontiè-

re 2, samedi aux Rasses sur Sainte-Croix,

dans le Jura vaudois, en présence du divi-

sionnaire Butty et des brigadiers Chavail-

Les fervents du ski, répartis en trois

catégories, se sont affrontés sur des par-

cours de dix à vingt kilomètres. Les dix

meilleurs temps individuels, les six

premières patrouilles de la catégorie « B »

et les quatre premières de la catégorie

«C» prendront part aux championnats

d'armée qui auront lieu à Andermatt du

trafic des stupéfiants.

laz et Della Santa.

C'est à l'appel du révérend Brent que

inhumé dans la capitale vaudoise.

tué sur le coup.

L'échéance de la concession fédérale du

## **Toutes les votations** cantonales en Suisse

BERNE (ATS). - Les citoyens et citoyennes de sept cantons, dont trois romands, Genève, Valais et Neuchâtel (pour ce dernier canton voir en page 3), se sont rendus aux urnes ce week-end pour se prononcer sur 12 objets de portée

A Bâle-ville le peuple a approuvé à une large majorité la « loi sur la protection de la population contre les installations atomiques ».

#### À GENÈVE

Dans le canton de Genève, la mensualisation de l'impôt a été approuvée par 35.955 voix contre 30.725. La nouvelle taxe hospitalière a en revanche été rejetée de justesse par 33.712 voix contre 32.118.

En Valais, les deux objets de portée cantonale ont été approuvés. La loi concernant l'application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution a été acceptée par 35.123 voix contre 12.210 et le décret concernant l'adhésion du canton du Valais au concordat sur l'exécution des jugements civils par 27.745 voix contre 17.136.

#### EN SUISSE ALÉMANIQUE

Dans le canton de Zurich, les trois objets soumis au souverain ont été approuvés. Le crédit de 49,6 millions de francs pour le développement de la ligne ferroviaire Wallisellen-Uster a été accepté par 282.112 voix contre 57.118; la loi sur les foires et le colportage par 237.188 voix contre 64.871 et le crédit de 13,6 millions de francs pour la transformation d'un bâtiment universitaire par 226.010 voix contre 110.010.

Dans le canton de Berne, les deux objets soumis à votation cantonale ont été refusés. L'initiative sur «l'introduction d'un médiateur cantonal» a été rejetée par 164.379 voix contre 85.677, de même que le contre-projet par 147.379 voix contre 78.825. L'initiative sur «l'augmentation des allocations familiales» a été rejetée à une moins grande majorité, soit par 142.131 voix

Enfin, dans les Grisons, la loi sur l'aide aux handicapés a été approuvée à une très large majorité, soit par 41.235 voix contre 2906. 

## Homosexualité? Le ministre Pahr dépose plainte contre l'écrivain zuricois Ziegler

BERNE/VIENNE (DPA). - Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, a déposé plainte contre l'écrivain et acteur suisse Alexander Ziegler, de Zurich, connu pour la lutte qu'il mène contre les discriminations frappant les homose-

M. Pahr motive sa plainte «pour atteinte à l'honneur par voie de presse» contre M. Ziegler parce que ce dernier, dans une lettre ouverte publiée en Autriche et par deux quotidiens zuricois, reproche à M. Pahr de ne pas reconnaître qu'il est homose-

BERNE (ATS). - L'Automobile club de

Suisse (ACS) se dit comme par le passé

absolument favorable au port de la cein-

ture de sécurité, et même à son port obli-

gatoire, si c'est vraiment le seul moyen de

la faire utiliser. Mais avant d'introduire le

port obligatoire, il faudra revoir ses bases

et tenir compte de mesures techniques,

juridiques et surtout de mesures de psy-

chologie politique. Ce n'est qu'ainsi que

l'on pourra, peut-être, éviter un affron-

tement référendaire indique l'organisa-

Chine - Viet-nam

Le Conseil

fédéral suit...

BERNE (ATS). - Le département poli-

tique fédéral suit attentivement le déve-

loppement de la situation sur la frontière

sino-vietnamienne. Comme l'a fait savoir

un porte-parole du département politique

fédéral, les autorités fédérales concernées

- particulièrement le Conseil fédéral - ont

été mises au courant des événements. Le

DPF, pour sa part, a renforcé son service

**Actualité** 

Numéro de janvier/février

**bulletin** 

du Crédit Suisse

Au sommaire:

preuves

d'employeur

L'année sportive 1979

Les banques dans leur rôle

Les ordres sur listes de base -

• Les dix péchés capitaux des

entreprises familiales

une prestation du CS fait ses

Zurich, marché international de

Impressions d'Afrique du Sud

central et de toutes les succursales

CREDIT SUISSE

CS

Le «bulletin» peut être obtenu

gratuitement auprès du siège

du Crédit Suisse.

Crédit Suisse

permanent de surveillance.

tion dans un communiqué.

Faudra-t-il à nouveau

la boucler... cette ceinture?

Dans sa lettre ouverte, Alexander Ziegler s'adresse notamment à M. Pahr en ces termes: «Tout homosexuel qui refuse de s'assumer en tant que tel, quelle que soit sa situation professionnelle, renforce par là même le préjugé selon lequel le comportement social et sexuel de l'homophile est « anormal ». Comment l'homme de la rue, le sans-grade, pourrait-il vivre en accord avec son entourage, en tant qu'homosexuel, si une personnalité comme vous, Monsieur le ministre, qui vous êtes acquis des mérites au service de votre pays, renie avec véhémence ses penchants?»

Selon l'ACS, l'introduction du port

obligatoire doit être préparée minutieu-

sement et prudemment. L'ACS a soumis

au département fédéral de justice et poli-

ce des propositions tendant à faire du port

de la ceinture une nécessité absolue, dans

la mesure où l'atteinte à la liberté indivi-

duelle impliquée par le port obligatoire ne

En ce qui concerne les données techni-

ques, l'ACS maintient l'exigence de cein-

tures facilement maniables, de fermetures standardisées, fixées de manière

uniforme (de préférence au siège) afin de

garantir une position correcte de la ceintu-

re au niveau de la taille. Seule une ceintu-

re facile à l'emploi et sûre à 100 % aura

toutes les chances d'être portée sans met-

tre en danger conducteur et passagers

**Aux Grisons** 

Pour les femmes...

MUTTEN (GR), (ATS). - L'assem-

blée communale de la petite com-

mune grisonne de Mutten, qui

compte 95 habitants, a décidé

d'accorder les droits politiques à

l'échelon communal aux femmes

de la localité. C'était la première

fois que l'objet était discuté. La

décision est tombée de justesse

**Collision frontale** 

**Un** mort

ZURICH (ATS). - Un automobiliste

âgé de 68 ans, M. Walter Waibel, de Zurich, a été si grièvement blessé dans

une collision frontale samedi après-midi

qu'il est décédé peu après. Un automobi-

liste de 43 ans avait entrepris une

manœuvre de dépassement, lorsque le

conducteur du véhicule qui le précédait

accéléra subitement. Une voiture survint

en sens inverse, et une collision frontale

s'ensuivit dans laquelle le conducteur de

cette dernière voiture fut grièvement

blessé à la tête. Il ne portait pas de ceintu-

re de sécurité, au contraire du conducteur

du véhicule qui voulait dépasser et qui

s'en est tiré indemne.

par 13 voix contre 9.

dans des situations exceptionnelles.

dépasse pas les limites de l'admissible.

Interrogé par l'agence DPA, le ministre autrichien avait fait savoir qu'il ne connaissait pas Alexander Ziegler, qu'il n'avait jamais eu avec lui de relations épistolaires ou téléphoniques et que ses allégations étaient sans fondement.

Alexander Ziegler, pour sa part, a déclaré à l'ATS, vendredi soir, qu'il maintenait ses affirmations et ne craignait nullement l'éventualité d'un procès. Il a ajouté, par ailleurs, qu'il avait téléphoné à M. Pahr en juillet et en septembre 1978 et disposait de la copie de la lettre qu'il lui avait envoyée au mois d'août.

#### II suffira d'avoir plus de 35 ans!

BÂLE (ATS). - Un référendum muni de 4421 signatures a été déposé contre la décision du Grand conseil de Bâleville de modifier la loi régissant la rémunération du personnel cantonal en étendant aux célibataires de 35 ans et plus le bénéfice des allocations familiales.

Les allocations familiales étaient réservées jusqu'ici aux personnes mariées et - pour autant qu'elles tiennent leur propre ménage – aux veuves aux personnes divorcées ou séparées, ainsi qu'aux mères célibataires.

Suivant le nombre des enfants à charge, le montant annuel de l'allocation est compris entre 1152 et 2304 francs.

#### Fabuleuse vente...

SAINT-MORITZ (ATS). - Une vente aux enchères de bijoux organisée par la maison Sotheby à Saint-Moritz a atteint un chiffre d'affaires total de 13,85 millions de francs en trois jours. La pièce la plus chère - un bracelet décoré de diamants et de rubis - a été achetée pour le prix de 320.000 francs par un Monégasque. Le bracelet était signé Van Cleef et Arpels.

#### **Loterie romande**

PULLY (ATS). – La Loterie romande a procédé au tirage de sa 435me tranche. En voici les résultats:

8000 lots de 10 fr. aux billets dont le numéro se termine par 1 et 7.

520 lots de 20 fr. aux billets dont le numéro se termine par 85 552 447 et 086. 180 lots de 30 fr. aux billets dont le numéro se termine par 996 017 354 5646 0959 7163 1318 1918 2898 4428 4664

10 lots de 200 fr. aux billets portant les numéros suivants: 386468 350165 386115 374175 378554 364746 354443 358626 361417 386317.

5509 0000 6553 0489 7386 7434 4776.

4 lots de 500 fr. chacun aux billets portant les numéros suivants: 374816 351469 352165 377201. Le gros lot de 100.000 fr. au billet por-

tant le numéro suivant: 360088. Attribution de deux lots de consolation

de 500 fr. chacun aux numéros suivants: 360087 et 360089.

Attribution de 97 lots de 10 fr. chacun aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot: 3600. Attention: seule la liste officielle fait LAUSANNE (ATS). - La municipalité 15 mars 1930 survenant le 31 décembre sept à huit millions de voyageurs par an, 1979, la compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy s'est approchée de la municipalité pour lui faire savoir qu'elle se voyait contrainte d'envisager l'abandon de l'exploitation, sous réserve des ententes qui pourraient intervenir avec les pouvoirs publics. La municipalité estime, avec les experts, que ce réseau doit être maintenu, étant donné son rôle important dans les transports publics de la

**VAUD** 

Lausanne veut racheter la «ficelle»

région lausannoise. Les lignes L-O et L-G relient directement, en site propre et par la ligne de plus et que, dans la mesure où les parties ne grande pente, trois points essentiels de parviendraient pas à se mettre d'accord,

soit 15 % des déplacements urbains en transports en commun. La municipalité a dès lors jugé

opportun d'entrer en matière et d'entamer des négociations avec la compagnie du chemin de fer. Celles-ci ont abouti à la signature d'une convention, le 29 juin dernier, document approuvé par l'assemblée des actionnaires de la compagnie. Cette convention stipule que le prix de rachat sera déterminé au 31 décembre 1979, échéance de la concession actuelle, l'agglomération: le centre de la ville, la ce prix sera fixé par le Tribunal fédéral, gare CFF et Ouchy. Elles transportent selon la procédure du droit administratif.

#### di soir sur la route Longirod-Gimel, au pied du Jura vaudois. M. Rémy Pichon, Une infirmière chef au CHUV avait 22 ans, domicilié à Longirod, qui roulait à vive allure au volant de son automobile en direction de Gimel, en a perdu la fait grève: le Conseil d'Etat répond maîtrise dans une courbe. La voiture a

manifestations organisées en faveur de choisir entre son transfert dans un autre l'infirmière chef de division de la salle de service ou son départ du CHUV. Un ultiréveil de chirurgie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne. le Conseil d'Etat a publié un communiqué pour préciser qu'il avait décidé un simple déplacement de cette personne dans un autre service hospitalier, et non son congédiement comme il aurait été en droit de le faire.

Une enquête administrative conduite par un juge cantonal a montré que cette employée avait, par sa participation à un débrayage, détruit la confiance que ses supérieurs avaient en elle. La grève est un moyen d'action interdit par le statut des fonctions publiques cantonales.

LAUSANNE (ATS). - A la suite de Finalement, cette infirmière aura à me délai lui a été donné pour reprendre le travail.

> Le Conseil d'Etat reconnaît que l'effectif du personnel était insuffisant l'année dernière, mais la situation était déjà en train de s'améliorer quand l'arrêt du travail s'est produit. Le syndicat qui soutient l'infirmière chef répond que la situation n'est toujours pas satisfaisante au CHUV (malades placés dans des corridors, alors que des chambres restent fermées). Une pétition portant plus de 4000 signatures a été déposée au Grand conseil. Le Conseil d'Etat répondra prochainement à des interventions parlemen-

## «Bretelle» autoroutière de La Perraudettaz Les communes de Pully et

## Lausanne se rencontrent LAUSANNE (ATS). - La «bretelle» de ne. Elle déposera ses conclusions à la fin

l'autoroute du Simplon en direction du centre de Lausanne est actuellement ouverte de Jordillon à Corsy, au-dessus de Lutry. Son prolongement jusqu'à La Perraudettaz - Lausanne, par le territoire de la commune de Pully, a été prévu dans le réseau des routes nationales établi en

Toutefois, ce tronçon Corsy - Perraudettaz figure au nombre de ceux qui sont aujourd'hui contestés. Son destin sera fixé par le Conseil fédéral, puis par les Cham-

Pour l'heure, c'est une commission fédérale extraparlementaire qui l'exami-

Au cas où cette commission se prononcerait en faveur du maintien du tronçon Corsy-Perraudettaz, il importerait qu'elle ait en main des propositions concrètes conformes aux intérêts des collectivités locales. Aussi les représentants des communes de Pully et de Lausanne ont-ils rencontré récemment ceux du canton de Vaud pour étudier la situation.

Pour le tronçon Corsy - Perraudettaz, si son maintien était admis, la préférence devrait être donnée, de l'avis des deux communes, à la solution dite en tunnel. cela pour des raisons d'environnement et d'intégration dans le milieu urbain. L'éclatement du trafic à la jonction de La Perraudettaz devrait être réglé harmonieusement. Les communes de Pully et de Lausanne se sont entendues pour proposer trois variantes de la prolongation de la «bretelle» en direction du sud, jusqu'au niveau extrême des avenues Ramuz et Guisan. Les avant-projets de ces variantes ont été remis aux services cantonaux, avec prière de les joindre au dossier de la «bretelle» Corsy - Perraudettaz, pour que la commission fédérale puisse entreprendre, en toute connaissan-

La municipalité de Lausanne a saisi cette occasion pour réaffirmer sa décision, déjà connue, de n'envisager aucun ouvrage qui relierait ce dispositif au Denantou et, au-delà, à La Maladière, c'est-àdire à travers le site d'Ouchy.

ce de cause, sa réévaluation.

## Loterie à numéros – Tirage du 17 février

Numéros sortis: 5, 9, 17, 18, 20 et 28

74 x 76 x 87 x 77 x 68 x 75 x 68 x 68 x 83 x 75 x 69 x 65 x 59 x 68 x 62 x 57 x 85 x 68 x 69 x 69 x 65 x 77 x 52 x 85 x 78 x 76 x 67 x 76 x 32 33 34 35 36 37 38 64 x 85 x 66 x 67 x 63 x 69 x 62 x 69 x 70 x 89 x

Numéro complémentaire: 29

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

13 14 15 16 17 18 19 20

## 16 au 18 mars prochain. Gaz et électricité à Lausanne Vers de nouveaux tarifs

LAUSANNE (ATS). - A la suite du rejet, par le peuple lausannois, de quatre postes du budget des services industriels, la municipalité a décidé d'étudier, dans les délais les plus brefs, de nouveaux tarifs pour le gaz et l'électricité. Elle a chargé de cette étude une commission extraparlementaire composée de mandataires de tous les partis représentés au Conseil communal.

Une fois connues les conclusions de cet organe consultatif, la municipalité soumettra au Conseil communal un préavis sur les quatre postes budgétaires mis en cause. S'ils sont adoptés, la municipali-

té mettra immédiatement en vigueur les

nouveaux tarifs.

appliqués depuis l'automne dernier demeureront en vigueur. En effet, il n'est techniquement plus possible de revenir aux anciennes structures tarifaires et cela n'est d'ailleurs pas demandé par les auteurs du référendum. La commission extraparlementaire et la municipalité sont désireuses d'œuvrer avec diligence. Le maintien des tarifs actuels ne saurait donc

Cependant, et jusqu'à ce que le Conseil

durer, affirme l'exécutif dans une communication au Conseil communal.

communal se soit prononcé, les tarifs

## Battu à Rapperswil, Langenthal... assure sa place en ligue B!

# Neuchâtel perd les nerfs et le match

NEUCHÂTEL - DUBENDORF 2-3 (0-1 1-0 1-2)

MARQUEURS: Geiger 15me; Dolder 31me; Marti 44me; Pesut 56me; Hausammann

NEUCHÂTEL: Quadri; Marendaz, Divernois; Sobel, Vallat; Dolder, Guryca, Gygli; Marti, Henrioud, Bader; Déruns, Dubuis, Von Allmen. Entraîneur: Guryca. DUBENDORF: Ingold; Pesut, Thierstein; Studer, Muller; Geiger, Haefliger, Fenner: Hausammann, Schmid, Gull; Exer, Kreiss, Schretzmann. Entraîneur: Peter.

ARBITRES: MM. Kratzer et Burri. NOTES: patinoire de Monruz. 750 spectateurs. Glace bonne. Temps froid. A Neuchâtel, malgré sa blessure au doigt, Quadri tient sa place. Dubendorf joue sans Iten, Wust et Kroenig (tous blessés). Dès le deuxième tiers-temps, le Canadien Pesut ne quitte pratiquement plus la glace. A la 22me, Bader, de dos, s'écrase contre la bande et reste « out » quelques instants. A la 24<sup>me</sup>, tir de Pesut sur un montant. A quarante secondes de l'ultime coup de sirène, Quadri cède sa place à un sixième joueur de champ dans l'espoir que Neuchâtel arrache l'égalisation. Au coup de sirène, Marendaz se précipite vers l'arbitre et brise sa canne en plusieurs morceaux sous les yeux de M. Burri; le Neuchâtelois écope d'une pénalité de dix minutes, de même que Guryca dont M. Kratzer n'a pas apprécié les remarques! La sortie des arbitres est difficile, la police devant intervenir pour assurer leur protection. Tirs dans le cadre des buts: 44-27 (15-10 19-6 10-11). Pénalités: quatre fois deux minutes contre Neuchâtel, plus dix minutes de méconduite à Marendaz et Guryca; trois fois deux minutes contre Dubendorf.

La défaite de Neuchâtel ne portera pas à conséquences, Fleurier - son unique rival désormais dans la course contre la relégation - ayant, lui aussi, perdu (à Zurich). Et pourtant! ce match, l'équipe de Guryca pouvait le remporter. Ayant

#### Ligue B

Lugano-Viège 4-2 (0-0, 2-2, 2-0); CP. Zurich-Fleurier 15-2 (5-0, 4-1, 6-1); Fribourg-Ambri Piotta 12-3 (4-0, 1-3, 7-0); Villars-Zoug 5-3 (2-1, 1-0, 2-2); Davos-Sion 11-3 (4-0, 5-1, 2-2); Rappers-wil/Jona-Langenthal 11-5 (1-2, 4-1, 6-2); Neuchâtel-Duebendorf 2-3 (0-1, 1-0, 1-2) Genève Servette-Olten 2-2 (1-0, 1-0, 0-2)

#### **CLASSEMENT**

1. Davos	29	26	1	2	215	65	53
2. Zoug	29	22	2	5	164	75	46
3. CP Zurich	29	20	2	7	218	111	42
4. Villars	29	19	3	7	177	115	41
5. Lugano	29	18			148	105	39
6. Fribourg	29	16	1	12	147	115	33
7. GEN./Ser.	29	14	3	12	158	151	31
8. Olten	29	12	4	13	132	132	28
<ol><li>Dubendorf</li></ol>	29	11	6	12	116	127	28
10. A. Piotta	29	13	2	14	137	164	28
11. Rap./Jona	29	13	0	16	169	146	26
12. Viège	29	9	7	13	137	168	25
13. Langenthal	29	6	3	20	117	166	15
14. Fleurier	29	6	2	21	113	236	14
15. Neuchâtel	29	6	1	22	76	175	13
16. Sion	29	1	0	28	69	242	2
		_		_			

pris résolument la rencontre en main. Neuchâtel imposait son jeu à une équipe zuricoise venue dans la ferme intention de prendre sa revanche du match aller. A l'ultime coup de sirène, l'explosion de joie des « poulains » de Peter était significative à cet égard! Or, malmenés, légèrement mais constamment dominés par les Neuchâtelois, bloqués très souvent à la sortie de leur camp de défense par le «forecheking» de leurs adversaires, les Zuricois spéculèrent sur le contre. Ils se brisèrent toutefois sur un excellent Quadri, sur une défense attentive, prompte à ressortir le palet de sa zone. Une seule fois, ils

#### Peltonen à Zoug?

trouvèrent l'ouverture - contre le cours

du jeu - lorsque Geiger s'infiltra entre

Divernois et Marendaz - ces derniers

Ce que nous laissions entendre récemment est devenu réalité: beaucoup de joueurs du CP Zoug ne s'entendent pas avec l'entraîneur Robertson. Huit d'entre eux ont fait savoir à leur président qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat. Il s'agit de Jorns, Bhend, Disch, Jenni, Huber, Dekumbis, Volejnicek et deux jeunes joueurs. Le sort de Robertson, dont on n'est pas satisfait à Zoug, semble également scellé: de source sûre, on apprend que le contrat de Stu Robertson ne sera pas renouvelé. Robertson s'est illustré cette saison par son manque de sens psychologique. Des contacts ont été pris avec Jorma Peltonen, l'ancien joueur de Zoug et actuellement joueur-entraî-

## Début des finales en première ligue Serrières perd la 1<sup>e</sup> manche

MOUTIER - SERRIÈRES 10-2 (4-0 1-2 5-0)

MARQUEURS: Kohler  $1^{re}$ ; Gurtner  $1^{re}$ ; Hugi  $14^{me}$ ; Kohler  $18^{me}$ ; M. Giambonini  $26^{me}$ ; Divernois  $33^{me}$ ; Lehmann  $34^{me}$ ; Gurtner  $43^{me}$ ; Kohler  $44^{m}$ î; Pcrrenoud  $54^{me}$ ; Lehmann 58me; Kohler 59me

MOUTIER: Haenggi; Lanz, Schweizer; Beuret, Lehmann; Probst, Perrenoud, Kohler; Guex, Schmid, Gurtner; Hugi, Froidevaux, Gossin. Entraîneur: Hugi.

SERRIÈRES: Schweizer; Dubois, Nicole; Kissling, Schaldenbrand; Gendre, Favre, Zingg; Schreyer, M. Giambonini, R. Giambonini; Pellet, Droël, Divernois; Schmid. Entraîneur: Stettler.

ARBITRES: MM. Biollay et Keller.

NOTES: patinoire prévôtoise. Glace en bon état. 2000 spectateurs. Moutier est au complet. Serrières est privé de Clottu (grippé). Avant la rencontre, Guex, meilleur «buteur» du HC Moutier est fleuri. Dès la 15<sup>me</sup>, Divernois retrouve son poste en défense aux côtés de Schaldenbrand. Pénalités: quatre fois deux minutes contre Moutier; huit fois deux minutes, une fois cinq minutes (R. Giambonini) et deux fois dix minutes de méconduite (Pellet et Gendre) contre Serrières.

Serrières est revenu sèchement battu de son déplacement jurassien. Pour leur premier match de finale, les Neuchâtelois n'ont pas réussi le « truc » qu'ils pouvaient espérer réaliser. Face à une équipe prévôtoise mieux rodée, se trouvant mieux et rapidement libérée par deux réussites initiales, Serrières a bien tenté de répondre dans le second tiers-temps avant de s'effondrer dans la dernière reprise.

#### DIFFÉRENCE

Si le rythme des joueurs de Hugi est supérieur à celui des visiteurs, il faut admettre que Serrières a manqué de réussite. Crispés en début de match, les Neuchâtelois se laissèrent assaillir par les Jurassiens et, après 42 secondes déjà, Schweizer était battu deux fois. De quoi couper les jambes! Pourtant, Serrières ne se laissa pas abattre. A la 6me, Favre, Zingg puis Gendre voyaient leurs essais sortis « du bout du manche de sa canne par le gardien Haenggi. C'était le premier tournant de la rencontre.

Profitant du manque de réussite de leurs adversaires, les joueurs locaux se ruèrent à nouveau à l'assaut pour réussir deux buts encore avant la première pause. L'addition était sévère. Peut-être trop.

Pourtant, Serrières allait réagir et ramener l'écart à deux longueurs par Manoël Giambonini et Divernois dont le tir de la ligne bleue trompa tout le monde. Ce n'était pas tout. Lancé par Divernois,

> DEPUIS 3 ANS DÉJÀ NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS **DE GARANTIE**

KILOMETRAGE ILLIMITÉ

Ruben Giambonini se présentait une nouvelle fois seul face à Haenggi à la parade. Sur la contre-attaque, Lehmann marquait le numéro 5. C'était le tournant définitif. Serrières avait usé ses batteries. Après avoir passé près de l'égalisation, les Neuchâtelois surent, dès lors, qu'il ne fallait plus espérer remonter à la marque. L'ultime période ne fut qu'un remplissage, marqué par de trop nombreuses pénalités serrièroises. La formation de Stettler sortait battue de la glace prévôtoise sur un résultat peut-être trop sévère. « Nous n'avons pas été battus sur notre juste valeur», relevait à la fin du match Pierre-Yves Schrever. Et de reprendre: « Non seulement, Moutier était supérieur mais encore, nous avons très mal joué. Au deuxième tiers, lorsque nous avons repris nos esprits, nous avons posé des problèmes aux Jurassiens».

Grâce au match-retour, Serrières n'a encore pas perdu l'espoir de continuer la compétition. Si Moutier a fait grande impression par moments, il faut relever que le champion du groupe 3 fut incapable de forcer la décision alors qu'il jouait en supériorité numérique. Formée de joueurs de qualité, l'équipe jurassienne n'est pas imbattable. Demain soir, à Monruz, Serrières saura à qui il aura à faire. Si les Neuchâtelois sont dans un bon jour, s'ils empêchent les Prévôtois de manœuvrer comme ils l'ont fait samedi, la perspective d'un match de barrage peut être envisagée... J.-C. SCHERTENLEIB

#### Forward battu!

La poule de promotion en ligue nationale B a débuté avec une seule surprise, la victoire de Lyss à Morges aux dépens de Forward (7-6). Coire (6-2 contre Lucerne) et Moutier (10-2 contre Serrières) se sont nettement imposés tandis que Uzwil connaissait quelques problèmes face à Wetzikon (5-4). Cette poule de promotion se poursuivra avec les matches retour, les 20, 21 et 22 février, et les éventuels matches d'appui fixés au 24 février.

Résultats de la première journée de la poule de promotion: Coire-Lucerne 6-2 (2-0, 4-1, 0-1); Uzwil-Wetzikon 5-4 (3-2, 1-1, 1-1); Forward Morges-Lyss 6-7 (1-3, 4-1, 1-3); Moutier-Serrières 10-2 (4-0 1-2, 5-0).

manquèrent de réaction - pour aller battre Quadri.

Dès cet intant, Neuchâtel fut contraint de courir après l'égalisation. Multipliant les bons mouvements, prenant très souvent les défenseurs zuricois de vitesse (Gygli se signala par de nombreux débordements et des centres en retrait devant le but d'Ingold), les pensionnaires de Monruz péchèrent, une fois encore, par précipitation, par manque de lucidité, ne réalisant, de loin pas, les occasions qu'ils se créaient. Sur ce plan-là, la répétition du match contre Zurich le samedi précédent en somme!

Lorsque Dolder (31<sup>me</sup>) parvint enfin à rétablir l'égalité à la marque, lorsque Marti (44me) lancé par Henrioud s'en alla battre Ingold, le match parut basculer. C'est alors que les Neuchâtelois écopèrent d'une série de pénalités, dont certaines parfaitement évitables; elles permirent à Pesut dans un premier temps (à cinq contre trois), puis à Hausammann, à cinquante secondes de la fin du match, d'arracher une victoire de loin pas méri-

#### TROP DE PÉNALITÉS

Battu, Neuchâtel le fut pour deux raisons: la première - et ce n'est pas nouveau - pour avoir raté trop d'occasions (une grosse douzaine pour le moins), la seconde pour avoir perdu ses nerfs en fin de rencontre. Or, il convient de ne point fustiger les arbitres. «Toutes ces pénalités étaient parfaitement justifiées », affirmait, une fois le calme revenu sur Monruz, Gilbert Divernois le capitaine des Neuchâtelois.

Le premier à perdre vraiment sa maîtrise fut Guryca. Samedi prochain, à Fleurier, il devra se constituer des nerfs d'acier tout comme Marendaz dont le geste de mauvaise humeur à l'issue de la rencontre Dumais.

est cependant à mettre sur une réaction d'adolescent et rien d'autre. Il fit par ailleurs un bon match, jouant très discipliné, s'appliquant dans la relance du jeu.

Il est certain que la victoire aurait été leur lot si les Neuchâtelois avaient tous su conserver leur calme en fin de match - ils jouèrent en infériorité numérique les cinq dernières minutes de la rencontre! Sous l'impulsion d'un bon Pesut, d'un excellent gardien, de Thierstein, Gull et Haefliger, Dubendorf a aussi contribué à faire de cette rencontre un bon spectacle dont le rythme fut soutenu soixante minutes durant. Par rapport au match aller, les Zuricois présentèrent un hockey plus élaboré, plus collectif, plus technique



DOMMAGE. - Les Neuchâtelois ont raté le coche samedi soir. On voit ici Sobel (à droite) contrant Haefliger sous les regards anxieux du Zuricois Fenner et de P.-H. BONVIN l'entraîneur neuchâtelois Guryca. (Avipress-Treuthardt)

## Fleurier a-t-il caché son jeu?

ZURICH - FLEURIER 15-2 (5-0 4-1 6-1)

MARQUEURS: Loher 7mc; Farda 13<sup>me</sup>; Rossetti 14<sup>me</sup>; Hurcick 15<sup>me</sup>; H. Schmid 16<sup>me</sup>, 22<sup>me</sup> et 26<sup>me</sup>; Eichholzer 27<sup>me</sup>; Dumais 39<sup>me</sup>; Loher 39; Farda 41<sup>me</sup> et 47<sup>me</sup>; Rossetti 48<sup>me</sup>; Bertschinger 49<sup>me</sup>; Mueller 50<sup>me</sup>; J.-J. Steudler 52<sup>me</sup>; L. Schmid 57me.

ZURICH: Chehab; Fehr, Sundquist; Grissemann, Bertschinger; Casalini; H. Schmid, Farda, L. Schmid; Truempler, Rossetti, Eichholzer; Meier, Loher, Hurcick; Muller, Wehrli. Entraîneur Sundquist.

FLEURIER: Mollet; Grandjean, Ulrich; Huguenin, M. Girard; Stauffer, Dumais, Gaillard; J.-J. Steudler, Jeannin, W. Steudler; J.-C. Girard. Entraîneur:

ARBITRES: MM. Zanti et Spycher. NOTES: Patinoire du Hallenstadion. Glace satisfaisante. 350 spectateurs. Dès

le second tiers-temps, Jeanrenaud remplace Mollet dans les buts neuchâtelois. A la 30<sup>me</sup> minute, Scheibli succède à Chehab dans le sanctuaire zuricois. Pénalités: 4 x 2 minutes contre Zurich. **QUESTIONS** De toutes les équipes de ligue nationa-

le B vues cette saison au Hallenstadion, Fleurier fut, sans aucun doute, la plus faible. Il était donc logique que la plupart des spectateurs se posent des questions au sujet de certaines victoires acquises par la phalange du Val-de-Travers.

Il est vrai que le débat n'a été, pour le HC Zurich, qu'une simple formalité. Si l'on excepte les dix premières minutes où les visiteurs crurent peut-être au bonheur, la troupe de Sundquist joua au chat et à la

souris avec des garçons qui, la précision s'impose, cotoyèrent le ridicule à maintes reprises et surtout lorsqu'ils évoluèrent en supériorité numérique.

Avec davantage de concentration, les représentants de la métropole financière suisse auraient pu infliger à leurs antagonistes une correction mémorable.

On veut bien que les Fleurisans ne pouvaient nourrir de grandes espérances en venant sur les bords de la Limmat, mais on était tout de même en droit d'attendre qu'ils présentent une opposition justifiant leur capacité de défendre leur place en ligue nationale.

Au terme de cette rencontre, une question se pose pourtant: Fleurier n'a-t-il pas caché ses véritables atouts? Sinon, comment expliquer toutes les maladresses que démontra l'ensemble du contingent.

G. DENIS

#### Ligue A: le champion suisse désigné avant l'heure bien mérité son titre Berne a

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 4-8  $(0-4\ 1-2\ 3-2)$ 

MARQUEURS: Zahnd 2me; Kaufmann 6me; Holzer 17me; Fuhrer 19me; Lappert 26me; Wittwer 29me; Von Gunten 31me; Turler 44me; Wittwer 46me; Zahnd 49me; Neininger 50<sup>me</sup>; Gosselin 53<sup>me</sup>. LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli;

Girard, Sgualdo; Amez-Droz, Leuenberger; Von Gunten, Houriet, Willimann; Dubois, Gosselin, Neininger; Scheurer, Turler, Courvoisier; Gobat, Yerly, Bauer. Entraîneur: Cusson.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Benacka, Leuenberger; Zahnd, Fuhrer, Dellsperger; Mononen, Wittwer, Holzer; Lappert, Martel, Wist. Entraîneur: Unsinn.

ARBITRES: MM. Baumgartner, Vuillet et Zurbriggen.

NOTES: patinoire des Mélèzes. 5000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds sans Cusson et sans Piller. Berne au complet. Pénalités: 4 x 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds. Berne n'a pas connu de pénalisation ce qui mérite d'être souligné et ce qui prouve sa parfaite condition.

Avant le coup d'envoi, l'on apprenait que La Chaux-de-Fonds avait revu son organisation dans le but de jouer un mauvais tour au club bernois. C'est ainsi que la première ligne était formée de Von Gunten - Houriet - Willimann, la deuxième voyait Gosselin aux côtés de Dubois et Neininger, enfin la 3me autorisait Scheurer à appuyer Turler et Courvoisier. Sur la glace, il fallait faire obstacle à un adversaire de taille. Très rapidement, l'on se rendit compte que cette combinaison était inutile puisque déjà après 63 secondes. Zahnd - Fuhrer avaient dérouté la ligne qui lui était opposée. Près de cinq minutes plus tard, c'était au tour de Kaufmann d'avoir raison de Schlaefli. Ce 0-2 n'entacha nullement le moral des Horlogers. Ils plongèrent valeureusement à l'assaut de Jaggi. Peine superflue, le gardien bernois étant toujours à l'aise, contre La Chaux-de-Fonds. A tant vouloir battre un tel homme, les joueurs locaux se découvrirent complètement tant et si bien qu'avant l'échéance du premier tiers, ils étaient pris à la gorge par un adversaire bien heureux de marquer deux nouveaux buts par Holzer et Fuhrer.

#### SÉRÉNITÉ

Autant dire que par la suite, les visiteurs allaient pouvoir manœuvrer avec sérénité. Une telle situation était exploitée judicieusement et à la trentième minute, tout était dit, le « score » ayant évolué pour eux naturellement avec des réussites de Lappert et Wittwer. Berne était dès cet instant champion suisse. Aussi, l'occasion était propice pour présenter une ordonnance parfaite dans un style racé. Démontrant un caractère ouvert au bénéfice d'une sportivité digne d'éloges, Berne se contenta de jouer pour le plaisir. Dans une ambiance séduisante, La Chaux-de-Fonds en profita pour faire valoir ses qualités et présenta tout son contingent. celui que nous retrouverons l'année prochaine sous la direction de Jack Tremblay. C'était de bonne guerre au soir d'un baisser de rideau. Aussi, nous saluons cette décision car il était important pour les Gobat, Yerly, Bauer de se mettre dans le bain et de faire connaissance avec le hockey de série supérieure.

#### RÉSULTAT INTÉRESSANT

Finalement, l'on se sépara sur un «score» intéressant, Berne enlevait la décision en marquant huit buts ce qui est

## Bienne: triste «final»...

**BIENNE - KLOTEN 6-7**  $(2-3 \ 3-0 \ 1-4)$ 

MARQUEURS: Uebersax 5me; Stampfli 8me; B. Lautenschlager 15me; Rueger 18<sup>me</sup>; Lindberg 18<sup>me</sup> et 36<sup>me</sup>; Lott 21<sup>me</sup>; Latinovitch 27<sup>me</sup>; O'Brien 42<sup>me</sup>; Koelliker 43me; Baertschi 53me; Wettenschwiler

BIENNE: Anken; Zenhaeusern, Koelliker; Dubuis, Lohrer; Blaser, Latinovitch, Lott; Stampfli, Burri, Schmid; Conte, Lindberg, Wydmer. Entraîneur: KLOTEN: Schiller; Wick, Gassmann;

Rufer, Wettenschwiler; Baertschi, A. Schlagenhauf, U. Lautenschlager: Waeger, O'Brien, Dedery; Rueger, Nuss-Frei; P. Schlagenhauf, B. Lautenschlager, Uebersax. Entraîneur: Ochsner. ARBITRES: MM. Fatton, Niederhaue-

ser et Wenger.

NOTES: Formations au complet, mais Bienne évolue avec Lott blessé (main dans le plâtre) et Lohrer et Zenhaeusern encore convalescents. Au 2me tiers, Vanek modifie les deux premières lignes d'attaques et Kohler entre pour Schmid. Pénalités: 4 fois deux minutes et une fois cinq minutes à Latinovitch contre Bienne, 6 fois 2 minutes contre Kloten.

#### ET POURTANT...

Il y a environ une année, la dernière rencontre face à cette même équipe de Kloten avait permis aux Biennois de faire un final en apothéose. Et pour cause! Il en aura été tout autrement cette année. C'est le moins que l'on puisse dire...

Tout laissait pourtant entrevoir une partie correcte. Bien qu'un mince espoir subsistait, les Seelandais abordèrent ce match sans faire montre d'une grande conviction. Après les vingt minutes initiales, ils se retrouvèrent donc menés par un but d'écart. Mais ce résultat leur était flatteur. Anken avait dù multiplier les prouesses alors que son vis-à-vis Schiller s'était laissé surprendre à deux reprises.

#### RETOUR

Lors de la période intermédiaire, Lott et Latinovitch refirent enfin surface et ce retour en forme permit aux hommes de Vanek de renverser la vapeur. Puis vint le dernier tiers. Alors que l'on savait pourtant le championnat joué (nette avance de Berne à La Chaux-de-Fonds), les esprits s'échauffèrent. Une série de règlements de compte fit pleuvoir les pénalités. Les arbitres qui avaient une peine énorme à contrôler la situation durent encore faire face à un public excité. Il s'en suivit palabre, jet de divers objets sur la glace, arrêts interminables...

Cette ultime joute à domicile qui aurait permis aux Biennois de parachever tout de même une bonne saison en remerciant ses «supporters» se sera terminée par un E. WUST

normal lorsque l'on prend définitivement le titre, et La Chaux-de-Fonds obtenant tout de même par quatre fois le droit de lever les bras au ciel en signe de joie, tant il est vrai que c'est un honneur de parvenir à surprendre les excellentes défenses de la capitale. Si le but de Von Gunten fut entaché d'une faute d'arbitrage, ceux de Turler, de Neininger et de Gosselin étaient de bonne cuvée. Ces trois succès tomberent dans l'ultime période la plus équilibrée en cette soirée et qui autorisa le public à quitter les Mélèzes avec un goût indiscutable d'y revenir.

Inutile d'insister sur l'embrasement de la patinoire chaux-de-fonnière au moment où la sirène annonça la fin des hostilités. C'était du délire dans le camp bernois. Des drapeaux envahirent la glace

champion, qui avaient pris le chemin des montagnes neuchâteloises, marquèrent leur plaisir en entonnant des chants d'allégresse et de joie. En voyant un tel déployement, on peut déjà se faire une idée de l'euphorie qui gagnera l'Allmend samedi prochain lors de l'ultime match de championnat. Berne sera fêté très justement car sa tenue au cours de cette saison a été plus qu'honorable. Berne est un beau champion. Pas de point faible, voilà sa véritable image de marque. Bravo au club de l'entraîneur Unsinn. C'était normal qu'il bénéficie de la consécration suprême. Il démontra en ce samedi une conscience de classe, celle que possède les vraies valeurs. En battant La Chaux-de-Fonds nettement et en se retirant sans connaître d'expulsion, cela en dit long sur et les quelque 1500 amis du nouveau la valeur du nouveau champion. P. G.

## Lausanne brille à Langnau

l'Emmental.

LANGNAU - LAUSANNE 3-6  $(2-2 \ 0-2 \ 1-2)$ 

MARQUEURS: Bongard 6me et 17me

Tschiemer 17me, Horisberger 19me Vincent 25me, Ticozzi 29me, Stoller 42me Nicholson 52me, Domeniconi 60me. LANGNAU: Grubauer: Mever, Luthi: Nicholson. P. Lehmann;

P. Wuetrich, Tschimer; Berger, Graf, Horisberger; F. Lehmann, Lengweiler, Bohren. Entraîneur: Stroemberg. LAUSANNE: Andrey; Vincent, Loth;

Domeniconi, Guiot; Ticozzi, Bruguier, Friederich; Stoller, Bongard, Joliquin; Vuille, Chamot, Valenti. Entraîneur:

ARBITRES: MM. Rickenbacher, Spiess et Feller.

NOTES: patinoire de l'Ilfis. 5600 spectateurs. Lausanne est privé de Dubi et Gratton (blessés). Pénalités: Langnau 4 x 2 minutes, Lausanne 4 x 2 minutes plus 1 x 5 et 1 x 10 minutes.

Sur les quatre confrontations de la saison entre Langnau et Lausanne, le néo-promu en remporta deux dont la dernière samedi dans l'Emmental. Le bilan est donc satisfaisant pour l'équipe de Real Vincent, d'autant plus que Dubi et Gratton, absents, ne purent apporter leur part de collaboration à la victoire. Mais Lausanne, on le sait, possè de des qualités de cœur qui compensent l'absence de ses deux tenors blessés. Toutefois, pour s'imposer dans l'Emmental il ne suffit pas de bénéficier de qualités morales, il faut aussi disposer d'opportunisme et de lucidité. Les visiteurs, en ce qui concerne 'opportunisme, trouvent en Bongard l'attaquant idéal. Ce centre-avant de la deuxième ligne trompa à deux reprises Grubauer dans la période initiale! Un tel départ mit en confiance Vincent et ses

hommes qui ne perdirent aucun tiers dans

#### **JUDICIEUX**

C'est dire que les Vaudois répartirent judicieusement leurs efforts sur l'ensemble du match. Certes, ils vécurent des instants pénibles dans les dernières minutes de jeu pour préserver leur succès et, la fatigue aidant, certains gestes d'irrégularité s'infiltrèrent dans leurs actions tel celui de Domeniconi à l'égard de Schenk. Langnau, qui pouvait encore briguer le titre de vice-champion suisse cette saison, laissa définitivement échapper cette chance à cause d'un abus de confiance peut-être mais certainement à cause de sa maladresse lorsque l'équipe domina territorialement son adversaire. Et puis, les Bernois, en constatant les absences de marque dans le camp adverse, se dirent qu'ils ne feraient qu'une bouchée de ce HC Lausanne. La réalité démontra que le rôle de favori ne lui convient pas toujours.

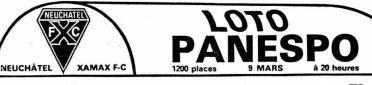
Clovis YERLY

#### Ligue A

Sierre-Arosa 1-4 (0-2, 0-1, 1-1); La Chaux-de-Fonds-Berne 4-8 (0-4, 1-2, 3-2); Bienne-Kloten 6-7 (2-3, 3-0, 1-4); Langnau-Lausanne 3-6 (2-2, 0-2, 1-2).

#### **CLASSEMENT**

. Berne	27	17	6	4	135	81	40
. Bienne	27	16	3	8	133	97	35
. Langnau	27	15	2	10	111	104	32
. Kloten	27	13	2	12	126	103	28
. Lausanne	27	11	3	13	11	131	25
. Arosa	27	9	4	14	95	111	22
. Chx-Fds	27	10	2	15	96		
. Sierre	27	5	2	20	82	143	12





TV couleur - montres vélomoteurs - fumés chronomètres - jambons une Fiat 127

Abonnements: (valable pour 1 personne) 1 carte Fr. 50.- 2 cartes Fr. 90.- 3 cartes Fr. 120.-Abonnements en vente chez: Delley-Sports, Moka Bar, Secrétariat de N-X Tél. 25 44 28



## Aux championnats suisses alpins: trois titres... au Liechtenstein

# Frommelt émerge du brouillard au «spécial»

titre de champion suisse de slalom spécial est revenu à un coureur du Liechtenstein: à Meiringen-Hasliberg, Paul Frommelt a renouvelé son succès de 1977 et il a succédé, au palmarès, à son compatriote de la Principauté, Andreas Wenzel. Tant Paul Frommelt (22 ans) que Wenzel, qui avait

Pour la troisième année d'affilée, le le meilleur temps de la première manche avant de prendre la quatrième place du classement final, s'étaient encore entraînés la veille à Malbun en vue de cette course, qui aurait dû être comme hier. Ce n'est que la veille, tard dans la nuit, qu'ils avaient rallié Meiringen. Mais, en raison des mauvaises conditions atmosphéri-

Hess a déjà concédé plus de trois secondes

à Bernadette Zurbriggen, qui a gagné

samedi son treizième titre national. Outre

ses cinq victoires en descente, la skieuse

de Saas-Grund avait déjà remporté au

cours des huit dernières années trois suc-

cès en slalom, un en slalom géant et quatre

siestikks: MAC Zana e

au combiné.

Classements

ques, les organisateurs ont dû se résoudre à reporter la descente à lundi et ils ont fixé le slalom au samedi.

L'épais brouillard qui noyait la piste a d'ailleurs failli faire tourner le slalom à la farce. La première manche dura ainsi plus de trois heures et demie. Les coureurs, qui apercevaient tout juste deux portes

de Schoenried, longue de 2480 mètres,

que Bernadette Zurbriggen a bâti sa

victoire. Au poste de chronométrage

intermédiaire, Annemarie Bischofberger

passait en effet avec le meilleur temps.

L'Appenzelloise précédait alors sa rivale

de près d'une demi-seconde. Mais dans le

bas, là où il fallait très bien glisser, Ber-

nadette Zurbriggen retournait la situation

à son avantage, reprenant plus d'une

ANNEMARIE DISTANCÉE

Derrière ces deux concurrentes, toutes

les autres ont été largement distancées.

Erika Hess, dont c'était la première parti-

cipation à une descente cet hiver, a eu le

mérite de s'attribuer la médaille de bron-

ze, mais à plus de trois secondes de la

gagnante du jour. Dixième, Brigitte Oertli

une méritoire quatrième place.

seconde à Annemarie Bischofberger.

## trer des résultats « réguliers ». A l'issue de la première manche de ce slalom couru sur une piste peu pentue, Cinquième titre pour B. Zurbriggen

Andreas Wenzel occupait la tête du classement. Il précédait alors Paul Frommelt de 64 centièmes de seconde et le surprenant Grison Urs Eberhoefer de 70 centièmes. Dans la deuxième manche pourtant, Wenzel devait concéder beaucoup de terrain aux meilleurs et il rétrogradait sensiblement. Frommelt, qui signait le troisième temps, se hissait en tête du classement. Mais le meilleur « chrono » était l'œuvre conjointement de Jacques Luethy et du surprenant Christian Hemmi: tous deux devançaient Frommelt de huit centièmes de seconde. Luethy ratait la victoire pour 29 centièmes de seconde mais il avait concédé trop de temps dans le brouillard de la première

«Leader» de la Coupe du monde, Peter Luscher, légèrement touché à un genou à l'entraînement de la descente, dut renoncer à participer à la course. Quant à Martial Donnet, il dut se contenter de la septième place à 1"20 de Frommelt après avoir signé le sixième temps sur le deuxième parcours. Mais la surprise de la journée a été provoquée par le skieur de Saint-Moritz Urs Eberhoefer, excellent troisième après avoir réussi respectivement le troisième et le cinquième meilleur temps dans les deux manches. Eberhoefer, qui est âgé de 22 ans, appartient au groupe d'entraînement «3b». Il avait fait ses débuts en Coupe du monde il y a trois ans mais avait par la suite été longtemps immobilisé par une blessure. A relever enfin les bons résultats de deux jeunes Valaisans: Gaspoz (dossard Nº 24) a pris la huitième place, Morand (26) la



TRIO IMPRÉVU. - C'est celui composé d'Ursula Conzett (au centre, championne du slalom spécial), Erica Hess (à droite, deuxième) et Rita Naepflin (troisième).

## U. Consett la plus rapide au spécial

Les skieuses du Liechtenstein ont ravi la moitié des titres aux filles de René Vaudroz au cours des championnats suisses à Saanen. En effet, après la victoire de Hanni Wenzel dans le géant, sa compatriote, Ursula Konzett, s'est montrée la meilleure en slalom spécial.

Elle a signé les temps les plus rapides dans les deux manches, s'imposant avec 24 centièmes d'avance sur Erika Hess, qui, pour se consoler de ses nombreuses places d'honneur, a enlevé le combiné devant la Valaisanne Bernadette Zurbrig-

Si Hanni Wenzel et Erika Hess ont largement dominé le slalom géant, ce fut également le cas pour Ursula Konzett et à nouveau Erika Hess en slalom spécial. En effet, derrière les deux grandes dominatrices de cette discipline technique, toutes les autres concurrentes ont littéralement

Les aînés peuvent se retirer

la succession paraît assurée

en juge par les écarts: Rita Naepflin, troisième, perd 2"78. Brigitte Nansoz et Bernadette Zurbriggen sont déjà à plus de trois secondes, tandis qu'Elisabeth Kaufmann, dixième, est reléguée à près de cinq secondes.

La Liechtensteinoise a forgé sa victoire grâce à sa régularité dans les deux manches d'un parcours exempt de véritables difficultés. Dans la seconde manche, le tracé extrêmement direct ne permettait pas à Erika Hess de refaire son retard, elle qui est surtout à l'aise dans les parcours à brusques changements de direction.

Cette épreuve n'aura pas révélé de nouveaux talents. Toutes les skieuses classées dans les dix premières, ont déjà concouru dans des épreuves internationales. La seule lueur pour les entraîneurs suisse est venue de la jeune Bernoise Jeanette Wahli, qui, avec le dossard 60 est été dépassées par les événements. Qu'on parvenue à prendre une place d'honneur!

#### Surprenante troisième devant les autres spécialistes de la descente, Erika C'est dans la dernière partie de la piste

#### Slalom spécial

En l'absence de sa rivale Marie-Thérèse

Nadig (blessée), Bernadette Zurbriggen a

remporté son cinquième titre d'affilée de

la descente. A Schoenried, la Valaisanne

(23 ans) n'a eu à repousser les assauts que

d'Annemarie Bischofberger, qu'elle a bat-.

tue de 74 centièmes de seconde.

Messieurs. - 1. Paul Frommelt (Lie) 118"42 (62"25 + 56"17); 2. Jacques Luethy (Charmey) 118"71 (62"62 + 56"09); 3. Urs Eberhoefer (Saint-Moritz) 118"78 (62"40 + 56"38); 4. Andreas Wenzel (Lie) 118"95 (61"61 + 57"34); 5. Alfons Seliner (Schwanden) 119"00 (62"66 + 56"34); 6. Christian Hemmi (Parpan) 119"07 (62"98 + 56"09); 7. Martial Donnet (Morgins) 119"62 (62"98 + 56"64); 8. Joël Gaspoz (Morgins) 119"62 (62"59 + 57"15); 9. Gérard Morand (Suen) 119"83 (62"86 + 56"97); 10. Christian Welschen (Zermatt) 120"09 (62"68 + 57"41).

Dames. - 1. Ursula Konzett (Lie) 95"40 (48"72 + 46"68); 2. Erika Hess (Grafenort) 95"64 (48"80 + 46"84); 3. Rita Naepflin (Beckenried) 98"18 (49"54 +

basketball

48"64); 4. Brigitte Nansoz (Chamoson) 98"43 (51"17 + 47"26); 5. Bernardette Zurbriggen (Saas-Grund) 98"65 (49"89 + 48"76); 6. Claudia Amstutz (Engelberg) 99"10; 7. Yvonne Seeholzer (Schwytz) 99"24; 8. Linda Hugi (Davos) 100"41; 9. Fabienne Pralong (Sion) 100"44; 10. Elisabeth Kaufmann (Grindelwald)

#### Descente

Dames. - 1. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) 1'43"'08; 2. Annemarie Bischofberger (Oberegg) à 0"74; 3. Erika Hess (Grafenort) à 3"15; 4. Ariane Ehrat (Schaffhouse) à 3"94; 5. Rita Naepflin (Beckenried) à 3"95; 6. Irène Boehm (Bâle) à 4"31; 7. Doris de Agostini (Airolo) à 4"37; 8. Brigitte Nansoz (Evionnaz) à 5"34; 9. Linda Huegi (Davos) à 5"68; 10. Brigitte Oertii (Egg) à 5"73.

concéda pour sa part près de six secondes. Parmi les déceptions de cette course, Doris de Agostini, qui a dû se contenter de la septième place, et Evelyne Dirren, laquelle termina au quatorzième rang. Habituées des épreuves de coupe du monde, Yvonne Seeholzer (15<sup>me</sup>) et Valérie Perriraz (19<sup>me</sup>) n'ont jamais été à l'aise non plus sur cette piste tandis que la Schaffhousoise Ariane Ehrat (18 ans), qui ne faisait encore partie d'aucun groupe d'entraînemnt au début de l'hiver, a pris

## A Panespo, face à Champel Un bon Neuchâtel battu de justesse

**NEUCHÂTEL - CHAMPEL** 92-94 (45-45)

Goetschmann, Notbom (10 points), Muller (6), Vial (16), Perret Gentil, Osowiecki (8), Kulcsar (10), Frascotti (2), Clerc, MacHugh (40). Entraîneur: Kulcsar. CHAMPEL: Lebrun (36), Ruckstuhl

(14), Duvernois (12), Varrin (4), Eissler, Deleamont (20), Furrer (8), Chabrey, Kuchen, Entraîneur: Furrer.

ARBITRES: MM. Binggeli (Berne) et Buhler (Lucerne)

NOTES: Salle du Panespo – 200 spectateurs – Osowiecki (32<sup>me</sup> minute) et Kulcsar (36me) doivent quitter le terrain pour cinq fautes personnelles.

#### **IMPERFECTIONS HUMAINES**

C'est à «l'arraché» que les Genevois ont obtenu cette courte victoire et, une fois de plus, les ultimes secondes de jeu ont pris une importance décisive.

Lorsque deux formations évoluent aussi agréablement que samedi au Panespo et qu'elles se tiennent de si près, il est très difficile de pardonner les imperfections humaines des arbitres qui deviennent les véritables auteurs d'un échec ou d'une victoire. Le public n'a pas admis certaines décisions contestables qui sont venues influencer le résultat final et a fortement pris à partie les directeurs de jeu. Ces incidents mis à part, il faut admettre que les Neuchâtelois ont évolué remarquablement et ont certainement joué une de leurs meilleures parties depuis le début de la saison. Evoluant de facon disciplinée et faisant courir la balle rapidement, ils ont très souvent pris en défaut la défense genevoise lente à se mettre en action. L'adresse de nos représentants se révéla parfaite et dès le début, Vial, Kulcsar et MacHugh se mirent en évidence par des paniers réalisés de loin. D'emblée la marque prit un visage favorable pour les hommes du Panespo (18-10 après sept minutes de jeu) et demeura avantageuse jusqu'à la 13<sup>me</sup> minute (28-21).

#### **FAUTES FATALES**

Dès lors les Genevois s'organisèrent mieux et, par l'Américain Lebrun, le géant Ruckstuhl et Deleamont très adroit,

#### Lignon pénalisé

Pour son forfait en huitièmes de finale de la coupe de suisse, qu'il aurait du jouer au Tessin contre Viganello, Lignon Basket a été pénalisé, outre le match perdu par forfait 2-0, d'une indemnité statutaire de 200 francs, à payer à la FSBA, ainsi qu'à une indemnité de 800 francs à verser à Viganello pour perte de recettes.

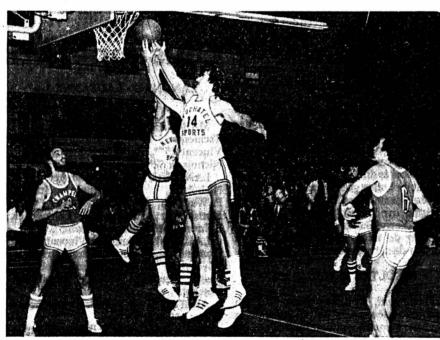
Ces décisions émanent de la commission des compétitions nationales. Le dossier de cette affaire a été transmis à la commission disciplinaire qui doit poursuivre l'enquête déjà ouverte. Lignon Basket a la possibilité de faire recours auprès du tribunal arbitral contre les décisions de la commission des compétitions nationales, ainsi que Viganello contre le montant alloué pour perte de recettes.

ils parvinrent à combler leur retard. Cette brusque réaction eut pour effet d'obliger les Neuchâtelois à plus d'agressivité en défense ce qui provoqua de nombreuses fautes qui allaient être fatales à Osowiecki

Dès la reprise, nos représentants perdirent complètement le contrôle du match et subirent une pression très vive qui causa la cassure de la marque (49-60 à la 25<sup>me</sup> minute). Mais la réaction ne se fit pas attendre et par une brusque accélération du jeu, Neuchâtel renversa la marque à la 32<sup>me</sup> minute. (72-71).

C'est à ce moment que se produisit un incident de chronométrage et la longue interruption qui s'ensuivit déconcentra complètement nos représentants qui eurent du mal à retrouver le rythme. Au contraire, les Genevois mirent à profit ce temps mort bienvenu pour se réorganiser et exploitèrent au maximum les fautes que les hommes de Kulcsar provoquèrent en attaque. Les nombreux coups-francs dont bénéficièrent les Genevois (12 dans les trois dernières minutes) se révélèrent décisifs pour remporter la victoire.

M.R.



PYRAMIDE. - Celle formée par les mains de Goetschmann (N° 4) MacHugh (14) et d'un inconnu, sous les regards de Deleamont (12) et Divernois (6), démontre qu'on s'est battu pour la possession du ballon. (Avipress-Treuthardt)

## Federale et Fribourg toujours en tête

championnat suisse de ligue nationale A: Fribourg Olympic, dans sa salle face à Nyon, et Federale Lugano, en déplacement à Pully, se sont tous deux imposés lors de la dix-septième journée. Par contre, Vevey, battu au Tessin par Pregassona, semble bien être écarté de la course au titre. Les Veveysans comptent désormais quatre points de retard sur les deux «leaders».

#### RÉSULTATS

Viganello-SP (vendredi) Lugano 111-109 (59-57); Stade-Français-Lignon Basket 84-108 (43-59); Pregassona-Vevey 72-64 (34-22); Pully-Federale Lugano 89-111 (56-55);Fribourg Olympic-Nyon 101-84 (46-45); Bellinzone-Sportive Française Lausanne 83-84 (40-40). Le classement (17 matches): 1. Federale Lugano 28 (+133); 2. Fribourg Olympic 28 (+132);; 3. Vevey 24 (+100); 4. SP Lugano 22 (+127); 5. Nyon 20 6. SF Lausanne 18 (+51); 7. Lignon Basket 14 (-15); 8. Pregassona 14 (-55); 9. Viganello 14 (-62); 10. Pully 12 (-68);

Le statu quo a été maintenu en tête du 11. Bellinzone 8 (-149); 12. Stade Fran-

çais 2 (-197). Ligue nationale B: Vernier-Renens 101-67 (51-31); Muraltese-Monthey 98-83 (40-50); Marly-Sion 97-82 (46-40); Martigny-Reussbuhl 112-88 (51-49); Neuchâtel-Champel 92-94 (45-45); Lemania Morges-City Fribourg 110-79 (53-36). Classement (17 matches): 1. Vernier et Lemania Morges 28; 3. City Fribourg et Champel 22; 5. Neuchâtel et Martigny 20; 7. Muraltese, Monthey et Reussbuhl 14; 10. Marly 12; 11. Renens 10; 12. Sion 0.

Porrentruy-Riehen 78-73; Yvonnand-Wissigen 64-54; Rapid Bienne-BC Birsfelden 47-95; Grand Saconnex-Yverdon 67-66; UC Neuchâtel-Abeille - La Chaux-de-Fonds 120-69; Bernex/UGS-Fleurier 134-79: Lucerne-Vacallo 82-62; Baden-Lando 94-92; Meyrin-Lausanne Sports 148-59; CVJM Birsfelden-Pratteln 108-78; Wetzikon-San Massagno 81-86.

Première ligue: Chêne-St. Paul 54-70;

Dames. Ligue nationale: Femina Berne-Esperance Pully 73-70 (29-33); Stade Français-Fribourg Olympic 85-30 (45-12); Sierre-Plainpalais 59-56 (25-21).

miner aujourd'hui - espère-t-on - par la descente des hommes, se sont déroulés sans surprise notoire. Il était prévu que les participants à la coupe du monde y exerceraient leur domination. Luscher et Hanni Wenzel en géant, Paul Frommelt et Ursula Gonzett en spécial, Bernadette Zurbriggen en descente. Le choix aurait pu être différent, bien sûr, mais celui qui a été fait par la compétition répond à une certaine logique. **NOUVELLE GÉNÉRATION** Derrière ces têtes de série qui avaient à leur avanta-

Les championnats nationaux qui devraient se ter-

ge le métier que confère une longue pratique et l'entraînement dont s'assortit l'appartenance au premier groupe de la hiérarchie nationale - cela vaut également pour les skieurs du Liechtenstein qui sont totalement intégrés à l'équipe de Suisse – une nouvelle génération est en marche. Elle a affirmé ses prétentions et elle est prête à les renouveler dès qu'on lui en offrira l'occasion. Jacques Luthy ne se discute déjà plus, troisième au géant, deuxième au spécial: il en est au stade de la maîtrise et de la classe mondiale. Werner Rhyner a enchaîné sur les dernières performances qu'il venait de réaliser en géant.

Heini Hemmi peut se retirer la conscience tranquille. Ses successeurs sont là.

Mais il y a également une deuxième vague animée par les jeunes valaisans Joël Gaspoz, Primin Zurbriggen, Christian Welschen, par l'Oberlandais Urs Naepflin, par le Grison Urs Eberhoefer. Gaspoz a déjà fait une brève apparition en coupe du monde et il s'était mis en évidence aux championnats d'Europe juniors. Mais il était tout de même intéressant de voir quel serait son comportement dans une confrontation directe avec l'élite nationale. Plus de doute possible : c'est le champion de demain. Encore qu'il ne faille pas exiger trop d'exploits de sa part dans un proche avenir. La carrière d'un skieur même très doué ne part pas toujours d'un seul jet.

Il y a parfois des passages à vide. Il faut de la patience.

Au demeurant, je trouve que c'est assez bien qu'on ne l'ait pas retenu pour la dernière phase de la Coupe du monde, même si les voyages forment la jeunesse. L'Amérique du Nord et le Japon, ce sera pour plus tard. Il a le temps. Il faut citer également, mais dans un autre domaine, le nom de la Schaffhousoise Ariane Ehrat (4<sup>me</sup> en descente), une skieuse du plat pays comme Peter Muller - qui s'est élevée à la force du talent étant donné qu'elle n'avait pas bénéficié jusqu'ici de l'aide de la fédération. Ça va probablement changer dès maintenant. Mais il faut néanmoins faire remarquer qu'elles est à près de 4 secondes de Bernadette Zurbriggen. Si on transpose cette différence en coupe du monde, on parvient facilement à un écart d'une vingtaine de rangs. Ce n'est pas le cas pour les jeunes skieurs qui se sont distingués en géant ou en spécial.

#### MÊMES DIFFICULTÉS

Quant à Doris de Agostini, Fournier, Donnet, Christian Hemmi, Aellig, Schwendener, Bonvin, ils ont retrouvé dans ces championnats nationaux les difficultés que leur avait posées la coupe du monde. Leur forme n'est donc pas revenue d'un coup de baguette

Donnet n'est que 18<sup>me</sup> en géant et 7<sup>me</sup> en spécial, lui qui a gagné le premier spécial de la coupe du monde et qui, par la suite, s'est classé quatre fois d'affilée dans le groupe de tête. Sa baisse de forme est donc réelle. Fournier est huitième en géant et douzième en spécial. Une saison sans éclat.

Doris de Agostini a cédé près de quatre secondes et demie à Bernadette Zurbriggen. Guy CURDY

## Moesching enlève la tournée suisse de saut

C'est bel et bien un sauteur de Gstaad qui a remporté la seizième tournée suisse de saut. Mais, alors que l'on s'attendait à un succès de Hansjoerg Sumi, gagnant des deux premiers concours à Saint-Moritz et à Gstaad, la victoire est finalement revenue à Robert Moesching. Ce dernier, grâce à un exploit sur le tremplin du Titlis à Engelberg, s'est en effet adjugé non seulement le dernier concours mais encore le classement général de la tournée. Grâce à des sauts à 113,5 et 116,5 mètres (meilleure longueur de la journée), le jeune Bernois (24 ans) a fait d'une pierre deux coups.

#### SUMI MALHEUREUX

Sumi a été le héros malheureux de la journée dans un concours qui s'est déroulé dans d'assez mauvaises conditions en raison avant tout d'une nappe de brouillard stagnant dans l'aire de réception. Cette seizième tournée s'est donc

achevée par un triomphe total des sauteurs helvétiques, qui ont gagné les trois concours ainsi que le classement général final. S'il faut saluer cet exploit, il est bon également de relever que la concurrence étrangère n'a pas totalement Ecoulements obstrués répondu à l'attente. Ainsi, des sauteurs

· Marbach, fond sur 15 km, 240 partants. Elite: 1. B. Heinzer (Hausen) 43'05". 2. A. Oberholzer (Einsiedeln) 43'25". 3. F. Pfeuti (Sangernboden) 43'49". 4. P. Schnider (Fluli) 44'33". 5. B. Renggli (Splugen) 44'47". Juniors: 1. M. Faehndrich (Horw) 46'14".

comme le champion du monde au petit tremplin Mathias Buse (RDA) ou comme l'Autrichien Claus Tuchscherer sont restés nettement en dedans de leurs possibilités.

Classement du troisième concours, à Engelberg: 1. Moesching (S) 257,1 points (113,5 et 116,5); 2. Naes (No) 251,2 (114,5 et 112); 3. Leitner (RFA) 250,0 (110 et 111,5); 4. Buse (RDA) 243,6 (107 et 113); 5. Hille (RDA) 241,6 (111,5 et 111); 6. Novak (Tch) 240,9 (114,5 et 105); 7. Tuchscherer (Aut) 236,4 (105 et 109,5); 8. Meisinger (RDA) 224,3 (102,5 et 105,5); 9. Reijonen (Fin) 223,8 (108 et 107,5); 10. Weisspflog (RDA) 221,6 (109 et 101). Puis: 24. Rinaldi (S) 194,1 (96 et 99); 31. Glas (S) 180,3 (89 et 96,5); 40. Olivier Favre 166,6 (87,5 et 92,5); 43. Sumi 163,1 (102,5 et 75): 44. Egloff 162,3 (83 et 92,5); 50. Hutter 144,7 (78,5 et 88); 53. Reichenbach 137,7 (88,5 et 78); 55. Kuenzli 130,3 (80,5 et 80); 56. Jaquiery 127,6 (77 et 78); 60. Schmid 97,8

Classement final de la tournée: 1. Robert Moesching (S) 732,3 points; 2. Leitner (RFA) 708,7; 3. Buse (RDA) 706,4; 4. Tuchscherer (Aut) 700,1; 5. Hille (RDA) 695,3; 6. Weisspflog (RDA) 682,3; 7. Reijonen (Fin) 680,7; 8. Millonig (Aut) 674,7; 9. Meisinger (RDA) 668,3; 10. Naes (No) 663,7.

...........



Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énervement. Frais de déplacement Fr. 25.-Tél. (038) 318833

SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A. 096246-R

#### «Mondiaux» juniors de fond Seul Purro émerge

chez les Suisses

Meilleur Suisse, Hans Purro a pris la dixième place de la course des 15 kilomètres des championnats du monde juniors, qui ont débuté au Mont Sainte-Anne. dans la province du Québec, course qui s'est achevée par le succès du Suédois Thomas Ericksson. Chez les filles, un succès est-allemand a été enregistré dans les cinq kilomètres grâce à Marlies Rostock.

Les Allemands de l'Ouest ont nettement dominé le combiné nordique des championnats du monde juniors : par une température à nouveau très basse, ils ont en effet réussi le triplé, grâce à Hermann Weinbuch, Martin Schartel et Hubert Schwartz. Huitième du fond 10 kilomètres, le Suisse Walter Hurschler, largement distancé au saut, n'est pas parvenu à se classer parmi les quinze premiers de cette épreuve.

Garçons: 15 km: 1. Ericksson (Su) 43'51"76; 2. Tchaikov (URSS) 44'21"48; 3. Koutoukine (URSS) 44'24"93; 4. Ottosson (Su) 44'31"83; 5. Harkonen (Fin) 44'48"22; 6. Danielsson (Su) 44'50"10; 7. Hole (No) 44'53"66; 8. Edman (Su) 44'57"74; 9. Nichkov (URSS) 45'05"06; 10. Hans Purro (S) 45'16"94. - Filles: 5 km: 1. Marlies Rostock (RDA) 16'25"64; 2. Carina Sandberg (Su); 3. Carola Anding (RDA); 4. Birgit Schreiber (RDA).

Combiné: 1. Weinbuch (RFA) 390,07 points; 2. Schartel (RFA) 389,91; 3. Schwarz (RFA) 385,40; 4. Dotzauer (RDA) 377,60; 5. Rudberg (Su) 369,28; 6. Orlianski (URSS) 366,30.

## Timide reprise d'activité des clubs de ligue nationale Rub au demi et... Xamax égalise!

2-2 (0-2)

MARQUEURS: Guillaume 12me et 34<sup>me</sup>; Luthi 80<sup>me</sup>; Decastel 85<sup>me</sup>. NEUCHÂTEL XAMAX: Stemmer;

Mundwiler; Kuffer, Osterwalder, Capraro; Hofer, Weller, Bianchi; Zaugg, Luthi, Decastel. Entraîneur: Vogel.

LAUSANNE-SPORTS: Burgener; Ley-Ravello; Ryf, Parietti, Sampedro; Guillaume, Djordjic, Favre; Cornioley, Burloz, Panchard. Entraîneur: Blazevic. ARBITRE: M. Francesconi, d'Hauteri-

NOTES: terrain du Chanet, légèrement bosselé. Temps froid. 300 spectateurs environ. Neuchâtel Xamax joue sans Gross, Hasler, Muller et Perret, tous blessés. Lausanne, quant à lui, est privé de Seiler et Niggl. Changements de joueurs à la mi-temps: à Xamax, Rub, Richard et Salvi remplacent Zaugg, Bianchi et Hofer; à Lausanne, G. Favre et Viquerat remplacent Burgener et Panchard. A la 73me minute, Gretler et Polli entrent pour Ryf et Djordjic. Tir de Luthi contre un poteau à la 83<sup>me</sup>. Coups de coin: 10-2 (3-2).

#### TROMPEUR

Pour son premier match d'entraînement avec un autre club de ligue A, Neuchâtel Xamax était privé de plusieurs titulaires et non des moindres, puisqu'il s'agissait, notamment, de Gross et de

NEUCHÂTEL XAMAX - LAUSANNE Hasler. Il ne faut donc pas attacher une trop grande importance au résultat de cette partie, un résultat qui ne reflète d'ailleurs que bien imparfaitement le déroulement des opérations.

Si Lausanne a ouvert la marque et a même mené par deux buts d'écart à la pause, il n'avait pourtant guère dominé la situation, bien au contraire. Dominé territorialement, il avait eu assez de chance pour battre Stemmer à deux reprises... sans l'avoir inquiété autrement! Xamax, pour sa part, grâce principalement à l'excellent travail de Weller, avait multiplié les offensives sans pour autant pouvoir tirer le moindre profit de plusieurs excellentes occasions de battre Burgener très à son affaire. Dans les dernières minutes de la première mi-temps, le gardien lausannois a été aidé plusieurs fois par la chance, principalement à la 37me minute où il fut assez heureux de pouvoir repousser des tirs à bout portant de Zaugg et Capraro.

#### PATIENCE...

Les modifications apportées à la pause à la formation neuchâteloise allaient améliorer le rendement de celle-ci. La présence de Kuffer et de... Rub au milieu du terrain allait apporter un plus grand soutien à Weller. Immédiatement, le rythme de Xamax s'éleva, sa pression s'accentua au point que l'adversaire ne parvint que rarement à s'approcher des « seize mètres » locaux. Il fallut cependant

### Victoire aussi samedi devant Orbe

ORBE - NEUCHÂTEL XAMAX 1-4 (0-1)

MAROUEURS: Rub 18me; Honsberger 48<sup>me</sup>; Negro I 53<sup>me</sup>; Richard (pénalty) 55<sup>me</sup>; Favre 70<sup>me</sup>.

ORBE: Maillefer; Guex, Germond; J.P. Chevalier, P. Favre, Joliquin; Jaton, Salzano, G. Favre, Magnin, Lobsiger. Entraîneur: Morgenegg.
NEUCHÂTEL XAMAX: Stemmer;

Hofer, Kuffer, Negro II, Salvi; Richard, Zaugg, Honsberger; Rub, Bianchi, Negro I. Entraîneur: Vogel.

ARBITRE: M. Daina, d'Eclépens. NOTES: terrain du Puisoir, bosselé. Temps frais. 100 spectateurs. En deuxième mi-temps, Jaccottet et Waelti remplacent Stemmer et Kuffer alors qu'à Orbe,

En l'absence de l'entraîneur Vogel visionnant le match Lucerne-Bâle, les deux équipes livrèrent un bon match d'entraînement pas méchant pour un sou.

Fazan relaie Joliquin. Coups de coin: 3-8

Le seul blessé fut Gross qui lors de l'échauffement ressentit de fortes douleurs dans le dos à la suite d'un coup reçu à Aarau. Privé de Gross, Weller, Mundwiler, Hasler, Decastel, Osterwalder et Muller, Xamax finit pourtant par refléter assez justement la différence de classe, liquidant en quelques minutes après la pause les quelques doutes nés au cours de la première mi-temps où fortement gêné par l'implacable méthode du hors-jeu urbigène, il n'arriva pas à prendre un avantage décisif. Au jeu neuchâte-lois plus élaboré, Orbe répliquait par une grande débauche d'énergie qui finit par s'effriter, surtout que la réussite n'était pas au rendez-vous. Ainsi, à la 30me minute, Hofer sauvait sur la ligne puis un coup franc de Gérald Favre s'écrasait contre la latte. Peu d'enseignements techniques à tirer de cette rencontre qui révéla une bonne et jeune relève neuchâteloise.

A. Edelmann-Monty

Championnat du monde à Koenigsee

#### Football à l'étranger

En signant le meilleur temps de chacune des quatre manches sur la piste

artificielle de Koenigsee près de Berchtesgaden, Erich Schaerer et son

freineur Sepp Benz ont nettement dominé le championnat du monde de

bob à deux. Déjà vainqueurs l'an dernier, ils ont ainsi conservé de manière

souveraine leur titre. Comme à Lake Placid en 1978, la paire zuricoise a

nettement distancé ses plus dangereux rivaux de la RFA, de la RDA et de

l'Autriche. Du même coup, la Suisse s'est assuré son dixième titre mondial

• Italie. Championnat de 1re division (19me journée): Perugia - Juventus 0-0; Bologne -Rome 1-2; Catanzaro - Internazionale 1-1; Lazio Rome - Fiorentina 4-0; Milan - Atalanta 1-1; Naples - Vicence 2-2; Turin - Ascoli 3-1; Vérone - Avellino 0-1. - Classement: 1. Milan 30; 2. Perugia et Turin 26; 4. Internazionale 25; 5. Juventus 24; 6. Naples 21.

3-1; Foggia - Spal 2-1; Gênes - Cesena 4-2; 20/25; 5. Bayern Munich 20/22.

de bob à deux depuis 1935.

Ce titre mondial pour Erich Schae-

rer fait suite à ses excellents résultats

obtenus récemment aux champion-

nats d'Europe où il avait gagné deux

médailles d'argent. Au bilan général,

la Suisse a encore accentué son avance

puisqu'elle compte désormais

58 médailles mondiales: 22 d'or, 17

PREMIÈRE À CERVINIA

Erich Schaerer, un commercant de

32 ans de Herrliberg, avait obtenu sa

première grande victoire en 1975, à

Cervinia, où il était devenu champion

du monde de bob à quatre avec

Werner Camichel, Sepp Benz et Peter

Schaerer. Auparavant, mais en tant

qu'équipier de Roland Stadler, il avait

déià pu récolter une médaille d'or en

bob à quatre en 1971. C'est en 1975

qu'Erich Schaerer a débuté dans sa

carrière de pilote avec Sepp Benz, un

employé PTT de Marbach. Depuis,

cette association n'a que très rarement

été dissociée si ce n'est à l'occasion de

**AVANCE SUBSTANTIELLE** 

blessures survenues à Sepp Benz.

d'argent et 19 de bronze.

Palerme - Ternana 3-1; Pistoiese - Cagliari 1-0; Rimini - Pescara 0-0; Sambenedettese -Sampdoria 2-2; Tarante - Udinese 0-1; Varese Nocerina 1-1.

• RFA. Championnat de Bundesliga: Darmstadt 98 - FC Cologne 0-1; Kaiserslautern - Hertha Berlin 3-0; les autres matches ont été renvoyés. - Classement: 1. Kaiserslautern 20/30; 2. journée): Bari - Monza 0-0; Brescia - Lecce Hambourg 19/26; 4. Eintracht Francfort

patienter longtemps avant de voir l'actif Luthi et ses camarades trouver la faille dans la défense regroupée de Lausanne. Une fois le trou fait, la formation vaudoise se désagrégea, laissant la porte ouverte à une victoire neuchâteloise. Mais la chance

#### La Chaux-de-Fonds à Delémont

**DELÉMONT - LA CHAUX-DE-FONDS** 2-2 (0-0)

MARQUEURS: Berberat 65mc; Marciniak 75me; Amacker 77me et Jecker 80me. DELÉMONT: Tièche; Anker; Rossinelli, Lauper, Gigandet; Marciniak, Fré-chein, Chavaillaz (Jecker); Rufi

(Duplain), Kaelin, Lachat. LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Guélat; Claude, Mérillat, Hofer; Ben Brahim (Favre), Morandi (Hochuli), Ripamonti (Bregy); Jaccard (Amacher),

Berberat, Elsig.
ARBITRE: M. Luthi, de Porrentruy. NOTES: match joué sur un terrain enneigé et gelé. 250 spectateurs. Delémont est toujours privé de son entraîneur, Friche, blessé. A la 46<sup>me</sup>, Jecker entre pour Chavaillaz et, à la 65<sup>me</sup>, Duplain apparaît pour Rufi. Quatre changements à la mi-match chez les Chaux-de-Fonniers: Ben Brahim, Morandi, Ripamonti et Jaccard cèdent leur poste à Favre, Hochuli, Bregy et Amacker. A la 65me, Mérillat expédie le ballon sur la barre transversa-

Les difficiles conditions de jeu n'ont pas favorisé la pratique d'un beau football. Les coups d'éclat furent extrêmement rares durant la première période. Rufi (15<sup>me</sup>) et Ben Brahim (29<sup>me</sup>) furent les seuls éléments à se mettre en évidence.

La 2<sup>me</sup> mi-temps fut jouée sur un tempo plus élevé. On s'efforça enfin, dans les deux camps, à faire circuler le ballon avec rapidité. Les attaquants des deux équipes furent plus souvent mis à contribution. Le nul correspond donc à la physionomie de cette partie qui n'aura pas permis aux entraîneurs de tirer de nombreux ensein'accompagnait pas les hommes de Vogel qui durent donc se contenter de ce parta-

Cette rencontre n'a pas donné lieu à des échanges techniques mirobolants. Par contre, chacun s'est dépensé sans compter afin de faire triompher ses couleurs. Sur le plan physique, l'objectif des entraîneurs a donc été atteint mais certains hommes ont paru être déjà en meilleure forme que d'autres. Nous pensons principalement à Weller, Osterwalder et Luthi chez les Xamaxiens, ainsi qu'à Guillaume et à Favre du côté vaudois. L'essai de Rub au milieu du terrain, l'effet de surprise passé, s'est révélé assez bon. Il faudrait cependant le renouveler face à un adversaire plus redoutable que Lausanne pour être convaincu totalement de la justesse de cette innovation.



PREMIÈRES ESCARMOUCHES. - Chênois et Winterthour ont été les premiers à se battre pour de bon, dans le cadre de la Coupe de Suisse. Notre document montre le Genevois Freymond tentant de se débarrasser des Zuricois Schweizer

## Huitièmes de finale de la Coupe de Suisse Chênois mieux préparé que Winterthour

CS CHÊNOIS - WINTERTHOUR 4-1 (2-1)

MARQUEURS: Rufli 2<sup>me</sup>; Lopez 8<sup>me</sup>; Graf 10<sup>me</sup>; Barras 59<sup>me</sup>; Riener 63<sup>me</sup>. CS CHÊNOIS: Bersier; Scheiwiller; Rufli, Dumont, Clivaz; Riener, Freymond, opez: Duvillard, Claude, Bouli, Entraîneur: Hervé Revelli.

WINTERTHOUR: Manger; Schweizer; Haeni, Fehr, Kaeser; Wanner, Baur, Conway; Signer, Graf, Wiederkehr. Entraîneur: Bert Theunissen.

ARBITRE: M. Morex de Bex.

NOTES: 1500 spectateurs. Terrain collant. Chênois sans Mustapha (suspendu), Manai et Batardon, blessés. Winterthour sans Deck et Luethi, blessés et Arm, suspendu. Schweizer joue sans être complètement rétabli. Avertissements à Wiederkehr (19me), Kaeser (26me) et Fehr (27me). Barras remplace Clivaz à la 25me, Maetzler relaie Wiederkehr (46mc), Tachet entre pour Bouli (63me) et Burger remplace Kaeser (69mc). Coups de coins: 11-4 (7-1).

#### LA DIFFÉRENCE

entraînements sous la neige pour Winterthour, qui partait le soir du match pour l'Italie: toute la différence est là. En huit minutes, les Chênois avaient réglé l'affaire... en marquant deux buts, tout au moins le crovaient-ils? Les Zuricois ont alors profité d'un instant de relâchement dans la défense adverse pour réduire la marque, mais cela ne fut pas suffisant pour vraiment inquiéter une formation genevoise qui pratiqua avec habileté le hors-jeu et joua par la suite une très bonne seconde mi-temps.

#### MEILLEUR RYTHME

Quinze jours de camp d'entraînement dans le Midi pour le CS Chênois, des que de l'autre côté, on se contentait de

passes en retrait, pour ensuite « balancer » de grandes balles en avant et jouer de manière agressive (3 avertissements), les Chênois ont imprimé un certain rythme à cette rencontre. Parfois un peu précipité, le jeu chênois aboutit quand même à quatre reprises par un but collectif. Winterthour s'est souvent contenté de courir après la balle, provoquant des fautes aussi inutiles que méchantes. Quelques regroupements défensifs devant Schweizer, des dégagements à la désespérée, et surtout une volonté farouche de la part des Zuricois de ne pas recevoir de

Le CS Chênois n'a pas manqué l'occasion qui se présentait d'affronter Lausanne Sports en quart de finale le 20 mars. Sous les yeux de Miroslav Blazevic et de Jean-Pierre Magada, les Genevois ont plu particulièrement en seconde mi-temps. Deux changements donnèrent plus d'assise à la défense genevoise, et plus de mordant à son attaque.

Michel BORDIER

#### boxe

## Demi-finales des Championnats suisses à Colombier

## Le Neuchâtelois d'adoption Collomb en finale

Joseph Baeli (jaunisse) et du Tessinois d'origine hongroise Andreska (blessé à un bras à l'école de recrues); la qualification du Neuchâtelois d'adoption Michel Collomb pour la finale des poids moyens; le sacre du Lausannois Michel Giroud considéré comme le meilleur styliste du tournoi; la brillante démonstration de l'arbitre boudrysan Gilliéron: telles furent les lignes de force de ces demi-finales des Championnats suisses de boxe à démonstration des boxeurs soleurois, l'entraîneur Kissling - un ancien champion suisse - ayant inculqué à ses élèves 

Les forfaits du Vaudois de Villeneuve d'excellentes notions du noble art. Du reste ne qualifie-t-il pas ses trois «poulains» pour les finales de Lucerne début mars

#### ENFIN!

Deux boxeurs neuchâtelois tentaient donc d'obtenir leur billet pour la finale: Michel Collomb (BC Neuchâtel) et Guillaume Strub (BC Colombier). Agriculteur à Cudrefin dans le Vully, Michel Collomb (25 ans) a enfin réussi après quatre échecs Colombier devant une salle comble au stade des demi-finales. Le voilà enfin (350 spectateurs). A relever également la en finale! relevait l'entraîneur neuchâtelois Juan Segura. Je pense qu'il possède une chance de décrocher le titre national. Maintenant le plus gros est fait: Kohler qu'il a éliminé en quart de finale et Butto aujourd'hui. Face à l'Italien de Lucerne nous avions prévu que Michel tenterait de le toucher au début de chaque round. Cela a réussi. En effet, le Lucernois fut compté au début de la première reprise déjà. Meilleur styliste peut-être, le longiligne italien n'a rien pu faire face au frappeur neuchâtelois (178 centimètres pour 72 kilos). Certes, ce dernier fut presque sauvé par le gong à l'ultime reprise alors qu'il se trouvait en mauvaise posture face au «rush» final de Betto. Mais son avance aux points était suffisante pour le hisser en finale. En fait, plus qu'une surprise c'est une confirmation affirme Juan Segura, la cheville ouvrière du club neuchâtelois, du moins ces dernières années

Pour sa part, Guillaume Strub n'a pas tenu la distance. Face au champion suisse des lourds - Paul Fischbacher - il a tenté sa chance lors du premier round à l'issue duquel il regagna son coin avec une infime avance. Par la suite, il fut débordé à tel point que son entraîneur Edgar Bourquin - un des meilleurs spécialistes du pays avec Charly Buhler - lança judicieusement son éponge au cours de la deuxième reprise. Hélas! tous les entraîneurs ne font preuve d'autant d'égards envers leurs protégés, à l'exemple du Fribourgeois Castella qui laissa Claude Jaquet une fausse garde - se faire massacrer par le Soleurois Hug – le champion suisse en titre des surwelters - avant d'arrêter le combat!

## rugby

#### Victoire importante pour la France

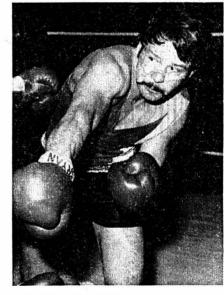
Dans une rencontre qui était considérée comme une finale avant la lettre du traditionnel tournoi des cinq nations, à Paris, la France a pris une option sur la victoire finale en battant le Pays de Galles par 14-13, au terme d'une rencontre d'un excellent niveau. Les Français, qui ont bâti cette victoire en grande partie grâce à deux essais de Jean-François Gourdon. Dans l'autre rencontre à Landsdowne Road de Dublin, l'Irlande a fêté sa première victoire aux dépens de l'Angle-

Résultats: à Paris: France-Pays de Galles 14-13 (7-7); à Dublin: Irlande-Angleterre 12-7 (6-3); l'Ecosse était au repos. Le classement: 1. Pays de Galles 3/4. 2. France 2/3. 3. Irlande 3/3. 4. Angleterre et Ecosse 2/1.

Si dans l'ensemble le niveau de ces demi-finales nationales ne fut pas très élevé, trois combats témoignèrent toutefois d'une certaine qualité: Menduni -Cina chez les poids légers, Giroud - Muller chez les welters et Wohlrab - Anderegg chez les mi-lourds. Or, Giroud et Menduni (un protégé de Charly Buhler) présentèrent la meilleure boxe vue dimanche après-midi. Certes, l'adversaire du jeune Bernois (19 ans), Edy Cina, lui facilita la tâche, ne parvenant pas à profiter de sa garde un peu haute pour le frapper au corps. En revanche, Michel Giroud - un boucher de 23 ans (il est né le premier février 1956) - a démontré de très grandes qualités, faisant étalage de tout son registre pour éliminer Béat Muller qui n'a pas à rougir de sa défaite: esquive. un excellent crochet du gauche dont il sait tirer parti, agilité, mobilité, puissance de frappe. On devrait reparler du champion suisse des surlégers aujourd'hui passé chez les welters. Il est vrai que ses quarante-six combats lui ont permis d'acquérir une solide expérience.

#### **COMBAT DE RUE!**

Pour le reste, peu de chose à retenir et certains «combats» à oublier, tel celui opposant Gonia à Aegerter: le surléger glaronnais s'est littéralement jeté sur le Bernois; à croire qu'il s'engageait dans un



MICHEL COLLOMB. - Une droite qui l'a conduit en finale! (Avipress Treuthardt)

#### **Sport-Toto**

**COLONNE GAGNANTE** 22X - 2X2 - X1X - XX12 Somme attribuée aux gagnants: 130.211 francs. «Jackpot»: 32.522,75 francs.

#### Toto-X

plémentaire 14.

**NUMÉROS GAGNANTS** 7 - 9 - 10 - 20 - 21 - 23. Numéro com-

Somme attribuée aux gagnants: 175.818 francs. « Jackpot»: 52.745,40 francs.

combat de rue! Cette boxe lui permettra-t-elle de venir à bout du Valaisan Blanc en finale? Il est difficile de le dire, le Sédunois ayant accédé directement à la finale, son adversaire (Baeli) ayant dû déclarer forfait par suite de maladie.

P.-H. BONVIN

#### Résultats

Plume: la finale opposera

Coq: Sepp Iten (Berne) bat Daniel Gemperli (Saint-Gall) par abandon au 2<sup>me</sup> round. La finale opposera Iten à Stuber (Herzogenbuchsee), exempt.

(Berne) à Schaad (Herzogenbuchsee). Léger: Hansruedi Seewer (Thoune) est qualifié d'office en raison de la blessure du tenant du titre Francesco Andreska (Ascona). Il affrontera Daniele Menduni (Berne).

vainqueur aux points d'Edy Cina (Bâle). Surléger: Antonia Gonia (Glaris) bat Walter Aerter (Berne). Antonio Gonia affrontera en finale Daniel Blanc (Sion) qualifié d'office en raison de la iaunisse contractée par Joseph Baeli (Villeneuve). Welter: Michel Giroud (Lausanne) bat

Beat Muller (Brugg) aux points. Lucas Moro (Frauenfeld) bat Alfred Wyss (Thoune) par arrêt de l'arbitre au 2<sup>mc</sup> round. Surwelter: Michael Allemann (Berne) bat Bernard Binggeli (Yverdon) aux points

Heinrich Hug (Soleure) bat Claude Jaquet (Bulle) par abandon à la 2<sup>me</sup> reprise.

Moyen: Michel Collomb (Neuchâtel) bat Flavio Betto (Lucerne) aux points. Heinz

Butiger (Soleure) bat Rocco Sorge (Yverdon) aux points. Mi-lourd: Peter Wohlrab (Soleure) bat Andreas Anderegg (Frauenfeld) aux points. Roland Muller (Granges) bat

Florindo Pascale (Sierre) par k.o. à la 3me reprise. Lourds: Paul Fischbacher (Schaffhouse) bat Guillaume Strub (Colombier) par abandon. Ulrich Killer (Gebenstorf) bat

Peter Giovanola (Ascona) par k.o. à la 2<sup>m</sup>freprise. Mouche: Faute de concurrents, il n'y aura pas de finale dans cette catégorie.

#### Combats d'ouverture

Surwelters: Teddy Lelli (Berne) bat Claude Weissbrodt (Colombier) aux points. Michel Imboden (Sion) et Yves Moujin (Colombier) font match nul.

SIR virish moss

# **Lotion After Shave**

Marquant et frais ... typiquement masculin

#### C'est avec une avance de 1"01

qu'Erich Schaerer s'est imposé devant le premier équipage ouest-allemand, celui de Stefan Gaisreiter. L'autre bob de la RFA, piloté par Toni Mangold, a pour sa part récolté la médaille de bronze, distancé de 1"16. Ces écarts sont particulièrement nets pour la piste de Koenigsee, longue seulement de 1200 mètres. Il faut dire qu'Erich 

Schaerer s'est montré le plus rapide en signant par ailleurs en 51"64 lors de sa première descente un nouveau record de la piste bavaroise.

En tête à l'issue de la première journée avec un avantage de 46 centièmes de seconde, Erich Schaerer et Sepp Benz ont plus que doublé cet avantage hier, sur une piste sensiblement moins rapide en raison des chutes de neige. A cette occasion, le pilote zuricois a démontré sa maîtrise. Sans iamais réussir le départ le plus rapide, il a toujours distancé ses rivaux dans la partie inférieure de la piste, là où les qualités de pilotage priment.

#### **SURPRISE**

Contre toute attente, la RDA n'est pas parvenue à se mêler à la lutte pour les médailles. Tant Meinhard Nehmer que Bernhard Gemershausen ont légèrement déçu. A relever l'exploit de Stefan Gaisreiter qui a arraché la médaille d'argent à son compatriote Toni Mangold malgré le handicap d'avoir dû changer de freineur pour la dernière manche, Manfred Schumann s'étant blessé au talon d'achille. Son remplacant, Fritz Ohlwaerter, au pied. levé, remplit parfaitement son rôle.

Le deuxième équipage helvétique, celui de Peter Schaerer et Armin Baumgartner, a pris finalement la septième place. Il a donc rempli son contrat, mais Peter Schaerer a semblé un moment pouvoir faire mieux, lorsqu'il signa le troisième meilleur temps de la troisième manche. Mais son dernier parcours fut loin d'être

Nouveau titre pour Schaerer-Benz parfait, 53"41 contre 52"69 à Erich

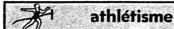
#### QUI SONT-ILS?

Le portrait des champions du monde: Erich Schaerer, pilote. Né le 1er septembre 1946. Domicilié à Herrliberg. 1 m 74, 83 kg. Commerçant. -Sepp Benz, freineur. Né le 20 mai 1944. Domicilié à Zurich. 1 m 79,

78 kg. Employé PTT. Principaux succès. Bob à deux: champions suisses 1976, 1978 et 1979, champions du monde 1978, 1979. -Bob à quatre: champions suisses 1978. - S'ajoutent une médaille d'argent en bob à deux aux championnats d'Europe 1979 (avec Ueli Baechli) ainsi qu'en bob à quatre.

#### CLASSEMENT FINAL

1. Erich Schaerer - Sepp Benz (Suisse 1) 3'29"08 (51"54, record de la piste/51"72/53"03/52"69); 2. Stefan Gaisreiter - Manfred Schumann - Fritz Ohlwaerter (RFA 1) (51"82/52"0352"23/53"01); 3'30"'09 Mangold - Stefan Spaete (RFA 2) 3'30"24 (52"04/51"7853"37/53"06); 4. Meinhard Nehmer - Bogdan Musiol (RDA 1) 3'30"37 (52"08/51"94/53"33/53"02); 5. Walter Dellekarth - Kurt Oberhoeller (Aut 1) 3'30"38 (52"18/52"04/53"07/53"09); 6. Bernhard Germeshausen - Hans-Juergen (RDA 2) Gerhardt (52"12/52"12/53"34/53"20); 7. Peter Schaerer - Armin Baumgartner (Suisse 2) (52"27/52"31/53"20/53"41); 8. Fritz Sperling - Franz Koefel (Aut 2) 3'31"53 (52"15/52"51/53"53/53"34); 9. Andrea Jory - Fernando Felici (It 1) 3'33"65 (52"5/52"68/54"07/54"31); 10. Brent Rushlaw - Jeff Gadley (EU 1) (52"67/53"06/53"92/54"12); 11. Constantin Iancu - Dorel Christudor (Rou 1) 3'34"38; 12. Gérard Christaud -Patrick Lachaud (Fr 1) 3'34"90; 13. Paul Neagu - Ion Duminicel (Rou 2) 3'35"49; 14. Pier-Luigi Bertazzo - Edmund Lanziner (It 2) 3'35"76; 15. Zdenek Dvorak - Pavel Holata (Tch 1) 3'35"79. - 27 bobs de 16 nations au départ et classés.



## 39<sup>me</sup> championnat cantonal neuchâtelois de «cross-country» à Fontaine-André

## L'Argovien Martin Halder surprend Warembourg

Bien organisé par Neuchâtel-Sports, le 39<sup>me</sup> championnat cantonal neuchâtelois de cross-country s'est déroulé à Fontaine-André dans des conditions très favorables. Un parcours aux légères ondulations, ponctué d'une courte montée accentuée à mi-chemin, a permis aux meilleurs d'extérioriser toute leur vélocité.

Les principaux résultats

M. Hunkeler a fait preuve de toutes ses est très valable. qualités en prenant rapidement le large, seul Roberto Binda (Neuchâtel-Sports) parvenant brillamment à demeurer dans le coup. Il mérite bien la coupe offerte par la Feuille d'Avis de Neuchâtel, et paraît un candidat très sérieux pour les championnats nationaux du 4 mars...

#### **GAY SOUVERAIN**

Pour sa première saison de cross, F. Gay du CEP fait vraiment merveille. Il est présentement déjà invincible dans le canton. Il a laissé l'Olympien Bossard à près d'une minute et G. Buchs du CS Les Fourches au-delà! Quand il aura encore un petit peu développé sa foulée, il pourra rivaliser avec les meilleurs en Suisse... Chez les Cadets A, J.-M. Haussener a été tout autant souverain, mais en l'absence, il est vrai, de Jakob du CEP, malade.

Filles. - Ecolières 1969 et plus jeunes

(1200 m): 1. Tiziana Pettinari (CS Les Fourches) 5'08''8; 2. Nicole Ovorka

(CEP) 5'25"5; 3. M.-J. Perrinjaquet (CEP) 5'28"9 (15 classées). Ecolières 1967/68

(1200 m): 1. Emmanuelle Riva (Ntel-

Sports) 4'58"2; 2. Myriam Sunier (SFG

Cressier) 4'58"7; 3. Muriel Sommer (Olympic) 5'10"7 (14 classées). Cadettes B (1800 m): 1. A.-M. Cavin 7'23"1 (Olym-

pic); 2. Catherine Perriard (CEP) 7'31"6;

3. Jacqueline Jacot (La Flèche Coffrane)

7'35"3; 4. Anouk Berger (CS Les Four-

ches) 7'40"5; 5. Marie-Claire Buchs (CS Les Fourches) 7'42"8 (12 classées). Cadet-

tes A/Juniores/Dames (3600 m): 1. Domi-

nique Mayer (CEP) 14'19"8; 2. Pascale

Gerber (CEP) 14'24"8; 3. Mary-Claude

Ruchti (Ntel-Sports) 14'54"8; 4. Isabelle

Zimmerli (Chenau); 5. Barbara Moser (Herzogenbuchsee); 6. Fabienne Ferrier (CS Les Fourches) (8 classées).

Garçons. - Ecoliers 1968 et plus jeunes

(1200 m): 1. Martial Hunkeler (CEP)

4'44"1; 2. Sven Engel (CS Les Fourches)

4'51"1; 3. Christophe Denis (CEP) 4'54"6

(15 classés). Ecoliers 1966/67 (1800 m): 1.

Yvan Schlatter (CEP) 7'04"2; 2. Fausto

Ratano (CEP) 7'09"9; 3. Fabio Pettinari

(CS Les Fourches) 7'12"5 (14 classés).

En catégorie Juniors, le Cépiste l'aurait situé troisième des Juniors, ce qui

#### À LEUR GUISE

Les Cépistes D. Mayer et P. Gerber ont fait la course à leur guise, chez les dames M.-C. Ruchti (la doyenne!) étant cependant demeurée dans leur sillage un certain temps. Le «finish» a permis à Dominique Mayer de s'imposer avec cinq secondes d'avance. Relevons la bonne quatrième place d'Isabelle Zimmerli, spécialiste d'orientation, et le sixième rang de la cadette A. Fabienne Ferrier du CS des

#### **PROMETTEUR**

La première course a été brillamment enlevée par Tiziana Pettinari du CS Les Fourches dans un style prometteur, avec 17 secondes d'avance, un chrono qui l'aurait situé 3<sup>me</sup> de la catégorie supérieure! Emmanuelle Riva, très longiforme, du Neuchâtel-Sports, s'est imposée de justes-Retenons cependant que son chrono se (5/10) devant la valeureuse Myriam

Cadets B (3600 m): 1. François Gay (CEP)

12'10"3; 2. Hubert Bossard (Olympic)

13'03"1; 3. Gilles Buchs (CS Les Four-

ches) 13'13" (8 classés). Cadets A (5000 m): 1. Jean-Marc Haussener (CS

(5000 m): 1. Jean-Marc Haussener (CS Les Fourches) 17'27"5; 2. Rolin Wavre (CEP) 17'47"8; 3. Stéphane Reichen (CEP) 18'54"8 (5 classés). Juniors (5000 m): 1. Michel Hunkeler 16'43"9; 2. Roberto Binda (Ntel-Sports) 16'58"; 3. Philippe Ruedin (SFG Cressier) 17'36"6; 4. Frédéric Gygax 17'45"9 (Ntel-Sports) (8 classés)

Populaires (9000 m): 1. Bernard Cuche

(Chenau) 33'23"4; 2. Alain Juan (Ntel-Sports) 34'16"1; 3. Simon Fournier 34'30"7; 4. P.-A. Bangerter (Peseux) 36'13"6; 5. Luc Pillonel (Le Landeron)

36'15"0 (10 classés). Vétérans (9000 m):

1. Oswaldo Buratto (CS Les Fourches)

34'10"5; 2. Bernard Lingg (CADL) 34'31"1; 3. Robert Barfuss (CADL)

35'09"4; 4. Pierre Lecoultre (Ntel-Sports)

35'44"0 (7 classés). Elite (9000 m): 1.

Martin Halder (Neuchâtel) 29'50"1; 2.

André Warembourg (CADL) 30'02"6; 3. Jean-Blaise Montandon (CEP) 30'41"7; 4.

Dominique Méan (Footing-club Ntel)

30'49"4; 5. Christian Fatton (CEP) 31'37"2; 6. José Blanco (Olympic)

31'47"5 (13 classés).

Sunier de la SFG Cressier, chez les Ecolières nées en 1967/68. Martial Hunkeler s'est comporté aussi bien que son frère Michel chez les Ecoliers de 1968/69, seul Sven Engel du CS Les Fourches, en pleine progression, donnant un instant l'impression de pouvoir l'approcher sérieusement. En l'absence de son camarade de club Damien Jakob, Y. Schlatter du CEP a imposé son rythme dès le départ et F. Ratano a été distancé de cinq secondes alors que F. Pettinari, le frère de Tiziana, aux prises avec des ennuis de croissance, terminait à huit secondes.

L'Olympienne A.-M. Cavin, a terminé superbement dans la catégorie Cadettes B, prenant plus de huit secondes à la Cépiste C. Perriard et plus de douze à J. Jacot de La Flèche Coffrane qui se remettait d'une grippe. Elle demeurera cependant en tête du classement de la « Coupe neuchâteloise de cross ».

A relever, les bonnes performances d'A. Berger, lâchée aux deux tiers de la course et de M.-C. Buchs, auteur d'une belle fin de course, en dépit d'une angine.

#### WAREMBOURG, PUIS...

Vincent Jacot n'a pas pu prendre le départ, souffrant d'un virus qui le tiendra écarté des cross durant quelques semaines

Dès le départ, André Warenbourg s'installa au commandement devant J.-B. Montandon, D. Méan et le surprenant M. Halder, un Argovien, à Neuchâtel depuis 6 mois, bon coureur d'orientation, qui participait à son premier cross! Warembourg se détacha aisément jusqu'à



VAINQUEUR-SURPRISE, - L'Argovien de Neuchâtel Martin Halder a été la révélation de ce championnat canto-(Avipress-Treuthardt)

Transformation

et retouche

pantalons-manteaux-

robes - costumes

Réparation

de poches et fermetures éclair à pantalons

Sur mesure

costumes - manteaux et robes

R. POFFET

Ecluse 10

Neuchâtel

Tél. (038) 25 90 17

de vestons

suivants immédiats. Au quatrième km, il fut malheureusement trompé par un fanion placé à l'extérieur du circuit (balisage pour accéder au départ), ce qui lui fit perdre quelques précieuses secondes. Mais, il ne semblait pas encore devoir céder. Au septième km, il apparut légèrement en difficulté lors de la petite montée abrupte, et, 500 m plus loin, M. Halder le remontait, pour le lâcher peu après, et lui prendre près de douze secon-

Contesté à mi-course, Montandon finit troisième, laissant Méan à huit secondes, alors que le champion d'Europe Ch. Fatton prenait un bon 5me rang, sur un parcours terriblement plat pour lui!

Citons, enfin, les très belles victoires de B. Cuche chez les Populaires, devançant A. Juan, un autre coureur d'orientation, de près d'une minute, et d'O. Buratto, né en 1931, du CS Les Fourches, chez les Vétérans, augmentant régulièrement son avance sur B. Lingg du CADL. A. F.



#### Prologue et départ du Tour de Romandie à Neuchâtel

Tour de Romandie: prologue et départ à Neuchâtel.

C'est à Neuchâtel qu'aura lieu le premier rassemblement du 33me Tour de Romandie, épreuve organisée par l'Union cycliste suisse en collaboration avec le journal «La Suisse». Le mardi 8 mai, dans l'après-midi, auront lieu les habituelles formalités qui précèdent le départ d'une épreuve internationale par étapes, et notamment la remise des dossards aux coureurs et la présentation des équipes. Ces formalités auront lieu près du Temple du bas, au cœur de la ville de Neuchâtel. C'est au même endroit qu'en début de soirée, vers 19 h, sera disputé le prologue individuel contre la montre, sur un circuit de 1 km 350 tracé dans les rues de la ville, prologue qui comptera pour le classement général de la course.

Le lendemain, mercredi 9 mai, sera donné à Neuchâtel encore, mais cette fois devant le stade de la Maladière, le départ de la première étape. Le tour de Romandie 1979 se terminera le dimanche 13 mai après avoir suivi un parcours qui n'a pas encore été dévoilé.



VOLONTÉ. – Elle se lit sur les visages des écoliers A qui prennent le départ pour un périple de 1800 mètres. (Avipress-Treuthardt)

hockey sur glace

## Ligue nationale B Adieux très réussis pour Fribourg

FRIBOURG - AMBRI PIOTTA 12-3  $(4-0 \ 1-3 \ 7-0)$ 

M'AROUEURS: Ludi 2me, 22me, 42me et 45<sup>me</sup>; Rotzetter 12<sup>me</sup> et 46<sup>me</sup>; Schroeter 13<sup>me</sup>; Lussier 16<sup>me</sup>, 41<sup>me</sup>, 47<sup>me</sup> et 48<sup>me</sup>; Kunzi 23<sup>me</sup>; Ticozzi 31<sup>me</sup>; Gagliardi 35me; Lehmann 60me.

FRIBOURG: Meuwly; Waeber, Lehmann; U. Marti, Jeckelmann; Rotzetter, Lussier, Ruffieux; Stoll, Raemy, Ludi; B. Marti, Schroeter, Mottet. Entraîneur: Pelletier.

AMBRI PIOTTA: Friedli; De Marco, Kuenzi; Genuizzi, Cenci; Francioli, Leonardi, Zamberlani; Panzera, Ticozzi, Gagliardi; Pons, Guscetti, Foschi. Entraîneur: Suhonen.

ARBITRES: MM. Looser et Keller. NOTES: Patinoire des Augustins. 2300 spectateurs. Fribourg sans Uttinger, Bucher, Brand et Luthi, blessés. Ambri Piotta sans Small. Changement de gardien: Roschy pour Meuwly (46me). Pénalités: 2 fois 2 minutes et 1 fois 5 minutes (Jeckelmann) contre Fribourg; 7 fois 2 minutes et 2 fois 5 minutes contre Ambri Piotta (Guscetti et Panzera).

C'est avec un véritable raz-de-marée offensif que s'est achevée la saison 78-79 de hockey sur la patinoire des Augustins. Avant de s'en aller jouer son dernier match à Dubendorf, Fribourg a pris congé de son fidèle et précieux public par une démonstration de jeu offensif, précis et volontaire. Certes, Ambri Piotta fut un adversaire fort commode, peu motivé, emprunté même dans le moindre

Vols de jour avec Balair,

affiliée à Swissair.

mouvement collectif, mais il n'empêche que les hommes de Gaston Pelletier ont sans doute réalisé l'un de leurs meilleurs matches de la saison qui n'en a pourtant pas manqué. A mettre encore en évidence l'excellente utilisation des chances de but que firent les Fribourgeois, spécialement Ludi et le Canadien Lussier, à nouveau en pleine forme après sa blessure. P. Du.

#### Promotion en 1<sup>re</sup> ligue **GRINDELWALD - TRAMELAN**

6-5 (1-3 3-0 2-2) TRAMELAN: Mast; Bassioni, Geiser; Gerber, Waelti; Perret, Bertschi, Gagnebin; Doriot, G. Vuilleumier, W. Vuilleu-

mier; R. Vuilleumier, Houriet, Piaget. MARQUEURS: pour Tramelan: Perret, Bassioni, G. Vuilleumier, Waelti et

W. Vuilleumier. Tout d'abord menés à la marque, les Jurassiens sont parvenus à renverser la

vapeur au cours de la première période. Les Oberlandais se sont magnifiquement ressaisis au 2me tiers-temps. Le «suspense» demeura entier jusqu'au coup de sifflet final puisqu'en aucun moment les joueurs locaux ne parvinrent

à inscrire les buts de la sécurité. Tramelan n'a pas à rougir de cette défaite. Il a été battu de justesse par une formation qui a laissé une grande impres-

• Promotion en 2<sup>me</sup> ligue: Savagnier -Marin 5-3 (4-1 0-1 1-1)

# Garages préfabriqués

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/391333

### Machine à laver

linge-vaisselle, machines d'exposi-tion cédées à bas prix. Location-vente dès 30 francs par mois. Pose gratuite. Réparation toutes marques. Magic, Pontaise 4, Lausanne. Tél. (021) 36 52 12. Magic NEUCHÂTEL Tél. (038) 41 17 96

Condensat 12 mg

Nicotine 0,8 mg



## DEMENAGEMENTS

Transports Suisse et étranger Transports de pianos Devis gratuit sans engagement

#### Prix modérés

CLAUDE JORNOD Neuchâtel - Rue des Parcs 112 Tél. (038) 24 23 75

Yverdon - Pierre-de-Savoie 56 - Tél. (024) 21 30 27

ı	R	N		E	R	F	Z	X	E	T	0	1	S	F	S
	E	X									R				
-	G	1	H	A	M	Α	כ	Z	Z	0	Е	T	R	0	0
	Α	0	S	В	E	T	0	Α	L	Z	1	R	E	T	T
	S	Z	U	C	U	R	R	_	1	U	E	U	C	T	U
	S	S	Z	S	F	F	Ρ	S	S	G	M	1	A	1	P
	A	_	T	Z	E	L	כ	В	R	U	T	Z	L	S	1
	P	ш	S	T	R	$\supset$	-	S	M	Ε	Α	E	Ρ	0	E
	F	E	G	A	L	Α	S	R	0	S	S	J	T	-	T
	R	1	E	Z	L	F	L	D	Z	0	F	Α	L	P	S
	1	E	В	J	A	Α	U	L	P	E	P	L	U	P	E
	L	E	Z	Z	0	D	D	1	1	U	S	E	R	1	Z
	E	E	T	E	R	U	P	ı	T	E	1	P	E	S	E
	U	E	G	Α	S	1	U	P	E	E	R	T	R	1	R
	X	C	U	S	R	1	0	S	I	R	F	D	S	L	F

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom féminin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en

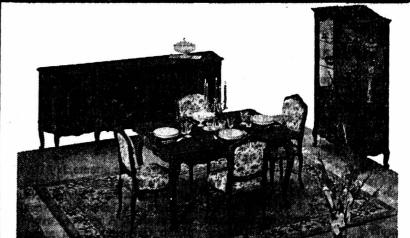
Allier - Aube - Donne - Frein - Frisoir - Frileux - Front -Franco - Fuite - Frénésie - Frottis - Mas - Mie - Noix -Nimbus - Pureté - Putois - Pulpe - Puits - Passager -Pinceaux - Plafond - Pilori - Placer - Puisage - Reg -Rien - Ruine - Suture - Saladier - Serin - Sep - Salage-Sue - Suite - Suc - Tussor - Turbulent - Truisme - Toi -Tri - Usine. (Solution en page radio)



Des plages ensoleillées à moins de 4 heures de vol. Départs tous les dimanches. Ponctuels et sûrs avec Kuoni.

<u>Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.</u> Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/Collège 22 1422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.





SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement scuiptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable Atlention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments. Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBE<sup>-</sup> Fabrique de meubles de style S.A. 1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1

Tél. (029) 2 90 25

Localité Je m'intéresse à

# La cigarette.

CIGARETTES

2 0

# Honda attaque 1979:

# Avec des prix plus bas que jamais. Avec plus de modèles que jamais. Avec des voitures meilleures que jamais.



La nouvelle Honda Civic 3-portes.

Incroyable: une automobile qui existe depuis des années et qui séduit de plus en plus. Les automobilistes s'enthousiasment pour la Civic qui non seulement possède de la personnalité, mais encore témoigne de leur propre personnalité. Ils ne jurent que par sa traction avant, son fringant moteur transversal avant, ses suspensions à roues indépendantes, son prix avantageux, sa faible consommation d'essence normale et ses frais d'entretien réduits au minimum. La Civic 3-portes: une mode chouette et pas chère.

9990.-

Honda Civic 1200 3-portes: Fr. 9990.- (+ transport Fr. 80.-) Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



La nouvelle Honda Civic 5-portes.

La Civic 5-portes a créé la surprise en s'attirant immédiatement autant d'adeptes que la 3-portes. Parce que, pour un usage différent, elle offre les mêmes avantages: style original, technique d'avant-garde, économie d'emploi. Grâce à son empattement plus long, l'espace intérieur est plus vaste. Le dossier de la banquette arrière est rabattable, l'accès aux sièges facile et, grâce au hayon s'ouvrant très bas, le chargement aisé. La Civic 5-portes: une mode chouette et pretique.

10690.

Honda Civic 1200 5-portes: Fr. 10690 – (+ transport Fr. 80.–). Hondamatic: Fr. 750.–. Métallisé: Fr. 250.–.



La nouvelle Honda Accord Sedan Luxe.

«L'auto au prix miracle». Sœur jumelle du Sedan déjà connu et couronné de succès, elle se caractérise par le dessin de sa carrosserie, son aménagement intérieur, son confort et son prestige, mais son prix est exactement Fr. 1385.— plus bas. Sa traction avant, ses suspensions à roues indépendantes, sa boîte de vitesses à 5 rapports et son équipement luxueux et complet en font la—super familiale à un prix extraordinairement avantageux.

13990.

Honda Accord 1600 Sedan Luxe: Fr. 13990.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



La nouvelle Honda Accord Coupé.

En 1978, l'Accord Coupé, avec hayon, a été l'automobile Honda la plus vendue en Suisse. C'est à l'élégance de sa carrosserie et à son équipement incomparable qu'elle doit son succès. Le moteur plus souple et plus silencieux à course plus courte, l'allumage transistorisé et le dessin de la grille frontale sont nouveaux. Mais le concept de base – traction avant, moteur transversal avant, boîte 5 vitesses, suspensions indépendantes, carrosserie de sécurité – n'a pas varié. Le prix? Spectaculaire...

14290.-

Honda Accord 1600 Coupé: Fr. 14290. – (+ transport Fr. 80. –). Hondamatic: Fr. 750. –. Métallisé: Fr. 290. –.



La nouvelle Honda Accord Sedan GL.

Nouvelle voiture de prestige de la gamme. Elle se distingue de la Sedan Luxe par son moteur à course plus courte, plus souple et plus silencieux encore, par son allumage transistorisé, par le dessin de sa grille frontale et par quelques raffinements supplémentaires. La Sedan Grand Luxe est dotée d'une direction assistée, à effet progressif, montée en série. Comme toutes les Honda, elle demeure fidèle au concept de la marque: traction avant et suspensions indépendantes. Une voiture dont les coûts d'utilisation et d'entretien sont bien mieux en rapport avec son prix exceptionnel qu'avec son élégance et son prestige.

15290.

Honda Accord 1600 Sedan GL: Fr. 15290.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



HONDA AUTOMOBILES



larque d'avant-garde pour la Suisse

Toutes les voitures Honda sont livrables aussi avec Hondamatic.

#### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 65 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce» il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

#### A VENDRE

POINTS SILVA, Mondo, Avanti, prix encore plus bas + 100 gratis par mille. Lescy Box 433, 1401 Yverdon.

ÉTAT NEUF, beau grand fauteuil, simili brun clair, valeur 480 fr., cédé à 200 fr., et un vélo pliable état impeccable. Ph. Maire, Berthoudes 72, La Coudre.

POUSSETTE marine blanc en bon état, 130 fr. Tél. 24 49 85.

GRANDE MALLE 120 x 60 x 70 cm; cuisiniè re moderne 4 feux, four, gril, broche automatique; frigo Bosch. Tél. (038) 42 41 53.

#### DEMANDE AVAILABLE

POUSSE-POUSSE pour jumeaux, en bon état. Tél. 33 44 15.

PETIT PIANO droit ou crapaud. Tél. 25 36 74.

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplace-

#### A LOUER

AVRIL 1979, CORTAILLOD, appartement 2 pièces, confort, 305 fr., charges comprises; studio non meublé, 180 fr., charges comprises. Tél. 42 15 55.

PESEUX, RUE DES GRANGES, studio meublé, cuisinette, douche et W.-C. communs. Fr. 205.—, charges comprises. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

RUE LOUIS-FAVRE, petit studio meublé, confortable, 220 fr., charges comprises. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

STUDIO, Maladière 18, libre le 1er avril. Loyer 280 fr., charges comprises. Tél. 33 59 22, heures de travail. 128434-J

**BOUDRY APPARTEMENT DE 6 PIÈCES avec** hall et cheminée, grand confort, libre pour fin février ou date à convenir, 800 fr. + charges. Tél. 33 35 26.

APPARTEMENT 3 PIÈCES à Boudry, 421 fr Mars gratuit. Tél. 25 72 72, interne 21.

APPARTEMENT 2 PIÈCES confort, libre tout de suite ou à convenir. Champréveyres 7

#### DEMANDES A LOUER 11/2 - 2 PIÈCES à Neuchâtel, pour fin mars

maximum 350 fr. Tél. 31 80 90, le soir.

OFFICE DIEMPLOIS

#### URGENT, je cherche personne pour garder

enfant 3 matinées et 2 après-midi Tél. 31 64 41, dès 19 h. (Serrières). 128264-. DEMANDES D'EMPLOIS

CHERCHE JEUNE FILLE 16-17 ans à l'année

pour s'occuper bébé. Nourrie, logée. A partir 1er mai. Tél. 41 29 76, soir. 127981-J FLÛTE, leçons particulières sont données à toutes personnes et à groupe, par jeune femme. Cadre sympathique et prix modi-

ques. Tél. 25 97 93. 128257-CONDUCTEUR DE FUSION (fonderie) cherche travail. Adresser offres écrites à BL 440

au bureau du journal. JEUNE FILLE sachant parler 3 langues cherche place de vendeuse. Date d'entrée à

convenir. Tél. (038) 31 63 85. JEUNE HOMME 26 ANS ayant de l'expé rience cherche travail dans l'approvision nement ou autre. Adresser offres écrites à

#### GO 421 au bureau du journal. DIVERS

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS au bureau ou à domicile (aussi le samedi), représentation au fisc, prix bas. B. Varrin, faubourg du Lac 6, Neuchâtel, tél. 24 67 66.

CLINIQUE DE POUPÉES, toutes réparations, rendez-vous. Charmettes 21 127849-

**DÉCLARATIONS D'IMPÔTS** remplies avec double. Prix modéré. Dell'Acqua, Bel-Air 11 Tél. 24 14 31.

#### **AVIS DIVERS**

#### La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche

à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception.

# Opel Manta. Le coupé sport le plus vendu en Suisse. Dès maintenant, aussi avec hayon arrière: Manta CC.

L'une vous est déjà familière (par exemple la Manta GT/E, à droite de l'image). Avec moteur de 2 litres à injection (110 CV/DIN, 81 kW). Accélération de 0 à 100 km/h en 10 secondes; vitesse de pointe: 187 km/h. Avec larges jantes sport et pneus à ceinture d'acier 195/70 HR 13, spoiler frontal, habitacle sportif et tout ce qu'il faut pour combler le conducteur exigeant.

L'autre est nouvelle: Manta CC. En gros plan, vous découvrez une Manta inédite: la Manta CC,

dotée d'un vaste hayon. En quelques secondes vous transformez cette 5 places spacieuse, en une 2 places offrant un très généreux volume de chargement. La Manta CC est alors un coupé pratique, idéal pour le sport et les loisirs. En plus elle vous offre les qualités légendaires de la gamme Manta: fiabilité, économie et comportement routier exemplaire. Rendez-vous chez votre concessionnaire Opel pour découvrir la Manta de votre choix, volant en mains! Opel Manta: Belle. Puissante. Racée.



Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières, Garage-Carrosserie Franco-Suisse, et les distributeurs locaux à : Bevaix Garage Relais de la Croix; Colombier Garage du Vieux-Moulin, Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit.



Sous-main de protection en plastique de 2 mm d'épaisseur se refermant immédiatement après la coupe, quadrillé 5 cm

Fr. 48.40 **GRATUIT:** 

SUBITO

1 gros couteau universel pour carton, à Fr. **7.80** Reymond St-Honoré 5 NEUCHÂTEL



Prof. médicales auxiliaires

MADAME **Fablenne Gygax-Berthoud** pédicure diplômée de retour

Avenue Soguel 22, 2035 Corcelles. Tél. 31 85 64. 122859-S

Yves Reber bandagisteorthopédiste

ne reçoit pas le mardi

4212

3022



Nous ne savons pas ce que demain nous réserve, mais nous savons qu'aujourd'hui d'autres souffrent.

#### **Secours suisse d'hiver**

#### Prof. médicales

**DOCTEUR** W. Fischer Médecin-Dentiste

Absent jusqu'au 24 février 1979. 127790-

Baux à loyer au bureau du lournal

## **APPRENTISSAGES**

128169-

#### JZELER

cuirs et peaux Hôpital 3 - Neuchâtel

cherche pour le mois d'août 79 une

#### apprentie de commerce (3 ans)

Ambiance de travail agréable. Possibilité d'apprendre à fond la profession.

Veuillez vous présenter sur rendezvous préalable par téléphone au 25 16 96.

#### DEMANDES A

Nous achetons et payons comptant

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poches en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes posta-

Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés

immédiatement. Gloo-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpli 100, 6004 Lucerne.



livres, vaisselle, logements complets. Débarras: cave + galetas

A. LOUP ROCHEFORT Domícile Cortaillod. Tél. (038) 42 49 39

# RÉOUVERTURE

## **LIBRAIRIE DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.**

à la rue des FAUSSES-BRAYES 1, 2001 Neuchâtel

(à la hauteur du N° 3 de la rue des Terreaux). Téléphone (038) 25 46 76.

Littérature générale - théologie - pédagogie - sciences naturelles et, en permanence, toutes les nouveautés.

Grand choix de livres neufs à prix réduits, et nombreux ouvrages d'occasion.

## A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE 17.00 Point de mire 17.10 Au pays du Ratamiaou

17.30 Téléjournal 17.40 La famille mal-léchée 17.45 La récré du lundi

18.05 Petits plats dans l'écran 18.35 Pour les petits 18.40 Système «D»

19.00 Un jour, une heure 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure 20.00 Passe et gagne 20.20 A bon entendeur...

20.40 Bis 21.05 Hommage à Ernest Ansermet 21.25 Diane Dufresne 22.20 Téléjournal

#### SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Cours d'allemand 17.30 TV juniors 18.00 Carrousel

18.45 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.05 Les immortelles méthodes de F. Wanninger

19.35 Point de vue régional 20.00 Téléjournal 20.20 Namib 21.05 Eglise et société

22.05 Les envahisseurs

21.50 Téléjournal

FRANCE I 12.15 Réponse à tout 12.30 Midi première 13.00 T F 1 actualités

13.35 Acilion et sa bande 14.05 Les après-midi de T F 1 14.25 Minouche (6) 17.00 Grand-père Vicking

18.00 TF4 18.25 Un, rue Sésame 18.55 L'étang de la Breure

19.10 Minutes pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.45 C'est arrivé un jour

20.00 T F 1 actualités 20.35 Dernière corvée 22.10 Pleins feux 23.15 T F 1 dernière

#### FRANCE II

12.00 Quoi de neuf 12.15 (N) Les compagnons de Jéhu 12.45 A 2 première édition

DESTINS HORS SÉRIE:

RÉSUMÉ: Le jeune d'Artagnan est arrivé à Paris sous le règne de

Louis XIII dans le but de faire fortune. Il est recommandé auprès

de M. de Tréville, capitaine des mousquetaires du roi. A son arri-

vée, il fait connaissance d'Athos, Porthos et Aramis et participe

avec eux à un combat retentissant qui lui attire la faveur du roi. Il

fait la guerre dans les gardes et rencontre l'amour. Pour avoir

mal parlé de l'Angleterre, un Anglais le provoque et le duel

s'engage. Le même jour, il reçoit d'une mystérieuse Anglaise,

nommée Milady, une proposition de rendez-vous, auquel il se

27. LE HÉROS S'ENFLAMME

belle Anglaise eut un bref sourire qui découvrit des dents

éblouissantes: «Voilà de bonnes dispositions, Monsieur le

Français, Entrez donc...» Elle pénétra dans le salon, D'Artagnan

la suivit, l'air très penaud. Visiblement, Milady s'amusait de son

embarras. Cependant qu'elle s'allongeait sur une chaise longue,

elle lui désigna un fauteuil. Il s'assit sur le bord, comme un collé-

gien pris en faute. «Vous avez de la chance, Monsieur d'Arta-

gnan, » dit-elle, « de n'avoir blessé mon frère que superficielle-

ment. Sans cela, je ne vous eus rencontré de ma vie... » Elle le

« Mais parlons d'autre chose, Monsieur le Français. Me trou-

vez-vous si ourse?» D'Artagnan rougit: «Ah! Madame, votre

beauté et votre esprit administrent la preuve que je me suis

trompé lourdement!» Milady sourit, derechef... Et d'Artagnan

crut discerner dans ses yeux comme de la tendresse. Aussitôt, il

regardait de telle façon qu'il cilla...

13.35 Magazine régional 13.50 Une Suédoise à Paris

13.20 Page magazine

#### 14.05 Aujourd'hui Madame

15.05 Punch et Jody 16.25 CNDP 17.25 Fenêtre sur...

17.55 Récré Antenne 2 18.35 C'est la vie

18.55 Chiffres et lettres 19.20 Actualités régionales 19.45 Top Club 20.00 Antenne 2 journal

20.35 Variétés du lundi 21.40 Question de temps 22.40 Bande à part 23.10 Antenne 2 dernière

#### FRANCE III

18.30 FR 3 jeunesse 18.55 Tribune libre 19.10 Soir 3 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 La Révolution française (2) 20.00 Les ieux à Monte-Carlo 20.30 (N) Fanny 22.30 Soir 3 dernière

#### SVIZZERA ITALIANA

17.50 Telegiornale 17.55 Per i più piccoli 18.20 Retour en France

18.50 Telegiornale 19.05 Elezioni cantonali ticinesi 19.35 Obiettivo sport

20.05 Il regionale 20.30 Telegiornale 20.45 Civiltà 21.35 Ricercare

#### ALLEMAGNE I

23.15 Telegiornale

16.10, téléjournal. 16.15, la chaise à bascule. 17 h, pour les enfants. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Un amour pour Lydia. 21.05, balade en images. 21.15, contrastes. 21.45, New-York, New-York. 22.30, le fait du jour. 23 h, spirale. 0.30, téléjournal.

#### **ALLEMAGNE II**

16.30, le droit du travail. 17 h, Danke schön, es lebt sich. 17.40, plaque tournante. 18.20, Les protocoles de Monsieur M. 19 h, téléjournal. 19.30, disco'79. 20.15, Dieu et l'amour du prochain. 21 h, téléjournal. 21.20, die Münze. 22.55, Pablo Casals. 23.55, télé-

DYARTACHNAN

«Milady,» rétorqua d'Artagnan en balbutiant de plus belle, mouvement irraisonné, il se leva soudain et courut se jeter à

« je serais heureux de remettre entre vos mains ces épées... » La genoux près d'elle : « Madame, pardonnez-moi ! Je n'étais qu'un

## RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), et à 12.30 et 23.55, 6 h, top-matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.20, top-secret. 6.30, top-régions. 6.40, quelqu'un. 6.50, topsports, 7.20, top-enfants, 7.32, billet d'actualité 7.45, échanges. 8.05, revue de la presse romande. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.35, à propos. 8.45, top à... 9.05, la puce à l'oreille.

10.30, avec Jean-Christian Spahni. 12.05, le coup de midi et est-ce ta fête. 12.30, le journal de midi 13.30, la petite affiche. 14.05, la pluie et le beau 16.05. Atlantide II (11), de Gérald Lucas, 16.15. TAUREAU (21-4 au 21-5)

les nouveautés du disque. 17.05, en guestions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, soir-sports. 18.30, le journal du soir. 19 h, revue de la presse suisse alémanique. 19.05, actualité-magazine. 19.20, radio-actifs. 20.05, énigmes et aventures, Mort pour rien, d'Henri Crespi. 21 h, folkclub RSR. 22.05, jazz-live. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

#### **RADIO ROMANDE 2**

7 h, les titres de l'actualité. 7.05 (S), Suissemusique. 9 h. journal à une voix. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'anglais. 9.30, la psychologie du développement de l'enfant. 9.45, idées en cours. 10 h, portes ouvertes sur l'école. 11 h (S). polyvalence de la musique. 12 h (S), stéréo-balade. 12.50, les concerts du jour. 13 h, formule 2. 13.15 (S), vient de paraître. 14 h, réalités. 15 h (S), Suisse-musique. 17 h (S), hot line et rock line. 18 h. jazz line. 18.50, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20, novitads. 19.30, journal à une voix. 19.35, la librairie des ondes. 20 h (S), l'oreille du monde et diffusion différée du récital du pianiste Béla Siki. 21.50, paroles et contre-chants. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

#### BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 6.30, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h, 6.05, boniour 8.05, notabene. 10 h, agenda. 12 h, la semaine à la radio. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, pages de Suppé, Dostal, Komzak, Gershwin et Albeniz. 15 h, disques champêtres.

16.05, magazine de l'étranger. 17 h, tandem. 18.30, sport. 18.45, actualités. 19.30, disque de l'auditeur. 21.30, politique internationale. 22.05, tête-à-tête. 23.05-24 h, big band.

#### **LE MOT CACHE**

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

**MATHILDE** 

d'Alexandre Dumas

sentit son cœur se serrer délicieusement dans sa poitrine. « Ah!

Madame, » murmura-t-il, « combien donnerais-je pour n'avoir jamais prononcé ces paroles malencontreuses! » Elle le regar-

dait avec une malice sans méchanceté, pleine d'indulgence au

contraire: « Je les oublierai, Monsieur d'Artagnan, » dit-elle. « Je

pensais bien, en vous entendant parler chez la reine, qu'un aussi

3) A ces mots, d'Artagnan frémit de tout son être. Elle avait dit:

sot! Je vous trouve la plus belle personne du monde et le pays

qui vous a donné le jour est digne d'admiration et d'envie! » Elle

se mit à rire: « Quel enthousiasme! » fit-elle. Mais ce rire était

«Joli soldat.» Il pensa: «C'est donc que je lui plais!» Dans un

joli soldat que vous ne pensait pas ce qu'il disait... »

d'après le célèbre roman

#### **HOROSCOPE**

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront réfléchis, concentrés, très sérieux dans leur travail et auront une nature idéa-

#### **BÉLIER** (21-3 au 20-4)

Travail: Changement possible d'orientation. Réfléchissez bien et ne signez rien sans lire. Amour: Vous ne semblez pas encore mûr pour le mariage et il serait plus sage de ne pas trop vous engager. Santé: Vous connaissez fort bien les mets qui ne vous réussissent pas, il faut donc les éviter.

Travail: Les carrières indépendantes seront favorisées, des rentrées substantielles sont prévues. Amour: Ne racontez pas tout ce qui vous touche de près, cela n'intéresse que peu de personnes. Santé: Vous devez varier davantage votre nourriture si vous voulez retrouver un peu d'appétit.

#### **GÉMEAUX** (22-5 au 21-6)

Travail: Vous devez choisir un travail où vous serez en relation avec le public, plutôt qu'un travail sédentaire. Amour: Vous êtes très heureux, cela se voit et se sent. Toute votre vie est transformée et illuminée. Santé: N'attendez pas d'être très sérieusement malade pour vous faire soigner.

#### **CANCER** (22-6 au 23-7)

Travail: N'accumulez pas de retard dans votre courrier. Des affaires peuvent vous échapper, restant sans réponse. Amour: Votre humeur est très changeante et ce n'est pas tous les jours drôle pour vos proches. Santé: Vous pratiquez depuis longtemps un sport violent et ce n'est peut-être pas ce qui vous convient.

#### LION (24-7 au 23-8)

Travail: Votre projet a mûri et est plus solide. Il serait temps de le reprendre et de l'étudier. Amour: Votre vie sentimentale est très orageuse, mais finalement, vous aimez assez cela. Santé: Etat général satisfaisant, continuez à dormir longuement et à vous nourrir correctement.

#### VIERGE (24-8 au 23-9)

Un menu

Potage bâlois

Chou rouge

bâtonnet.

puis dans la farine.

**Gymnastique** 

de la tête. 15 fois.

avec l'extenseur

Crème caramel

Côtelettes de poulet

LE PLAT DU JOUR:

Côtelettes de poulet

seulement l'extrémité de l'os.

Les ailes et les cuisses d'un beau poulet,

8 petites tranches de bacon, 2 œufs, 75 g de

gruyère, 1 petit verre de madère, un peu de

Avec un couteau bien coupant, désossez,

puis battez la viande pour l'aplatir. Laissez

Posez sur chaque morceau de poulet deux

petites tranches de bacon, et par-dessus

une tranche de gruyère. Tenez avec un

Battez les œufs en omelette, puis passez

chaque côtelette dans cette préparation,

Quand tout est cuit, replacez les côtelettes

dans la poêle. Arrosez avec le madère que

Mettez les côtelettes dans un plat à feu.

Versez dessus la sauce et des noisettes de

Servez les côtelettes bien dorées et entou-

rées de petites pommes de terre rissolées.

Tenir l'extenseur derrière la tête, les bras

fléchis (expiration). Tirer sur les poignées

pour le tendre au maximum (aspiration).

Revenir doucement à la position initiale.

Tenir l'extenseur derrière la tête, puis

élever alternativement un bras à la vertica-

le, alors que l'autre descend vers la jambe.

Tenir l'extenseur et tirer sur les poignées

pour l'ouvrir latéralement, derrière la tête.

15 fois. Répéter ce mouvement mais en

tenant l'extenseur devant vous, à hauteur

Revenir à la position initiale. 15 fois.

beurre. Mettez à four doux 10 minutes.

Pour une belle poitrine

**Quelques mouvements** 

vous laissez évaporer sur feu vif.

Pommes rissolées

Travail: Votre nature indépendante sera attirée par les professions libérales ou artistiques. Amour: Ne confondez surtout pas amour et amitié, vous vous engageriez dans une fausse direction. Santé: Quelques encombrements digestifs sont à l'origine de vos malaises. Soyez sobre.

#### BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Journée peu banale qui vous apportera un succès de grande envergure. Vous le méritez. Amour: Petite déception causée par les natifs du Capricorne. Il ne s'agira que d'un malentendu. Santé: Veillez à ne pas tomber. Vous devez éviter toute fracture ou foulure.

#### SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Vous excellerez dans tout ce qui touchera de près ou de loin le commerce. Montrez-vous entreprenant. Amour: Vie conjugale équilibrée et paisible. N'oubliez pas que les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Santé: Votre circulation du sang n'est pas excellente. Il faut vous soigner rapidement si vous ne voulez pas avoir d'ennuis.

#### SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Excellente entente avec les natifs du Capricorne. Il en résultera une association durable et rentable. Amour: Une vieille amitié va se transformer insensiblement en un tendre sentiment. Des projets d'avenir se formeront. Santé: Un électrocardiogramme doit être fait régulièrement après votre petit accident. Ne l'oubliez pas.

#### **CAPRICORNE** (23-12 au 20-1)

Travail: Des succès inattendus et bénéfiques en fin de journée. De nouvelles relations vous feront des propositions. Amour: Bonheur conjugal tout au long de cette journée. Les enfants seront détendus et participeront à votre joie. Santé: Fortifiez vos muscles. Surveillez attentivement votre alimentation. Marchez au grand air.

#### VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Les conseils des natifs de la Balance vous seront très utiles. Un voyage est prévu très prochainement. Amour: Soyez optimiste et vous parviendrez à déjouer les envieux. Ne divulguez pas les confidences. Santé: Sachez ne pas reprendre deux fois du même plat. Il faut sortir de table en ayant

#### POISSONS (20-2 au 20-3)

POUR VOUS MADAME

**Jardin** 

Mode

baleine en bois.

Travail: Vos activités reflèteront votre tempérament rêveur. La vie artistique correspond parfaitement à vos goûts. Amour: Ne cultivez pas les souvenirs nostalgiques. Goûtez les joies de l'amitié qui ne vous ont iamais décu. Santé: Rien ne vous menace particulièrement. Ménagez votre foie même si vous devez vous priver quelque

Les travaux de février:

La taille des rosiers grimpants «remon-

tants » se pratique dès que les fortes gelées

ne sont plus à craindre car, exposer les

nouvelles pousses au gel vous priverait

pour un an de la floraison. Cette taille n'est

pas difficile, mais il faut réfléchir avant

d'user du sécateur. Vous supprimez radica-

lement les vieilles branches charpentières

qui ne partent que des ramifications peu

vigoureuses et vous conservez seulement

les rameaux jeunes et sains producteurs de

la prochaine floraison. Vous taillez à deux

yeux les ramifications faibles, à quatre ou

six yeux celles de force moyenne et vous

taillez long les plus vigoureuses. Les vieilles

branches sont remplacées par les jeunes

pousses qui partent du bas de la souche,

Un parapluie, c'est parfois un objet triste et

encombrant. Mais ce peut être aussi un

Des parapluies classiques, en coton

100 % avec mât, poignée et embouts de

Des parapluies télescopiques « géants » -

90 cm de diamètre - de forme clochée, qui,

Des parapluies «double-automatiques»

Des parapluies automatiques, ronds,

dont l'ouverture se déclenche par une légè-

re pression sur une bague de sécurité (fer-

meture par repli automatique du tissu) d'où

simplification de la manipulation.

se rangeant dans un étui super-plat très

vous les raccourcirez d'un tiers environ.

Jolies sous la pluie

accessoire mode très agréable:

porter comme une pochette.

léger et court (37 cm).

la taille des rosiers

## MOTS CROISES

# Problème N° 42 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

#### HORIZONTALEMENT

1. Conseille vivement, 2. Nettovées. Note. 3. Sans mélange. Qui n'a aucune tenue. Ce n'est pas une grande surface. 4. Rapace. 5. Egouttoir à bouteilles. Véhicule. Pronom. 6. Punir avec rigueur. Détruit complètement. 7. Fut rajeuni par Médée. Réplique ou jeu de scène d'une drôlerie inattendue, 8. Symbole, Distinguées, 9. Pour une personne c'est une bouchée (mot composé). 10. Bourrique. Vase de terre.

#### **VERTICALEMENT**

1. Nouvel essor. Marche. 2. Place d'armes. Ornement en forme de guirlande. 3. Traitement médical. Dérobe à la vue. 4. Matière d'un cœur généreux. Aliment. II faut être très fort pour le passer. 5. Personne qui dirige. Cours d'eau. 6. Finit peu à peu. Torrent des Pyrénées. 7. Monnaie romaine. Ou'on ne neut rassasier. 8. Edenté. Mandataire. 9. Espaces de temps. Espace de temps. 10. Qui lassent par leur

#### Solution du N° 41

HORIZONTALEMENT: 1. Abandonnée. -Loupiots. - 3. Iles. Ta. CC. - 4. Dés. Lait. -Otage. Sade. - 6. Na. Aar. Ton. - 7. Librement. - 8. Diva. Lien. - 9. Oterait. Et. -10. Ne. Entêtée.

VERTICALEMENT: 1. Amidon. Don. - 2. Létalité. – 3. Alésa. Ive. – 4. Nos. Gabare. – Dû, Lear, An. - 6, Opta, Relit. - 7, Niais. Mite. - 8. Nô. Tâtée. - 9. Etc. Donnée. - 10. Escient. Te.

#### CARNET DU JOUR

#### **NEUCHÂTEL**

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. – Arcades: 15 h, 20 h 30, L'incompris.

Rex: 20 h 45, Inspecteur Bulldozer. Sans limite

d'âge. Studio: 18 h 45, Les enfants du placard (Sélection), 21 h. Fedora, 16 ans. 2<sup>me</sup> semaine.

Bio: 18 h 40, Mon premier amour. 16 ans. 2<sup>me</sup> semaine. 20 h 45, Le vieux fusil. 16 ans. Apollo: 15 h, 20 h 30, L'empire des fourmis géantes. 16 ans. 17 h 45, La reine Christine. 16 ans. Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h, 45, Le cavaleur. 14 ans.
CONCERT. — Jazzland: Stéphane Guerault,
Jean-Luc Parodi.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)

L'ABC, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Big Ben bar, Bavaria Parents informaions: Tél. 25 56 46, de 19 h 30 à

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente). Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 rensei-

gne pour les cas urgents. Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche,

tél. 25 19 61. Pharmacie d'office: M. Wildhaber, rue de l'Orangerie. La période de service commence à 8 h. La

rmacie de service est ouverte j ısqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63. **AUVERNIER** 

Galeries Numaga I et II: fermées le lundi. PESEUX Cinéma de La Côte: 20 h 30, Treize femmes pour

en un tour de main, se transforment en mini-parapluies, se rangeant dans un fourreau de forme nouvelle. Très souple, s'ouvrant sur toute sa longueur (25 cm), il est en forme d'étui à lunettes pouvant se

### BIBLIOGRAPHIE

#### A méditer

Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en

#### Le coucou Ed. Payot - Lausanne

observations effectuées jusqu'ici sur le lection «Comment vivent-ils?», un petit illustré de documents en couleurs pris sur

#### NOTRE FEUILLETON

## Une ombre sur la mer

Il possédait l'art d'éluder les questions. Insaisissable, il offrait peu de prise aux critiques... Sherry enragea de ne provoquer ni sa honte ni ses regrets. Par la grâce de Frank, chaque flèche acérée se retournait contre elle.

- Catherine est à Savannah, dit-il. Je l'ai fait partir avant-hier matin avec Mme du Telley. Dès qu'Hilary pourra se tenir debout, nous les rejoindrons. Puis nous

s'éloigner sans en être déchirée... Parce que l'amitié qui la liait à Lord Webbs avait évolué dans son cœur, elle n'abandonnerait pas l'homme dont elle portait le nom...

son obsession. Frank lui saisit la main gauche et contempla son

- Un symbole... Un symbole qui n'a de valeur que si vous étiez éprise de Lord Webbs quand vous l'avez épousé. Est-ce le cas? Avez-vous été à lui dans la plénitude et dans la joie?

4) «Il vous faut partir, Monsieur d'Artagnan...» dit-elle douce-

ment. Ardemment, il interrogea: «Pourrai-je vous revoir,

Madame?» Milady hocha la tête en signe d'approbation:

«Revenez... demain soir...» D'Artagnan se releva, léger et com-

blé de joie. Elle lui tendit sa main et il la baisa passionnément. Il

sortit, au sommet du bonheur. Dans l'antichambre, il croisa la

soubrette. Elle lui sourit. Mais, égoïstement heureux, il ne

répondit même pas à cette œillade qui, peut-être, était une invite.

Demain: La vengeance de Milady\_

Un mot chantait en lui : « Demain... Demain...»

- Vous avez peur de la vérité! Ou bien votre orgueil

vous interdit de vous confier à moi!

pouvez rien, Frank... Elle parlait avec douceur. Un calme étrange s'emparait d'elle. Pour la première fois depuis qu'ils s'étaient

- Nous comptions sans les événements, sans le Destin! Sur le grand océan de la vie, nous sommes ballottés au gré du vent!

désir plus fort que sa raison, Frank ne quittait pas la jeune femme des yeux... Un instant éblouie par la virile beauté de ce visage d'homme, elle caressa sa joue. Une infinie mélancolie anéantissait ses rêves... Un brusque sanglot étreignit sa gorge.

- Ah! Pourquoi, pourquoi, ce fameux soir, m'avezvous délaissée?

croyait bien faire... Elle-même s'était mariée, alors que la désespérance habitait son âme.

elle n'eût pas hésité à repousser la tentation. Torturée,

mais consciente de ses devoirs, elle se complaisait dans le déchirement...

Huit jours plus tard, selon le programme établi par Frank, La Mouette s'éloigna des côtes de Georgie. A son bord, la famille Webbs et Catherine Row priaient le Seigneur que les bâtiments nordistes n'eussent pas la mauvaise idée de les envoyer par le fond... Au dernier moment, M<sup>me</sup> du Telley avait refusé d'abandonner son malheureux pays... Ayant trouvé refuge chez une parente à Savannah, elle espérait contre toute vraisemblance que sa belle demeure d'Augusta résisterait à l'invasion yankee. Avec peine, Sherry s'était séparée de la vieille dame qu'elle comptait ramener en Angleterre.

Trop âgée pour envisager de refaire ma vie sur un sol étranger, je deviendrais vite pour vous une charge... Pour rien au monde, je ne voudrais entraver votre bonheur... Mais nous nous écrirons, ajouta-t-elle, et quand cette maudite guerre sera finie, rien ne vous empêchera de revenir en Georgie. Peut-être serai-je encore là pour vous accueillir...

Elle ignorait que l'ennemi y sèmerait la désolation et la mort, et que de sa grande maison aux colonnes blanches, il ne resterait bientôt plus que des ruines.

Ni les Yankees ni les éléments déchaînés ne laissèrent de repos au trois-mâts de Frank Balmer, le pirate... Ses canons crachèrent le feu et coulèrent deux vaisseaux. Une autre fois, il ne dut son salut qu'à une brume épaisse dans laquelle il se fondit juste à temps. La violente tempête qui le harcela pendant deux jours et deux nuits endommagea sa coque. Mais le sang-froid de Frank avait raison de tous les pièges...

Du fait des contacts permanents qui les réunissaient dans les heures d'angoisse, Sherry et Catherine apprenaient à se connaître. Tout d'abord farouchement opposée à fréquenter la jeune femme, Lady Webbs avait dû faire contre mauvaise fortune bon cœur. Loin de le regretter, elle appréciait à présent l'égale humeur de cette ancienne domestique qu'une rare intelligence et beaucoup de doigté élevaient au-dessus de sa condition. Les multiples attentions dont Frank entourait Sherry ombraient le regard de Catherine. Cette dernière n'était pas dupe de la courtoisie du jeune homme. Sans doute savait-elle depuis toujours que Balmer lui échapperait... l'avait-elle jamais possédé?

Hilary se remettait peu à peu de sa blessure. Par les jours de beau temps, quand nulle canonnière yankee ne rompait la ligne de l'horizon, il aimait se mêler à l'équipage et aux officiers. Adoré de ses hommes, Frank savait se faire respecter. Son habitude de la mer, sa prescience des événements en faisaient un navigateur accompli. Combien de bateaux nordistes qu'il avait éperonnés maudissaient sa science et sa ruse! Face à tout navire mieux armé que La Mouette, Balmer refusait le combat.

Il ne devait alors son salut qu'à la fuite... Hors de portée de la marine de guerre, il aurait, en d'autres circonstances, poursuivi les navires de commerce yankees et fait transporter à son bord leurs précieuses cargaisons. Mais la vie de Sherry lui était trop chère pour qu'il songeât à l'exposer un seul instant. Déjouant les ruses de ses adversaires, La Mouette pénétra enfin dans les eaux écossaises. (A suivre)

#### Il manquait un ouvrage qui, s'adressant un large public, réunisse la somme des coucou. Gérard Ménatory et Jean-Claude Chantelat comblent aujourd'hui cette lacune grâce au sixième volume de la collivre dense et passionnant, richement

par Ginette Briant PRESSES DE LA CITÉ

Elle souffrait davantage de ne pas déchiffrer ses pensées que de ne pouvoir répondre à son amour.

embarquerons à bord de La Mouette... Puisse Dieu nous permettre de revoir les côtes de l'Angleterre!... Sherry n'approuva pas. Elle ne demandait pas à vieillir. Parce qu'elle avait aimé Frank, elle ne le verrait pas

Elle croisait et décroisait ses doigts. Ce geste trahissait

- Je ne vous permets pas de me poser une telle question!

- La promesse que je fis à Hilary devant Dieu, devant les hommes, cet anneau d'or en est le symbole. Vous n'y

retrouvés, elle éprouvait le sentiment de dominer sa faiblesse.

Elle se résignait tandis qu'il se révoltait. En proie à un

Leur sort n'avait tenu qu'à cette décision de Frank... Il

Lentement, Sherry se détourna. Simple et sereine,

## +GF+

# Georges Fischer Société Anonyme Schaffhouse

## Emprunt 3 % 1979-87 de fr. 50000000

But

financement partiel des projets d'expansion à long terme

de l'entreprise

Durée

8 ans ferme

Prix d'émission

Délai de souscription

du 19 au 23 février 1979, à midi

Libération

Cotation

au 20 mars 1979 à Zurich et Bâle

Les banques soussignées tiennent des bulletins de souscription

à disposition,

**CRÉDIT SUISSE** 

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

**UNION DE BANQUES SUISSES** 

A. SARASIN & CIE

#### épagneuls FR. 12.33 bretons blanc et orange, avec pedigree, LE KILO. de Montbrillant 12, rue de la Montagne

#### **Machines** à laver

2300 La Chauxde-Fonds Tél. (039) 22 42 56.

A vendre chiots

vaccinés.

linge et vaisselle. automatiques. neuves, avec légers défauts d'émail.

Rabais Crédit gratuit

jusqu'à 12 mois. **Occasions** 

garanties Réparations toutes marques

**TECHMA** Tél. (038) 31 11 93.

BAR **TAVERNE** 

DE **LA TOUR** 

RÉOUVERTURE

Aujourd'hui. 127446-A





Aux grandes, on préfère les petites.

#### RÉPARATIONS

d'émail sur BAIGNOIRES et lavabos blancs ou couleurs. Garantie 3 ans - Prix fixes.

#### **Orga PRONT**

NEUCHÂTEL J.-P. Scheurer 1711 MISERY Tél. (037) 45 23 84.

095252-



#### Une journé seulement à Neuchâtel

Maier's Lama-Moden St-Gall vous présente ses manteaux, vestes et couvertures en véritable poil de lama

de premier choix dans diverses variations de modèles. Très chaud et quand même

(env. 3 livres), très résistant et une excellente compensation qualités les plus éminentes.

Uniquement en Suisse nous montrons aussi poil de lama avec soie naturelle

Une combinaison, qui, grâce à sa finesse permet de confectionner des modèles de haute couture.

Suite à une forte demande nous avons introduit dans notre collection des

#### Alcantara, Amara et Belleseime

Nous sommes heureux de vous accueillir à notre exposition

mercredi 21 février 79 de 10 h à 17 heures Hôtel Terminus, place de la Gare 2

Walter Maier AG, Ob. Büschenstr. 10, 9000 St-Gall, tél. (071) 23 60 38, direction des ventes: Madame Gantenbein, Zuberbühler.

## **GARAGE DE LA CÔTE R. WASER - PESEUX**

Tél. (038) 31 75 73



## **AGENCE OFFICIELLE**

A vendre

#### 1 équipement d'équitation (selle combinée compl. avec

accessoires) Tél. (057) 5 44 82

(12 h 15-13 h ou dès 19 heures). 127473-A

Pour tous vos

nettoyages à bon compte.

Un seul Nº de téléphone: 24 38 63, de 18 h 30 à 19 h 30.

#### **Nettoyages**

Escaliers, bureaux, débarras, cave-galetas. Tél. (038) 24 29 49, entre 11 h 45 et 13 heures et dès 20 h 30. 127906-A

## **Fonds Suisse** de Placements Immobiliers **INTERSWISS**

Dans la période du 19 au 21 février 1979, une tranche de 24 000 parts (ex coupon No 24 du 31.3.1979) sera mise en souscription publique aux conditions suivantes:

Prix d'émission:

Fr. 1495.- par part

Libération:

Valeur No:

y compris le revenu dès le 1er janvier 1979

28 février 1979

276.936 (Emission 1979)

Domiciles de souscription:

Délai de souscription:

Société de Banque Suisse

19 au 21 février 1979 à midi

Crédit Suisse

et toutes leurs agences en Suisse ainsi qu'auprès des banques suivantes:

Armand von Ernst & Cie SA, Berne Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I., Appenzell Banque Cantonale de Glaris, Glaris

Banque Cantonale des Grisons, Coire Banque Cantonale de Nidwald, Stans Banque Cantonale de Nidwald, Stans
Banque Cantonale d'Obwald, Sarnen
Banque Cantonale de St-Gall, St-Gall
Banque Cantonale de Schwyz, Schwyz
Banque Cantonale d'Uri, Alttorf
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale de Zoug, Zoug
Banque de Berthoud, Berthoud
Banque d'Epargne et de Prêt de Thoune, Thoune Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg Banque de l'Etat du Canton du Tessin, Bellinzone Banque Hypothècaire & Commerciale Argovienne, Brugg Banque Hypothècaire de Bâle-Campagne, Bâle

Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse, Soleure
Banque de Langenthal, Langenthal
Banque Nationale du Liechtenstein, Vaduz
Banque Populaire Suisse, Zurich
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Caisse d'Epargne de Bienne, Bienne
Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
Darier & Cie, Banquiers, Genève
Les membres de l'Association des banques
locales et des caisses d'épargne de St-Gall
Piguet & Cie, Bankiers, Yverdon
Rahn & Bodmer, Banquiers, Zurich
Société Privée de Banque et de Gérance, Zurich
Volksbank Hochdorf, Hochdorf

Volksbank Hochdorf, Hochdorf Volksbank Willisau AG, Willisau J. Vontobel & Co., Banquiers, Zurich

L'attribution aura lieu dès la fin du délai de souscription. Elle sera réduite si les souscriptions dépassent la tranche émise. La livraison des titres sera effectuée dès que possible.

L'émission de parts sera à nouveau provisoirement suspendue après la clôture de la présente mise en souscription.

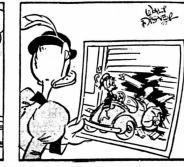
Bâle, le 19 février 1979

La Direction du Fonds: Société Internationale de Placements

# 2209



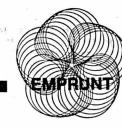




## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



## Occidental International Finance N.V.

Curação, Netherlands Antilles

avec cautionnement solidaire de

## **Occidental Petroleum Corporation**

Los Angeles, California, U.S.A.

3 1/4 %

#### Emprunt 1979-94 de fr.s. 100 000 000

Le produit sera réparti entre la garante et/ou différentes sociétés affiliées de celle-ci aux fins de couvrir les besoins financiers.

Prix d'émission

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Restrictions de vente:

Ces obligations ne sont pas enregistrées conformément aux prescriptions du «United States Securities Act of 1933». Par conséquent, elles ne peuvent être ni offertes ni vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus à des personnes originaires ou citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ce pays. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus directement ou indirectement à des personnes domiciliées dans les Antilles Néerlandaises (y compris les sociétés qui ont été fondées selon ses lois).

#### Modalités de l'emprunt

15 ans au maximum

Remboursement:

obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

rachats annuels de 1983 à 1993 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 7 mars

Délai de souscription

à midi

du 19 au 22 février 1979,

aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Des bulletins de souscription bilingues avec les modalités essentielles de l'emprunt ainsi que des prospectus complets peuvent

être obtenus auprès des banques ci-après.

No de valeur: 554 293

Société de Banque Suisse Crédit Suisse Banque Populaire Suisse

A. Sarasin & Cie

Banque Leu SA

Groupement des Banquiers Privés Genevois Société Privée de Banque et de Gérance Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union de Banques Suisses

Union des Banques Cantonales Suisses



personnel

sans risque

ctout compris». Service rapide, sans

complications. Protection assurée en

cas de maladie, accident, invalidité ou

décès. Discrétion à travers le secret

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, 9, place Pury

bancaire. Téléphonez-nous.





## INFORMATIONS SUISSES

## Votations fédérales : les réactions et les commentaires

## Atome: l'avis des communes intéressées we Le « non » à l'initiative atomique

BERNE (ATS). - Les trois communes sur le territoire desquelles une centrale nucléaire est actuellement en activité -Beznau (AG), Muehleberg (BE) et Daeniken (SO) - ont nettement rejeté ce week-end l'initiative populaire pour la sauvegarde des droits populaires en matière atomique. Il en a été de même à Leibstadt où une telle centrale est en construction. Parmi les trois autres communes, soit Kaiseraugst (AG), Graben (BE) et Russin (Verbois - GE) dans une situation identique, seule Graben a rejeté l'initiative. Kaiseraugst et Russin ont donc dit « oui » comme d'ailleurs la majorité des communes qui ont été ou sont encore en pourparlers pour des installations atomiques ou des dépôts de déchets radioactifs.

Beznau a repoussé l'initiative par 901

voix contre 167, Muehleberg par 787 voix

contre 259, Daeniken par 506 voix contre 266, Leibstadt par 354 voix contre 65 et Graben par 81 voix contre 55.

En revanche, Kaiseraugst a accepté l'initiative par 672 voix contre 318 et Russin par 111 voix contre 40.

Obergoesgen et Niedergoesgen, les deux communes voisines de Daeniken, ont réservé un sort différent à l'initiative: Obergoesgen a dit «oui» par 342 voix contre 271 et Niedergoesgen «non» par 706 voix contre 637.

Au total, le corps électoral du district de Goesgen s'est en majorité montré hostile à l'initiative par 3973 voix contre 3723.

#### **DEUX SUR... DOUZE**

Parmi la douzaine de communes qui ont été ou sont en pourparlers pour la construction d'installations atomiques, ou de dépôts de déchets radioactifs, seules deux d'entre elles ont rejeté l'initiative : Full (AG) par 139 voix contre 126 et Linthal (GL) par 264 voix contre 147.

Toutes les autres ont voté en sa faveur : Lucens (Vd) par 369 voix contre 130, Bex (Vd) par 1209 voix contre 248, Rheinfelden (AG) par 1646 voix contre 758, Mumpf (AG) par 120 voix contre 92, Rhueti (SG) par 246 voix contre 166, Inwil (LU) par 251 voix contre 239, Giswil (OW) par 560 voix contre 337, Airolo (TI) par 600 voix contre 151, Lenk (BE) 300 voix contre 292 et Lauenen (BE) par

98 voix contre 71. Quant à Wuerenlingen (AG) où se trouve l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteur, elle a rejeté l'initiative par 865 voix contre 119.

que l'initiative a trouvé le plus de partisans (69%). Viennent ensuite les cantons de Genève (67,4%) et le Jura (65,8%). II convient de signaler qu'à l'exception du Valais tous les cantons romands ont approuvé ce projet.

La plus forte opposition à l'initiative s'est dégagée dans le canton d'Argovie (64,6%). Ce résultat mérite d'être mis en évidence car ce canton possède déià 3 centrales nucléaires. Dans le camps des adversaires se placent ensuite par ordre décroissant la Thurgovie (60,4) et Appenzell-Rhodes intérieures (59,3).

#### DROIT DE VOTE À 18 ANS **UN PETIT NON**

L'initiative parlementaire pour l'abaissement à 18 ans de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité a opposé 96.105 adversaires (50,8%) et 933.676 partisans (49,2). Douze cantons et 4 demicantons l'ont rejeté, 8 cantons et 2 demicantons l'ont accepté.

Parmi les champions du camp des adversaires, il faut noter les deux Appenzell (Al: 68,6% de non, AR: 64,4% au troisième rang se classe Nidwald (60,3).

Le Jura a été le canton qui a accepté le plus massivement le droit de vote à 18 ans (74.3 % de oui). Schwytz vient à la deuxième place (62,7) suivi par Neuchâtel (60,2). En Suisse romande, le projet a en outre été accepté par Genève (58%) et Vaud (56,5). Il a en revanche été refusé par Fribourg (52,5% de non) et le Valais (55%).

Dans le Jura et à Schwytz, l'âge requis pour le droit de vote est déjà fixé à 18 ans sur le plan cantonal. Il est en revanche intéressant de constater le renversement inter-

C'est dans le demi-canton de Bâle-Ville venu auprès des électeurs neuchâtelois et genevois: votant sur le plan cantonal, les deux souverains avaient rejeté l'abaissement à 18 ans de l'âge requis pour le droit de vote.

#### **PUBLICITÉ POUR LE TABAC** ET L'ALCOOL: UN SEUL OUI

1.114.485 citoyens ont refusé l'initiative populaire «contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance », 772.842 l'ont accepté. Ce projet a trouvé grâce devant un seul souverain cantonal, celui de Bâle-Ville (50,5% de oui).

La plus forte opposition a été enregistrée dans deux cantons viticoles romands, le Valais (74,2% de non) et Vaud (67,3), ce

dernier canton partageant sa place avec Schwytz, Glaris (66,4) vient au 3me rang.

#### **CHEMINS ET SENTIERS: NON VALAISAN**

Le projet d'article constitutionnel pour le développement des chemins et sentiers a recueilli 1.466.144 oui et 423.774 non. Le Valais a été le seul canton à rejeter le projet. Cela peut s'expliquer par un reflexe fédéraliste - non à l'intervention de la Confédération dans le canton - renforcé encore par le mot d'ordre négatif du PDC valaisan.

Ce sont des cantons citadins qui ont le plus fortement soutenu le projet : Bâle-Ville (90,9% de oui), Zurich (86,5) et Bâle-Campagne (86,1).

## Chez les anti-nucléaires: une très bonne base pour continuer la lutte

BÂLE (ATS). - Pour la coordination nationale des antinucléaires (CNAN), le résultat obtenu dimanche par l'initiative pour les droits populaires en matière atomique, qui est un des meilleurs réalisés ces dernières années, est très important.

Le résultat révèle, par rapport aux années précédentes, « un bouleversement de l'attitude de la population envers l'énergie nucléaire». Pour le CNAN, qui a mené

très bonne base pour continuer la lutte. La coordination nationale s'engagera énergiquement pour la victoire du référendum contre la loi révisée sur l'atome. La revendication du moratoire est en effet plus que jamais justifiée, puisque le non à l'initiative ne peut être interprété comme une acceptation du développement sans contrôle de l'énergie nucléaire.

## campagne sur la base d'une renonciation à l'énergie nucléaire, le résultat constitue une

Le parti démocrate-chrétien: «ne pas oublier le nombre respectable de «oui» à l'atome!

BERNE (ATS). - Le parti démocratechrétien (PDC) exprime sa satisfaction à l'issue des scrutins sur l'initiative antiatomique, sur l'initiative d'interdiction de la publicité pour les produits engendrant la dépendance et sur l'article constitutionnel pour l'encouragement des chemins et sentiers. Il estime que les temps pour octroyer, sur le plan fédéral, les droits politiques à dix-huit ans ne sont apparemment pas encore venus.

Le scrutin sur l'initiative pour les droits populaires en matière atomique s'est soldé par un «non» du peuple et des cantons, avec cependant un nombre respectable de «oui» dont il conviendra de se souvenir.

En éliminant une initiative « de démocratisation douteuse», le souverain a en même temps clairement marqué les soucis majeurs que lui cause l'option en faveur de l'énergie nucléaire. Le rejet de cet obiet n'ouvre nullement la voie à un aménagement sans frein de l'énergie atomique et encore moins ne saurait-il signifier un oui à telle ou telle centrale

#### encore été votée par le peuple. **UN FAIT PAR JOUR**

Une fois de plus

De toute urgence, estime le PDC, il faut

mettre en œuvre maintenant la loi révisée

sur l'atome qui a fourni en quelque sorte

un contre-projet à l'initiative, même si la

loi qui aurait dû concilier les vues des par-

tisans comme des adversaires, n'a pas

Une fois de plus, il faut le constater: il est malaisé en Suisse d'obtenir du premier coup l'agrément du souverain lorsqu'il s'agit d'étendre les droits populaires. Si les citoyens avaient suivi les recommandations des partis politiques, il est évident que pour le projet constitutionnel visant à fixer à 18 ans l'âge de la majorité civique, le scrutin aurait donné un oui massif prononcé à la quasi-unanimité des

comités et des congrès politiques favorables à cette «réforme» de notre droit électoral, entrait une part de calcul. A la fin du mois d'octobre, cette année, il faudra élire les députés au Consei national et la plupart des députés au Conseil des États. En vue de cette échéance, il était de bonne guerre de montrer quelque intérêt pour des jeunes gens qui seraient peut-être

Mais si les états-majors politiques proposent, la masse des fantassins dispose. Elle n'est pas toujours très sensible aux arguments des spécialistes du jeu. On veut bien faire un pas en avant, à condition de savoir exactement où on pose le pied. Or, Etat fédératif, la Suisse a l'avantage de pouvoir explorer le terrain et de faire des expériences d'abord dans les limites du canton. S'il a été possible, en 1848, d'inscrire dans la constitution le droit d'initiative, c'est que, durant la quinzaine d'années qui ont précédé la naissance du nouveau régime, il avait été mis à l'épreuve dans la plupart des

'ensemble du pays, les femmes n'ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité qu'une fois ce droit introduit dans trois cantons romands d'abord, puis, à intervalles plus ou moins longs, dans 'un ou l'autre des cantons alémani-

Dès lors, le vote négatif d'hier ne doit pas décourager ceux qui désirent fixer à 18 ans l'âge auquel on devient citoyen. S'ils restent fermes dans leur dessein, il ne leur sera pas très difficile d'en appeler d'abord aux autorités et au corps civique de leur canton. Schwytz, tout récemment, le nouveau canton du Jura ont pris les devants. Que d'autres suivent et le temps viendra bientôt où chaque Suisse parviendra à la majorité civique le jour de son

On a pu constater d'ailleurs qu'une très large partie de l'opinion – si l'on fait abstraction de ceux toujours trop

attendant une nouvelle tentative, de mieux préparer encore les adolescents à prendre leur juste part de responsabilités à la gestion des affaires communes. L'instruction civique - et c'est regrettable - fait trop souvent encore figure de parente pauvre dans les pro-

## Parti socialiste suisse: «le problème nucléaire reste posé »

BERNE (ATS). - Alors que la participation a atteint un taux supérieur à la movenne, l'initiative pour les droits populaires en matière atomique a été rejetée de peu, estime le parti socialiste suisse (PSS). Le problème nucléaire reste ainsi posé. Dans la loi révisée sur l'atome, l'octroi des autorisations pour la construction d'une nouvelle centrale dépendra de la clause du besoin et de la résolution de l'élimination des déchets. Le résultat de cette votation démontre aux vainqueurs qu'ils ne pourront pas déroger à ces principes. Le PSS en discutera avec le conseiller fédéral Ritschard afin que la volonté d'une forte minorité du peuple ne soit pas une nouvelle fois

GENÈVE (ATS). - Le conseiller

national Jean Ziegler, «père» de

l'initiative pour le vote à 18 ans,

estime que malgré le rejet, le résul-

tat est très réjouissant, puisqu'il

annonce une prise de conscience en

Suisse par rapport au problème très

sérieux des jeunes entre 18 et

Ce qui frappe, a-t-il dit à l'ATS,

c'est la forte majorité dans les

cantons romands, «ce qui nous

engage, nous socialistes, à déposer

partout dans ces cantons, rapide-

ment, des initiatives pour mettre fin

à la discrimination des jeunes».

D'autre part, le scrutin sur les droits politiques à 18 ans a montré qu'une partie de la population voit cette proposition d'un bon œil. Les conditions existent pour que les cantons, ceux du moins qui ont adopté l'objet, franchissent le pas, si ce n'est pas déjà

L'acceptation de l'arrêté fédéral sur les chemins et sentiers est réjouissante. Le résultat révèle qu'en la matière, on en a trop fait, durant les années du «boom» de la construction, contre la volonté de la population.

Enfin, si le peuple ne veut pas d'interdiction de la publicité pour les produits engendrant la dépendance,

M. Ziegler note que partout où

l'initiative «anti-atomique» a été

acceptée, les 18 ans sont acceptés

également. « Nous sommes un pays

de vieux en Suisse, la moyenne

d'âge dans les conseils qui gouver-

nent le pays est élevée. Or pour la première fois on a pris conscience des problèmes très réels de la

Enfin, M. Ziegler annonce comme

prochaine démarche de sa part le

dépôt d'une motion afin que. vu le

scrutin de ce dimanche, le Conseil

fédéral accepte de réviser le code

pénal pour abaisser la majorité civi-

jeunesse (...)».

cela ne signifie pas que les chambres doivent continuer d'édulcorer la loi sur

Le PSS regrette que de nombreux offices et organisations aient participé aux différentes campagnes avec des deniers publics sans avoir été mandaté en cela par une large opinion publique. Pour que ce procédé ne devienne pas une pratique constante, le parlement

l'alcool en révision.

doit immédiatement en discuter.

et du tabac, ainsi qu'après l'adoption de

l'arrêté fédéral sur les chemins et sentiers.

Trois des quatre mots d'ordre du PRD ont

été ainsi confirmés par le souverain. En

revanche, c'est avec regrets que le parti

radical prend acte de l'échec de l'initiative

pour l'abaissement à 18 ans de l'âge du

Après une campagne électorale menée

de façon particulièrement passionnelle, et

au cours de laquelle les limites du «fair-

play» politique ont été parfois dépassées,

le rejet de l'initiative atomique constitue

pour le PRD une prise de position en

faveur d'un approvisionnement en

énergie répondant aux exigences de la

sécurité, et par là pour une croissance

économique saine, propre à garantir le

droit de vote.

plein emploi.

radical-démocratique suisse BERNE (ATS). - Le parti radical-Dès lors, comme il l'avait assuré au cours de la campagne contre l'initiative, le démocratique suisse (PRD) exprime sa satisfaction à la suite du rejet des initiati-PRD va s'engager pour l'adoption de la loi ves concernant les installations atomiques atomique révisée et renforcée, qui rend impossible la construction de centrales et contre la publicité en faveur de l'alcool

nouvelles sources d'énergie.

Le «non» opposé à l'initiative contre les produits engendrant la dépendance signifie pour le PRD un «oui» à la politique poursuivie par le Conseil fédéral en matière de lutte contre ces produits.

nucléaires de réserve. En outre, le PRD

vouera à l'avenir une attention toute par-

ticulière à l'étude et à la mise en valeur de

L'échec du projet d'abaissement à 18 ans de l'âge du droit de vote ne constitue pas une surprise. Le PRD regrette cette décision négative. Cela montre que ce genre de proposition doit d'abord être présente aux niveaux communal et cantonal, avant d'être discuté à celui de la Confédération.

## Comité d'action contre l'initiative atomique Le Neuchâtelois Jean Rossel: «le spectre voie est libre de la pénurie a joué un grand rôle...»

En acceptant à une grosse majorité les «chemins et sentiers» et en refusant dans une

proportion presque identique l'interdiction de la publicité pour les produits engendrant la

dépendance, le canton de Fribourg n'a pas étonné. Pour ces deux objets, aucun clivage.

Quelle autre conclusion peut-on tirer des deux résultats restants... Fribourg a dit « non » du

bout des lèvres à la majorité à 18 ans et « oui » du bout des lèvres encore - à l'initiative

atomique. Deux décisions qui valent leur pesant de surprises.

La satisfaction du parti

NEUCHÂTEL (ATS). - Le professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, s'est déclaré «satisfait dans les grandes lignes» du résultat de l'initiative fédérale sur les droits populaires concernant les installations atomiques, « surtout quand on voit les rapports de force du point de vue financier entre les partisans et les opposants, soit un

»Il estime que le spectre de la pénurie a joué un rôle, ce qui est un argument démagogique quand on pense qu'il y a aujourd'hui surproduction d'électricité et qu'on ne résoudra pas le problème du remplacement du pétrole par l'énergie atomi-

De notre correspondant:

district, Sarine-Campagne, oppose un

« oui » à six « non ». Là, c'est la ville qui a fait

la différence. Fribourg apporte un fort

contingent d'électeurs favorables, de même que Villars-sur-Glâne. Ce sont ces

deux communes et, plus modestement,

Marly, qui font pencher la balance. Partout

ailleurs, la lutte fut serrée, mais au désavan-

tage de la proposition soumise au peuple.

Les Fribourgeoises et Fribourgeois sont

conservateurs. Ils le montrent une fois

encore, même si, dans le cas précis, les limi-

En 1976, alors que la participation du

corps électoral n'était que de 24,2% -

contre 41,5% ce week-end - un résultat

plus serré encore avait été enregistré à

propos de l'âge d'éligibilité des autorités

cantonales, qui reste fixé à 25 ans (le plus

haut de Suisse...). Pour son propre compte,

Fribourg n'a jamais voté sur l'abaissement

« cantonal » de l'âge de la majorité électora-

le. A notre sens, tant le résultat de 1976 - sur

un plan bien particulier, d'accord... - que

celui d'hier ne condamnent pas irrémédia-

tes reculent un peu.

On n'a pas renversé, mais percé le mur de la technocratie. La loi prévue devra encore comporter des améliorations, notamment en ce qui concerne le degré de responsabilité et la clause du besoin. Ce sont les modalités d'application qui seront importan-

A propos du résultat d'Argovie, le canton à la plus forte majorité rejetante, M. Rossel a remarqué que « c'est aussi le canton qui a été le plus visé par la technocratie suisse : exemple, les efforts de BBC à Baden».

Il s'est dit par ailleurs très satisfait du résultat de l'initiative cantonale neuchâteloise, qui prend, au vu des résultats de l'initiative fédérale, toute son utilité.

FRIBOURG

es enseignements des votations

#### **Publicité:** les Suisses sont fatigués

LAUSANNE (ATS). - M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller national vaudois, vice-président du Comité d'action contre l'initiative, estime que le rejet de l'initiative des jeunes Bons-Templiers s'explique de deux manières au moins: le peuple suisse est fatigué de la multiplication des interdictions de l'Etat et il a bien ressenti que cette malheureuse initiative raterait son but même: combattre les abus de l'alcool et du tabac. Il est bon qu'on ait évité un nouveau coup de main bureaucratique. Il sera bon aussi que l'on s'efforce d'engager plus intensément les vrais moyens de combattre les abus de consommation de l'alcool, du tabac et de la drogue: cela exige un encadrement social, scolaire et familial moins élastique et plus solidaire, un meilleur exercice de la responsabilité individuelle, des principes moraux plus fermes.

Vote à 18 ans: le «père»

de l'initiative est content

HERISAU (ATS). - Le président du Comité d'action suisse contre l'initiative pour les droits populaires en matière atomique est satisfait du résultat de la votation. M. Hans-Ulrich Baumberger, de Herisau, estime que le rejet de l'initiative assure à notre pays la possibilité d'exploiter à l'avenir toutes les sources d'énergie selon les besoins, mais aussi raisonnablement. Les événements survenus ces dernières semaines ont montré les dangers qu'implique une dépendance exclusive du pétrole. Par ailleurs, le président du comité d'action se réjouit que le peuple suisse ait repoussé une procédure de votation qui relève d'une «interprétation singulière de

A TRAVERS LE MONDE

#### Le roi d'Espagne parlera-t-il devant le Conseil national?

BERNE (ATS). - Le roi d'Espagne Juan Carlos souhaiterait, au cours de sa visite éventuelle qu'il fera en Suisse au mois de juin, dire quelques mots au Conseil national. C'est ce qu'a confirmé un porte-parole de l'ambassade d'Espagne en Suisse. Le roi estime qu'il pourrait, en prenant la parole au Conseil national, s'adresser aux parties du pays qu'il ne pourra pas visiter. Mais aucune demande dans ce sens n'a encore été présentée à Berne. Dans un tel cas, c'est la conférence des présidents de groupes qui est compétente.



Grand Hotel Hof Ragaz

#### Votre hôtel de 1er rang pour des cures et les sports

Particulièrement beau et avantageux en hiver de novembre à mars. Salle de tennis, mini-golf en salle, salles de bains thermales, ski de fond.

Jean Suter, directeur Tél. (085) 9 01 31 Telex 7 42 30

la démocratie». La discussion des problèmes énergétiques n'est pas pour autant terminée. Il faudra maintenant faire accepter par le peuple la loi révisée sur l'atome. contre laquelle un référendum a été lancé de manière incompréhensible. Il est également important que les décisions correspondant aux propositions de la commission pour une conception globale de l'énergie soient prises à temps pour que l'approvisionnement en énergie à long terme de la Suisse puisse être assuré.

#### **PAYERNE**

#### Oui à l'initiative...

(c) La quadruple votation fédérale de samedi et dimanche n'a pas attiré la foule des citoyens et citoyennes à l'hôtel de ville de Payerne. Sur 4131 électeurs et électrices inscrits, il n'y a eu que 1505 votants, soit

L'abaissement de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité a recueilli 699 oui, 794 non et 12 bulletins

Les chemins et sentiers pédestres: 703 oui, 774 non et 28 bulletins blancs.

L'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool : 435 oui, 1058 non, 10 bulletins blancs et 2 bulletins buls.

Quant à l'initiative atomique : 770 oui et 709 non, alors qu'il y avait 26 bulletins

#### Préalpes vaudoises **Grave accident** de la circulation

(c) Vers 10 h 40 hier, un accident de la circulation a fait un mort et deux blessés à la Tine, près de Rossinière, dans le Pays-d'Enhaut vaudois. Un automobiliste de Chancy (GE) circulait de Bulle vers Château-d'Oex quand, peu avant le pont enjambant la Sarine à la Tine, il s'engagea à droite sur la route du revers. Quelque trente mètres plus loin, dans une courbe, sa machine glissa sur la chaussée verglacée, renversa une clôture et dévala un ravin d'environ 70 mètres jusqu'au bord de la Sarine. Si le conducteur est indemne, son père et sa mère ont été blessés et une troisième passagère, Mme Arlette Rosset, 62 ans, domiciliée à Corcelles-le-Jorat, a été tuée sur le coup.

Pour le droit de vote à 18 ans, un seul blement un tel projet aux oubliettes. Il faudrait, de la part des autorités, un peu plus d'empressement que celui démontré jusqu'à maintenant pour faire, enfin, passer la barre à une modification constitutionnelle qui émanciperait les jeunes dès 18 ans, avec, en prime, la chance d'être élus avant

#### ATOME: LES LANGUES OU LA MASSE?

Pour l'initiative «atomique», le «oui» cantonal a dû résister au retour des « neinsager» alémaniques. En effet, seuls les districts du Lac et de la Singine refusent l'initiative. Chiètres, dans le Lac, à deux pas de Muhleberg, par contre, dit «oui» par 761 voix contre 496. La participation y a été plus forte qu'à Morat, où le résultat est inversé. Est-ce dire que la frontière de l'atome passe par celle des langues, à moins d'être directement concerné par une centrale nucléaire? C'est possible. Mais on note aussi la participation la plus forte de tout le canton, précisément, dans ces deux

districts, le Lac affichant même 47,27 %. Ailleurs, Fribourg-ville montre une majorité acceptante. Chose curieuse, la Gruvère est. proportionnellement, plus catégorique que la capitale, sans que les Bullois aient manifesté un enthousiasme délirant pour l'initiative, acceptée au chef-lieu par 10 contre 9, alors qu'elle l'est, dans le district, par 4 contre 3. La présence de la Brove, de la Glâne et de la Veveyse aux côtés de la Sarine et de la Gruyère montrent que les milieux agricoles ont fortement penché pour l'initiative. C'est une surprise, puisqu'on attendait, généralement, les citadins au virage nucléaire...

Dans les campagnes, une crainte a pu surgir: celle que les planificateurs fédéraux fassent de la campagne fribourgeoise la poubelle des déchets radioactifs helvéti-

#### **LES OPPORTUNISTES**

Quelle définition donner à l'opportunisme en politique? Par exemple: est opportuniste le parti qui, d'entrée de cause, recommande à ses sympathisants une manière de voter qui concorde avec les résultats. Deux mots d'ordre résistent à pareil examen: celui des radicaux: « non » aux 18 ans et celui des socialistes : « oui » à l'initiative nucléaire. Le puissant PDC, lui, a perdu sur toute la ligne. Encore faut-il croire à l'influence des mots d'ordres sur les

Sans doute, dans la décision des appelés à prendre le chemin des urnes.

cantons dits «régénérés».

On n'a pas oublié non plus que, dans

18<sup>me</sup> anniversaire.

nombreux encore qui ne prennent pas la peine d'exprimer leur opinion - est acquise déjà à l'idée d'un certain rajeunissement du corps électoral. Peut-être serait-il opportun, en

grammes scolaires. Georges PERRIN

## Après la soudaine offensive samedi des troupes de Pékin

# La poussée chinoise au Viet-nam est contenue

PARIS (AP). - Les combats se sont poursuivis dimanche, entre troupes chinoises et vietnamiennes, non loin de la frontière entre les deux pays. Peu d'informations ont pu être recueillies sur l'évolution de la situation militaire, au lendemain du déclenchement d'une offensive chinoise de grande envergure en territoire vietnamien. Selon Radio-Hanoï, une colonne blindée chinoise était bloquée à cinq kilomètres à l'intérieur du Viet-nam, soit sensiblement moins avant que les précédentes déclarations vietnamiennes l'avaient laissé entendre.

Les autorités chinoises insistent sur le fait que la Chine n'a pas déclaré la guerre au Viet-nam, mais a décidé de lancer une «opération punitive» en réponse aux agressions antérieures.

Selon des diplomates occidentaux en poste à Hanoï et joints par téléphone de Moscou, les combats se sont poursuivis dimanche près de la frontière sino-vietnamienne.

Le dernier bulletin de Radio-Hanoï indiquait que, dans la matinée de diman-

que, devraient s'arrêter avant qu'il ne soit

Le traité prévoit des « consultations »

entre l'URSS et le Viet-nam au cas où

l'un des deux pays est attaqué ou menacé

La déclaration soviétique précise :

trop tard, ajoute la déclaration.

d'une attaque.

appuyée d'unités d'infanterie avait été bloquée par les forces vietnamiennes à cinq kilomètres de la frontière, dans les montagnes de Hoang Lein-song, au nord-ouest du pays, attendant des

La colonne chinoise était composée à l'origine de 18 chars lourds T-62. Les troupes vietnamiennes ont fait sauter le pont flottant situé près du village du Muong-khuong, détruisant 10 blindés de la colonne chinoise.

La radio vietnamaienne a indiqué par ailleurs, que sur l'ensemble du front, les forces terrestres et aériennes chinoises ont poussé jusqu'à une dizaine de kilomètres de la frontière, attaquant au moins une capitale provinciale.

L'édition de dimanche de l'organe vietnamien «Nhan-dan» déclarait: «maintenant, il nous faut châtier les Chinois». Radio-Hanoï diffusait de la musique militaire entre ses bulletins sur les combats.

Samedi soir, 46 tanks chinois avaient été détruits dans les provinces de Caobang, Lang-son et Hoang-son, a encore che, une colonne blindée chinoise indiqué la radio gouvernementale.

Moscou fera face à ses engagements

L'attaque contre le Viet-nam « est une

nouvelle preuve de l'attitude gravement

irresponsable de Pékin vis-à-vis de la paix

et de la facilité criminelle avec laquelle

les dirigeants chinois recourent aux ar-

Hanoï, les troupes vietnamiennes déclarent avoir tué plusieurs centaines de soldats chinois et détruit dix tanks chinois. (Samedi, Hanoï avait affirmé que ses troupes avaient tué 250 Chinois et détruit

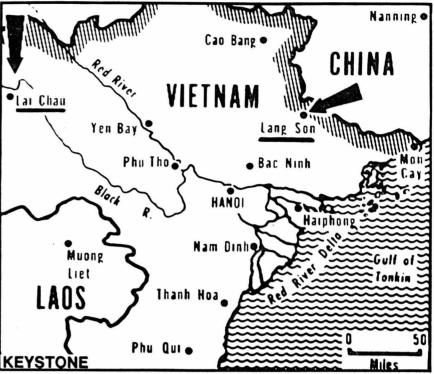
Dans les milieux proches des services de renseignements thaïlandais, on estimait que l'attaque chinoise devrait être «brève, dure et brutale», les Chinois voulant surtout «donner une leçon» aux Vietnamiens. On ne pensait pas que les Chinois s'avanceraient profondément en territoire vietnamien.

Par ailleurs, dans les milieux proches du Pentagone, on indiquait qu'en prévision d'une éventuelle attaque chinoise, les autorités militaires vietnamiennes avaient disposé leur défense en arc de cercle au nord de Hanoï. Quant aux postes frontaliers vietnamiens, ils seraient défendus par les unités de la milice. Les combats opposeraient ainsi l'armée chinoise aux miliciens vietnamiens et non

Dans le village de Thong-nong, provin-ce de Cao-bang, à 210 km au nord de stationnée en retrait de la frontière. Les stationnée en retrait de la frontière. Les spécialistes américains estiment également que le rapport de forces dans la région frontalière serait de un à deux en faveur des troupes chinoises.

Quelques heures après l'annonce des hostilités entre la Chine et le Vietnam, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, lancé une condamnation équilibrée qui associe le Vietnam et la

Si la Chine est formellement condamnée pour cette «apparente invasion» du Vietnam, les autorités américaines se hâtent de rappeler que celle-ci a été précédée d'une invasion du Cambodge par le Viet-nam.



Lang-son capitale de la province vietnamienne menacée par les Chinois. (Téléphoto AP)

## Presque quatre années d'escalade

PARIS (AP). — Après l'effondrement des régimes pro-américains de Pnom-penh et de Saïgon au printemps de 1975, et après avoir étendu son emprise sur le Laos, le Viet-nam a resserré ses liens avec l'Union soviétique tandis que ses relations n'ont cessé de se dégrader avec la Chine jusqu'à l'invasion du Cambodge et au renversement du régime de Pnom-penh favorable à Pékin.

Voici la chronologie des principaux événements qui ont précédé le déclenchement, samedi, de la guerre ouverte entre le Viet-nam et la Chine :

• mai 1975: affrontement frontalier entre forces vietnamiennes et cambodgiennes un mois après la mise en place d'un régime soutenu par la Chine à Pnom-penh et quelques semaines après l'entrée des troupes de Hanoï à Saigon ::

• 22 septembre 1975 : en visite à Pékin, une délégation du PC vietnamien exprime son désaccord avec les accusations d'« hégémonisme » portées contre l'URSS par la Chine, qui riposte en diminuant son aide au Viet-nam.

• 12 avril 1978 : la radio de Pnompenh annonce que l'armée vietnamienne a déclenché une attaque de grande ampleur contre le Cambodge.

• 30 avril 1978 : trois ans presque jour pour jour après la victoire communiste au Viet-nam, la Chine annonce que le gouvernement de Hanoï a expulsé un grand nombre de commerçants d'origine chinoi-

• 2 juillet 1978 : la Chine cesse toute son aide au Viet-nam et rappelle ses coopérants qui y travaillent.

• 3 novembre 1978 : le Viet-nam signe un traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique. • 13 décembre 1978 : la Chine adresse

une vigoureuse protestation au Viet-nam, qu'elle accuse d'avoir tiré sur des bateaux de pêche chinois quatre jours plus tôt. • 25 décembre 1978 : les forces vietna-

miennes, aidées par des rebelles Khmers, envahissent le Cambodge. • 1er janvier 1979 : normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et

les Etats-Unis. •7 janvier 1979: l'invasion vietnamienne aboutit à la mise en place à Pnompenh d'un régime favorable à Hanoï, qui

remplace le gouvernement cambodgien soutenu par la Chine. • 11 janvier 1979 : la radio de Hanoï accuse l'armée chinoise de violer le territoire vietnamien et de tuer des civils. Ces

accusations vont se répéter quotidiennement de part et d'autre pendant un mois. • Fin janvier 1979: pendant sa visite officielle aux Etats-Unis, M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois,

critique le Viet-nam et l'URSS. • 7 janvier 1979 : M. Deng déclare à Tokio aux dirigeants japonais que le Vietnam doit recevoir une leçon et que « les

• 17 février 1979 : la Chine déclenche une offensive « punitive » le long de la frontière vietnamienne.

## UN FAIT PAR JOUR

## Mise au pas?

Quand la Chine s'éveillera... Ce n'est plus un souhait ou le reflet d'une inquiétude. Désormais, il fait grand jour. La Chine a commencé une autre Longue marche. A sa frontière sud, pour elle comme pour le monde, il y a du nouveau. Le sourire de Deng Xiaoping, au cours de son périple aux Etats-Unis, n'avait pas livré son secret. La Chine, en s'ouvrant sur le monde occidental, n'a pas oublié tout son passé. Elle signe, certes, un traité d'amitié avec le Japon et chacun chante ses louanges. La Chine tend la main à l'ancien démon d'Amérique, et tout le monde applaudit. Elle appelle les investisseurs, les commerçants, elle fait un clin d'œil aux produits de la technique occidentale et l'Occident s'écrie que plus rien ne sera pareil.

C'est inexact. Car la Chine a des comptes, de très vieux comptes à régler. Des comptes qui se confondent avec son histoire. C'est ce qu'elle commence à faire avec le Viet-nam. Tout comme à sa frontière avec l'URSS, Pékin estime qu'il y a aussi, du côté de la péninsule indochinoise, des «inégaux» qu'il convient de déchirer. Ainsi, quelques semaines après que Deng Xiaoping eut coiffé le chapeau texan l'instant d'un rodéo. la Chine montre, à l'étonnement de beaucoup, qu'elle n'a pas tout à fait oublié les enseignements d'un certain Lin-piao qui l'invitait jadis à mettre le pouvoir au bout des fusils. La Chine, tout en autorisant ses garçons et ses filles à danser les pas occidentaux, prouve qu'elle n'a pas trahi les enseignements de son vieux maître.

y avait aussi des tigres de papier en Asie, la Chine apporte la preuve qu'elle n'a en rien modifié son analyse du marxisme depuis ce jour d'août 1960, où Mao, s'adressant à Khrouchtchev déclara: « Nous devons écraser complètement toutes les tentatives des révisionnistes modernes pour vider de leur substance les enseignements de Lénine». La Chine, puissance communiste, n'a pas, au sein du monde communiste modifié son attitude par rapport aux théories de Mao qui, au cœur des années 60, invitait son pays à se « montrer vigilant en Extrême-Orient». Car disait encore Mao «il ne faut pas que se répande la fausse doctrine».

En démontrant au Viet-nam qu'il

Que veut la Chine? Par le nombre, par sa force, par la puissance nouvelle qu'elle espère obtenir de sa collaboration accélérée avec le monde industrialisé d'Occident. elle entend apparaître comme le maître de l'Asie, comme la nation sans laquelle rien ne peut plus se faire ou se défaire dans cette partie du monde. Elle n'a pas oublié, comme aussi le lui rappela Mao jadis, que presque tous les pays limitrophes ou voisins appartinrent, à une époque ou à une autre, à l'Empire du Milieu, ou étaient plus ou moins placés sous la suzeraineté chinoise. Mao pensait « avec certitude» que le jour viendrait, forcément, où les pays du sud-est asiatique choisiraient le chemin d'une «alliance fraternelle» avec Pékin. C'est ce que vient de confirmer cette Chine nouvelle qui se confond avec la Chine de toujours. Mais,

cette fois, au son du canon. Ce n'est pas une vraie guerre. C'est déjà davantage qu'une escarmouche ou un incident de frontière. Il y a du côté chinois volonté délibérée d'être, cette fois, compris. Car, le petit Viet-nam est un grand ennemi. Et le nouveau Cambodge aussi. L. GRANGER

#### « l'agression de Pékin contre un Viet-nam Le Kremlin poursuit : « Toute la responsabilité pour les conséquences de la socialiste est le résultat direct de la politi-Le sanglant précédent coréen

MOSCOU (AP/AFP). — L'Union soviétique s'acquittera des engagements qu'elle

geants chinois ».

TOKIO (AP). - La Chine, qui a déclenché samedi une offensive contre le Viet-nam, n'a participé qu'à un seul grand conflit armé depuis la prise du pouvoir par les communistes à Pékin il y a 29 ans : la guerre de Corée.

Certes en 1962, des troupes chinoises avaient envahi le nord-est de l'Inde, mais ce conflit frontalier avait été de courte durée. Des accrochages se sont aussi produits sporadiquement sur des parties contestées de la frontière sino-soviétique. En novembre 1950, la Chine avait en-

voyé dans la péninsule coréenne 600.000 « volontaires », qui avaient repoussé les sud. L'engagement chinois aux côtés des troupes nord-coréennes s'est poursuivi jusqu'à la fin de la guerre, qui a duré trois ans.

D'après les estimations du Pentagone, ce conflit a fait environ 200.000 morts et 700.000 blessés parmi les soldats chinois, et 300.000 morts et 220.000 blessés dans les rangs nord-coréens. De leur côté, les Américains ont eu 33.870 morts, environ 100.000 blessés et 3000 disparus, et les pertes des autres troupes étrangères combattant sous le commandement de l'ONU se sont élevées à 4066 morts et environ 15.000 blessés. Enfin, du côté sudcoréen, les pertes civiles et militaires ont d'environ 500.000 morts, dont 220.000 soldats, et 430.000 blessés.

La guerre a éclaté le dimanche 25 juin 1950 avant l'aube, quand 200,000 soldats nord-coréens, appuyés par 500 chars et 2000 pièces d'artillerie, ont envahi le sud en franchissant la frontière formée par le 38me parallèle.



1951: quand les Américains se battaient en Corée .........

a pris aux termes du traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et le Viet-nam, la République socialiste du Viet-nam incombera à la direction chinoise actuelle ». indique la déclaration du gouvernement soviétique diffusée dimanche par l'agence La déclaration fait observer que les Chi-Ceux qui à Pékin déterminent la politique de chantage et de pression des diri-

nois ont actuellement besoin de « paix et non de guerre ». « L'Union soviétique exige avec résolution la fin de l'agression et le retrait immédiat des troupes chinoises du territoire de la République socialiste du Viet-nam ».

poursuite de l'agression par Pékin contre

#### « LA CLIQUE »

« La clique chinoise ne veut pas admettre le fait que le peuple du Cambodge a rejeté le régime sanguinaire de Polpot et a rétabli ses relations amicales avec le Viet-nam », ajoute la déclaration soviéti-

« L'incursion des troupes chinoises au Viet-nam, qui vient récemment seulement de repousser une agression étrangère, ne peut laisser indifférents les gens honnêtes ».

L'intervention chinoise va à l'encontre des principes des Nations unies et « bafoue le droit international », « toute connivence avec cette politique est une connivence avec la violence et le diktät, avec les tentatives des dirigeants chinois pour plonger le monde dans la guerre ».

#### Hanoï ne répond plus

BERNE (ATS). - La Chine a coupé toutes les liaisons téléphoniques avec le Viet-nam depuis le début du conflit frontalier entre les deux pays. De Berne, l'agence télégraphique suisse a tenté en vain de se mettre en contact par téléphone avec l'ambassade de Suisse à Hanoï, mais il n'est pas possible d'obtenir une ligne pour Hanoï sans passer par Pékin. En revanche. notre ambassade à Pékin a pu être atteinte mais, interrogée par l'ATS, un collaborateur de l'ambassade a déclaré ne pas pouvoir apporter de précision sur le déclenchement des hostilités entre la Chine et le Viet-nam.



Hanoï prend ses précautions. En 1973 pendant l'époque de la reconstruction. (Arc)

#### adversaires Forces armées

(AFP). - Voici l'état respectif des forces armées chinoise et vietnamienne, impliquées 25 divisions d'infanterie dotées de canons dans de violents affrontements:

#### CHINE:

• Effectifs: 4.325.000 hommes;

• Armée de terre: 3.625.000 hommes. 10.000 chars moyens et légers, 20.000 canons dont 2000 anti-chars, 5000 mortiers.

• Armée de l'air: 400.000 hommes, 5000 avions de combat (4000 Mig 17/19 conçus dans les années cinquante -80 Mig 21 et quelques F-9), 350 hélicoptères (dont 16 super-Frelon).

 Marine: 300.000 hommes, un sous-marin à propulsion nucléaire équipé de tropilles classiques, 73 sous-marins classiques, 11 destroyers lance-missiles, 38 bâtiments de lutte anti-sous marine. L'aviation navale (basée à terre) dispose de 700 avions de combats.

• Forces nucléaires stratégiques: une cinquantaine de missiles à moyenne portée (mrbm-1000 km), une trentaine de missiles de portée intermédiaire (irbm-2500 km), et sans doute (au moins un) quelques missiles intercontinentaux (icbm). 300 bombes «A» et «H» largables par avion. Des fusées à tête nucléaire seraient enfouies dans les ilos des massifs

#### VIET-NAM:

• Effectifs: 620.000 hommes. • Armée de terre: 605.000 hommes,

à tirs rapide de 130 mm, de mortiers de 122 mm. 900 chars soviétiques dont le char amphibie T. 54. Vingt régiments de missiles anti-aériens soviétiques Sam, 40 régiments d'artillerie anti-aérienne.

 Armée de l'air: 12.000 hommes, 300 avions de combat (Mig 17, 19, 21 et F6) et près d'un millier d'appareils, dont la moitié d'hélicoptères, américains récupérés au Viet-nam du sud.

• Marine: 3000 hommes et un matériel médiocre. A ces effectifs s'ajoutent environ 1.500.000 miliciens armés. D'autre part, de sources diplomatiques à Bangkok, on estimait en décembre dernier que 4000 conseillers militaires soviétiques se trouvaient au Viet-nam.

## **AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES**

#### **AMÉRIQUE**

•••••••

Par ailleurs, le conflit sino-vietna-

mien ne menace pas les intérêts amé-

ricains immédiats. Il ne comprend pas

non plus actuellement la sécurité des

alliés des Etats-Unis dans le sud-est

asiatique avec lesquels Washington

devra rester en étroites consultations à

#### L'OTAN

(Arc)

WASHINGTON (AFP) - La capacité de l'OTAN pour la défense de l'Europe est extrêmement douteuse et sa capacité à soutenir une guerre prolongée est «presque inexistante», a affirmé la sous-commission des services armés de la chambre des représentants des Etats-Unis. L'OTAN n'est pas capable de se battre pendant 30 jours estime un

#### **EUROPE**

## Grippe

STOCKHOLM (DPA) - Une épidémie de grippe sévit parmi la population suédoise de Stockholm et de Goeteborg. La semaine dernière, effectivement, 54.000 personnes ont été atteintes par ce virus grippal.

## Ce mal...

NAPLES (Reuter) - Soixante soldats italiens, sous les ordres du général Orsini, équipés de masques à gaz et de pulvérisateurs d'antiseptique, commencé à désinfecter plusieurs hôpitaux et des postes de secours de Naples où 64 bébés sont morts en un an d'une affection respiratoire.

#### ASIE

#### Corées

PAN-MUN-JOM (AFP) - Les représentants des deux Corées, réunis à Pan Mun-jom pour la première fois depuis quatre ans, ont exprimé des positions

radicalement opposées sur la manière de renouer le dialogue en vue d'une réunification nationale.

#### AFRIQUE

#### Représailles

sienne a bombardé des régions du sud de la Zambie, près de la ville frontière de Livingstone. Les raids viseraient des camps de maquisards de l'Union populaire afrcaine du Zimbabwe, mouve-

LUSAKA (Reuter) - L'aviation rhodément de M. Nkomo.

#### La CIA était au courant NEW-YORK (ATS/AFP). - Les La normalisation des relations sinoaméricaines est un fait accompli qui ne saurait être remis en cause par l'intervention chinoise au Vietnam.

services de renseignements américains avaient prévu l'attaque chinoise contre le Viet-nam, et la situation à la frontière sino-vietnamienne a été évoquée vendredi soir à la réunion d'urgence convoquée par le président Carter à la Maison-Blanche, écrit le New-York times dans son numéro de dimanche.

Citant un haut fonctionnaire américain, le quotidien souligne que les participants à cette réunion ont défini six principes devant guider la politique américaine à l'égard du conflit sino-vietnamien.

Selon le premier principe, les Etats-Unis n'interviendront pas directement dans un conflit entre pays communistes en Asie.

Ils s'efforceront d'autre part, dans la mesure de leurs moyens, politiques, diplomatiques et moraux, d'encourager les parties à la modération et d'empêcher un élargissement du conflit à l'Union soviétique. Ils tenteront, en coopération avec

d'autres pays, d'obtenir le retrait immédiat des forces vietnamiennes du Cambodge et des forces chinoises du Viet-nam et réaffirmeront le principe selon lequel l'ingérence et l'usage de la force contre un autre pays doivent être condamnés.